

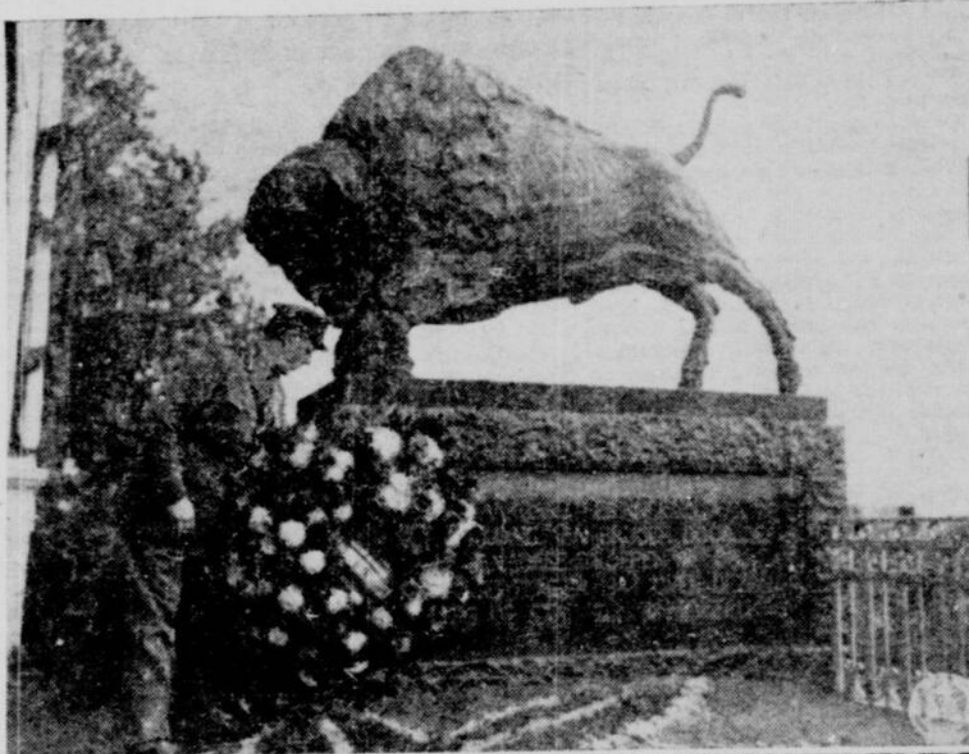
LE NIZAM DE L'HYDERABAD A CAPITULÉ

SENATES READING ROOM
7596 31 D 46
OTTAWA, ONT.

A SES LIBERATEURS, BRUGES RECONNAISSANTE

Après l'inauguration du pont du CANADA, à Bruges, en Belgique, dimanche, 12 septembre, le major général H.-W. Foster, de Halifax, à la tête d'un détachement de dix-huit soldats canadiens, dépose une couronne au pied du monument qui commémore la libération de Bruges par les Canadiens. Tous les soldats canadiens qui assistèrent à cette cérémonie participèrent à la libération de cette ville historique en septembre 1944. En bas, le pont du "CANADA" à Bruges. Le général de brigade H.-W. Foster commande notre 4e division blindée en Europe.

(Photo de l'Armée canadienne)



Le feu cesse à 5 h. — Démission du cabinet

NOUVELLE-DELHI, 17 — (PC) — Le Nizam de l'Etat princier d'Hyderabad a donné ordre à ses troupes de cesser le feu, aujourd'hui, soit un peu plus de quatre jours à peine après l'invasion de son territoire par les troupes hindoues.

L'Inde a envahi l'Hyderabad à 4 h. a.m., lundi, avec comme objectif déclaré de restaurer l'ordre dans cet Etat. L'ordre de cesser le feu est entré en vigueur à 5 h. p.m., aujourd'hui, heure locale, soit à 7 h. 30, ce matin, heure de Montréal.

Le Nizam, le général sir Mir Osman Ali Khan, est le chef arabe de cet Etat à majorité indienne de 16,000,000 d'habitants. Lors du partage de l'Inde en deux Etats indépendants, l'Inde et le Pakistan, le Nizam refusa de se joindre à l'Inde.

A Karachi, au Pakistan, on, avait révélé, ce matin, que l'armée hindoue avait atteint la banlieue de Secunderabad, à six milles seulement au nord d'Hyderabad, la capitale de l'Etat du même nom. Les troupes convergeaient sur Hyderabad lorsque la nouvelle de la reddition fut annoncée.

A Hyderabad, le premier ministre Laik Ali a dit à son peuple, par voix de la radio, que le Nizam avait donné l'ordre de cesser le feu et avait accepté la démission de son cabinet. Un message à cet effet a été envoyé au gouverneur-général de l'Inde, C. Rajagopalachari.

De bonne heure ce matin, le gouvernement indien avait demandé, par le truchement de la radio, au commandant militaire de l'Etat d'Hyderabad, de déposer les armes dans l'intérêt de l'humanité et en vue d'épargner des vies.

A Paris, hier, le ministre aux Affaires étrangères de l'Hyderabad a accusé l'Inde d'agression à une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le diplomate a affirmé que les soldats hindous avaient envahi son Etat sans raison.



Le premier ministre provincial du Bengale, sir KHAWAJA NAZIMUDDIN, 54 ans, qui a été choisi pour succéder à Mohammed Ali Jinnah, décédé samedi soir dernier, au poste de vice-roi du Pakistan.

Au Club Richelieu-Montréal

Il faut restituer à notre parlure son visage

M. Léopold Houlié, le président de la section française de la Société Royale, prononçant une causerie devant le Club Richelieu-Montréal, hier, a soutenu que dans l'ensemble notre peuple se soucie peu de bien parler sa langue : "pendant que nous nous agitions sur le terrain constitutionnel, dans notre ferme volonté d'agir, il est indéniable, dit-il, que nous nous désintéressons du mal qui atteint notre parlure et cela à tous points de vue".

Le déjeuner-causerie avait lieu à l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. Lucien Bélair. M. Jean St-Georges, directeur des relations extérieures de Radio-Canada, avait présenté le conférencier que M. Gérard Filion, journaliste, avait remercié. On remarquait à la table d'honneur M. Étienne Blanchard, P.S.S., MM. Jules Massé, du Bon Parler Français, Léopold Richer et Guy Jamin, journalistes, Ernest Tétréau, de l'Alliance Française, Elroi Leblanc ainsi que Alexandre Tremblay le publicitaire du jour. De plus, M. Georges Paquin, de Saint-Boniface, au Manitoba, un boursier en partance vers la France a exécuté quelques pièces de son répertoire.

PAS DE CACHET PARTICULIER

M. Houlié a d'abord cité une pensée de Sir Andrew MacPhail, dans une brochure, "A Canadian Speech", qui a écrit que la seule façon de prononcer le "th" en Angleterre vous classe ou vous déclassé. Aucun phénomène ne marque chez nous le sceau de la prédestination, dit-il. A vrai dire, il n'y a qu'une seule façon de parler. Certes, notre langue peut être en progrès, d'après la courbe démographique, mais elle ne l'est guère au point de vue du vocabulaire. Pendant que nous nous agitions sur le terrain constitutionnel, dans notre ferme volonté d'agir, il est indéniable que nous nous désintéressons du mal qui atteint notre parlure et cela à tous points de vue. On dit, et on répète que la cause des mutations linguistiques, de notre complaisance à l'égard des barbarismes et des néologismes, on la trouve dans ces foyers de contamination que seraient le cinéma, le sport, la radio et la mode. Sans doute, le mal viendra en partie de ces éléments, mais il viendra aussi d'une espèce de respect humain auquel nous a préparé la phobie de l'affectation. On ironise, surtout chez les jeunes, le bien parler et l'on finit alors par verser dans le charabia.

NUISANCE DE MEDIOCRITE

Que de droits la médiocrité satisfait ne s'arroge-t-elle pas? C'est la mode dans les salons d'aborder tous les sujets, scabreux ou non, sans la moindre décence, sans le moindre scrupule. Il en est ainsi du parler qui, dans trop de milieux, n'est plus ou n'est à peu

près plus du français, du moins dans le sens de la clarté, dans le sens également du bon goût.

On accuse à leur tour et non sans raison, continue M. Houlié, l'usine et l'atelier d'avoir contribué à la confusion des langues, tant sur le plan social que sur le plan domestique, c'est-à-dire à tous points de vue, de sorte que pour rendre intelligible le sujet, qui l'intéresse, l'artisan doit souvent avoir recours à la phonétique. C'est ce qui explique la prétention de certains affairistes que pour s'entendre, il faut une langue commune, une langue adaptée, une espèce de succédané comme le serait par exemple le "basic English". Ils ajoutent qu'après tout, la scission n'est pas si grande entre le quartier bourgeois aristocrate, et le quartier ouvrier, entre le groupe d'élite et le groupe des jobards; le parler y souffre des mêmes insuffisances.

Dans le passé, affirme le conférencier, on faisait la distinction entre la formation des bonnes manières et l'éducation purement intellectuelle. D'un côté, les arts d'agrément, de l'autre, les sciences. Aujourd'hui les deux sont inhérents à la véritable culture: le régime social et l'art du parler sont consubstantiels. L'un ne va pas sans l'autre dans l'épanouissement de la pensée et le régime de l'ordre.

LA LANGUE, UNE VERTU

La langue, dit M. Houlié, n'est pas une abstraction mais une substance vitale, un témoignage, une vertu. Elle est toute vertu non seulement lorsqu'elle exprime une pensée mais lorsqu'elle contient tout notre être. C'est à cette condition qu'elle est toute clarté. Elle est également un vice lorsqu'elle n'est plus que résonance. Hélas!... car le vocabulaire n'est pas tout. Il est dans le sens qu'il donne aux choses. Corneille et Racine ont pu faire reposer leurs géniales trouvailles sur un vocabulaire d'à peu près douze cents mots. Le dictionnaire actuel contient à peu près 250,000 mots. A bien considérer, c'est un obituaire. Or, l'homme de formation moyenne, nous apprend la statistique philologique, se sert d'à peu près un millier de mots. L'homme de la rue, à l'exemple des cafés et des pygmées, pour traduire ses besoins et ses infortunes, s'accommode, lui, d'à peu près une centaine de mots y compris le juron qui est l'indispensable état des entrées du wagon des fumeurs.

En France, il y a une unité de langage évidemment, mais son territoire renferme les formes d'alexandres les plus diverses en un nombre que l'on chiffre à près d'une vingtaine, avec souvent une littérature, un folklore, une âme riche de toutes les beautés.

LE JOURNAL ET LA RADIO

Or, c'est par le journal et la radio, à condition de savoir lire et entendre, que nous restituerons à notre parlure son vrai visage, son prestige et ses qualités natives, conclut le président de la section française de la Société Royale. C'est par eux que se raffermira l'unité de langage qui ne signifie



M. Léopold Houlié, président de la section française de la Société Royale, docteur en lettres et lauréat de l'Académie Française, au cours d'une causerie devant les membres du Club Richelieu-Montréal, a soutenu que les nôtres ne s'appliquent pas assez à bien parler leur langue. Ci-haut, de g. à d. à la table d'honneur, M. Lucien BELAIR, le

président du déjeuner-causerie; M. Houlié, à la tribune prononçant son discours; M. Étienne BLANCHARD, P.S.S., et M. Jean ST-GEORGES, directeur des relations extérieures de Radio-Canada. Ce dernier a présenté le conférencier, que M. Gérard Filion, journaliste, a remercié.

Le Livre d'Or de la Belgique versé à nos archives

OTTAWA, 17—(D.N.C.)—Le "Livre d'Or" contenant le nom des Canadiens morts en libérant la Belgique et offert au premier ministre par madame Le Clément de Saint-Marcq demeurera la propriété de l'Etat, et, confié aux Archives publiques du Canada, il sera à la disposition des parents de ceux dont les noms sont inscrits, ainsi que du public.

C'est ce que le premier ministre Mackenzie King a écrit avant son départ à madame de Saint-Marcq dans une lettre personnelle dont la teneur a été publiée hier.

Le "Livre d'Or" contient tous les noms des soldats canadiens qui reposent à Adegem, près de Gand, avec la dédicace suivante: "In Memoriam. Les mères belges, à Son Excellence l'Honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, en souvenir des soldats canadiens tombés glorieusement en territoire belge".

M. KING

Voici un passage de la lettre que M. King a adressée à madame Saint-Marcq:

"Je me sens impuissant à trouver les mots qu'il faudrait pour vous exprimer mes remerciements personnels et ceux du peuple canadien. Soyez assurée que votre dévotion à la mémoire de nos soldats canadiens qui ont donné leur vie pour défendre la liberté et qui dorment maintenant en terre belge, sera profondément appréciée par tous les citoyens canadiens. Je désire, à titre de premier ministre et au nom de ceux qui ont perdu un être cher, vous témoigner leur gratitude à vous personnellement et au peuple belge qui a fait preuve d'une si grande sympathie dans leur deuil."

pas une uniformité morne mais une unité, qui conservera à chaque type de chez nous, qu'il soit Acadien, Québécois ou Ontarien son pittoresque, son originalité, son accent propre, ses particularités linguistiques.

Depuis 125 ans, c'est-à-dire depuis Jacques Viger, les essayistes, ayant la nostalgie des termes originaux, ont sonné le garde-à-vous. Ils ne l'ont pas toujours fait avec bonheur, mais ils ont su mettre au-dessus de leurs considérations académiques et parfois de leurs querelles de grammairiens, tout ce que leur suggérait leur foi dans l'épanouissement d'une langue claire et aimable.

Les tissus à chemises ont augmenté de 600 p. c.

OTTAWA, 17 — (PC) — M. H.-H. Warren, de Montréal, le secrétaire-trésorier de la Warrendale Shirt Company Limited, a prédit, hier, devant la Commission Royale qui enquête sur les causes de la hausse du coût de la vie, que tous les prix des chemises pour hommes seront haussés avant la fin de l'année, en raison de l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre et d'autres frais de fabrication.

Un autre témoin, M. N. S. McGregor, d'Hamilton, Ontario, le gérant général de la McGregor Shirt Company Limited, a déclaré que le coût des textiles britanniques met les manufacturiers canadiens dans une situation précaire. Pour son compte, ses approvisionnements de tissus venaient avant la dernière guerre, pour une proportion de 80 %, de la Grande-Bretagne. A cause des prix forts que l'Angleterre exige maintenant pour ses tissus, il ne peut plus maintenant importer que 25 % de ce dont il a besoin, et l'article le meilleur marché fabriqué de matériel anglais ne peut se détailler à moins de \$6.

\$4.50 PIECE

Cependant, a-t-il révélé, il a pu obtenir, la semaine dernière, de la Grande-Bretagne, des tissus qui lui permettront d'en vendre, à \$4.25 à \$4.50 l'unité.

Les prix anglais du textile, a poursuivi le témoin, ont augmenté de 600 % depuis 1939, tandis que les prix américains ont augmenté de 400 %. Depuis les trois derniers mois, un mouvement de baisse semble se dessiner aux Etats-Unis, mais, par contre, les tarifs anglais ont enregistré des hausses constantes au cours des six derniers mois.

Si, de déclarer encore M. Mc-

Gregor, un krach survient sur le marché du coton aux Etats-Unis, il serait suivi d'un autre encore plus considérable en Grande-Bretagne, où les prix tomberaient de plus haut, et les manufacturiers canadiens qui auraient acheté à la hausse seraient dans un joli pétrin.

22 P.C. MOINS

Entre parenthèses, même si nous importons 85,000,000 de verges de tissu de la Grande-Bretagne, même si les importations américaines atteignent 85,000,000 de verges, et même si la production domestique atteint les 265,000,000 de verges de l'année dernière, nos manufacturiers disposeront de 22 % de moins de matériel qu'en 1947.

Le conseiller juridique de la Commission, Me H. A. Dyde, a, ensuite, tenté vainement d'appréhender d'un troisième témoin, M. D. H. Rolland, gérant des ventes de la Montreal Cottons Limited, comment il se fait que le Canada n'ait réussi à fabriquer, en 1947, que 634,500 douzaines de chemises avec 533,000,000 de verges de tissu, tandis que sa production de 1939, avec seulement 397,000,000 verges de tissu, avait atteint 710,000 douzaines de chemises. A la question, M. Rolland a répondu qu'il n'avait pas d'opinion.

PRONOSTICS

L'air très chaud qui a couvert le Midwest américain pendant ces derniers jours s'étend vers l'est et a déjà atteint le sud-ouest de l'Ontario. Windsor a enregistré 31 degrés, hier, tandis que Montréal enregistrait 60. Selon les pronostics actuels, on connaîtra une fin de semaine généralement belle et le mercure atteindra des niveaux d'été.

Régions de Montréal, de l'Ontario, des Laurentides, de la Mauricie, du lac St-Jean, de Québec, des Cantons de l'Est et de la baie Comeau: Généralement beau et plus chaud. Maximum à Montréal et Ste-Agathe, 68; à Ottawa, 72; à Québec et Sherbrooke, 67 degrés; à Chicoutimi, 64; à La Tuque, 66; à Rivière-du-Loup, 60.



Un typhon aurait fait 2,000 morts au Japon

TOKYO, 17 — (PA) — Les autorités japonaises et américaines ont révélé que de 800 à 2,000 Japonais avaient été tués ou blessés, dans la ville de Ichinoseki, à la suite d'une inondation qui a ravagé la ville. Un rapport de l'agence de nouvelles "Kyodo" situe le nombre des morts à 2,000 mais les rapports de l'armée américaine ne signalent que 800 morts et disparus. L'agence "Kyodo" rapporte qu'il est tombé 2 pieds de pluie, sur la ville, hier soir, au cours d'un typhon, et que 500 demeures furent démolies et 1,600 autres inondées. La rivière Iwai, gonflée par la pluie, a renversé ses barrages et inondé la ville de Ichinoseki, qui compte une population de 35,000 âmes.

Une bombonne à air aurait causé l'incendie de la gare Bonaventure

Responsabilité à établir

A l'issue d'une enquête tenue, hier après-midi, pour découvrir la cause exacte de l'incendie qui a détruit les cours du Canadien National à la gare Bonaventure et consumé plus de 140 wagons remplis de marchandises de toutes sortes, causant des dommages évalués à \$1,000,000, Me Jean St-Germain, C.R., commissaire des Incendies, a décidé de remettre à huit jours son jugement dans cette affaire, afin de bien étudier le dossier complet et pouvoir ainsi mieux établir les responsabilités.

Une quinzaine de témoins ont été entendus au cours de la longue séance présidée hier par Me St-Germain.

Deux d'entre eux, MM. Albert Lord, aide-camionneur, et George Jones, mécanicien au service des véhicules-moteurs des Chemins de fer nationaux, (tous deux aujourd'hui remerciés de leurs services à la suite d'une enquête faite par les autorités du réseau) furent les principaux à raconter les faits sur lesquels le Commissaire se prononcera.

NETTOYAGE

Selon eux, le désastreux incendie prit naissance lorsque le camion de M. Gérard Lavoie, 31 ans, de l'Abord-à-Plouffe, chauffeur à (Suite à la page 6)

La tournée de M. Duplessis

Il fait 33 degrés sous zéro dans l'Ungava

QUEBEC, 17 — (DNC) — Le premier ministre du Québec et le groupe qui l'accompagne dans sa tournée d'inspection de l'Ungava ont décidé de prolonger leur voyage d'une journée.

* Au cours de l'après-midi d'hier, les voyageurs ont survolé les limites déterminées par le Conseil privé entre le Québec et le Labrador ainsi que le centre d'exploitation minière de la compagnie Hollinger au lac Knob.

Burnt Creek, centre des activités de la cie Hollinger, n'est qu'à un mille de la frontière Québec-Terre-Neuve, fixée par le Conseil privé mais qui n'a pas encore été délimitée par les arpenteurs. Il est possible que Burnt Creek demeure le centre du développement minier mais les habitations futures pourraient être construites plus près de Knob Lake, à 14 milles du centre actuel, où les avions atterrissent en arrivant dans l'Ungava.

200 HOMMES AU TRAVAIL

M. Duplessis a vu 200 hommes au travail ce matin à Burnt Creek. La majorité des ouvriers habitent des huttes en toile ronde appelées "Quonset-Huts", que les Américains ont utilisées au Groënland. Elles s'achètent prêtes à monter sur un plancher. La rareté du bois dans l'Ungava rend nécessaire l'utilisation de ces "Quonset" de toile. Il y a cependant quelques huttes en bois. Dans une hutte plus grande, on a placé la cuisine et la salle à manger avec comptoirs et bancs.

ETAT DES TRAVAUX

La plus grande partie des gisements de fer est du côté du Labrador québécois.

Les 200 hommes ne font que des (Suite à la page 23)

Son état est grave



WASHINGTON, 17 — (B.U.P.) — M. J. Edgar HOOVER, le chef du Bureau fédéral de l'Investigation aux Etats-Unis, est très malade, rapporte-t-on. Il souffre de bronchopneumonie. Ses amis croient que son état de santé est sérieusement atteint. Ils relatent que M. Hoover a refusé de quitter son travail quand les premières atteintes du mal se sont fait sentir. Le patient est allité dans sa demeure de Washington.

Cinq bûcherons se noient dans un lac

ST-ANDREWS, N.-B., 17 — (CP) — Une tragédie de l'onde a enlevé la vie de cinq bûcherons, hier. La petite embarcation qui les transportait a coulé dans les eaux du lac Gibson, à dix milles de St-Andrews, dans le sud-ouest de la province du Nouveau-Brunswick. On compte trois survivants cependant.

Sir Stafford Cripps au Canada, dimanche

OTTAWA, 17. — Sir Stafford Cripps, Chancelier de l'Echiquier, accompagné de Lady Cripps, arrivera au Canada par la voie de l'air, le dimanche 19 septembre.

Il voyagera à bord d'un avion de la B.O.A.C., atterrissant à l'aérodrome de Dorval, à Montréal, à 12 h. 35 (heure normale de l'est), et se rendra à Ottawa par avion.

Le groupe qui accompagnera Sir

* Les noyés sont: MM. Harold Murphy, de Coutt's Hill, près Welsford, N.-B., Sandy Creelan, d'Upper Stewiacke, Nouvelle-Ecosse, Howard Gauvin, de Tignish, Ile-du-Prince-Edouard, et James Perry, Ile-du-Prince-Edouard.

Les survivants sont: MM. Donald Laird, de Jérusalem, N.-B., Arthur Cameron, de St-Jean, N.-B., et James Pine, aussi de St-Jean.

Les huit membres d'une équipe de bûcherons traversaient le lac en vue de prendre le déjeuner sur la rive opposée lorsque survint un coup de vent qui a renversé l'embarcation.

Cette équipe était à l'emploi de Harold Murphy, un contracteur en coupe du bois pour le compte de Fred Cameron, un marchand de St-Jean.

CONGRÈS DES VÉTÉRINAIRES

C'est ce matin, à 10 h., que s'est ouvert, en l'hôtel Windsor, le 23e congrès général du Collège des médecins vétérinaires de la province. Dès 9 h., quelque 200 délégués venant de tous les coins de la province s'étaient inscrits, et c'est le président, le Dr L.-A. Gendreau, de Sherbrooke, qui leur souhaita la bienvenue.

Après le discours présidentiel, les congressistes commencèrent leur journée d'étude avec une conférence sur quelques aspects fondamentaux des maladies à virus chez les animaux; le conférencier était le principal invité d'honneur du congrès, le Dr Charles A. Mitchell, pathologiste vétérinaire en chef du Dominion et directeur de l'Institut de recherches vétérinaires du ministère fédéral de l'Agriculture.

A midi, il y eut assermentation des nouveaux membres du Collège

(Suite à la page 23)



SIR STAFFORD CRIPPS

Stafford Cripps comprendra des personnalités telles que Sir John Woods, secrétaire permanent du Board of Trade, Sir Henry Wilson-Smith, deuxième secrétaire du Trésor, ainsi que d'autres officiers du Trésor.

On s'attend que le Chancelier

(Suite à la page 23)

Deux autres vacances au Sacré Collège



CITE VATICANE, Italie, 17. (B.U.P.) — Le Vatican vient d'annoncer la mort presque simultanée de deux cardinaux. Ce sont les cardinaux Raphaël-Charles Rossi et Manuel Arce y Ochotorena. Ils sont les onzième et douzième cardinaux à mourir au cours des deux dernières années. Le Sacré-Collège est maintenant réduit à 57 membres sur 70, dont 21 sont des Italiens. Le cardinal Rossi était le secrétaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale. Il est né à Pise, Italie, le 28 octobre 1876. Evêque titulaire de Sainte-Praxède, il a été créé cardinal le 30 juin 1930. Il est décédé dans un petit monastère du nord de l'Italie, à l'âge de 71 ans. Le cardinal Arce y Ochotorena était archevêque de Tarragone, en Espagne. Il avait été créé cardinal le 18 février 1916. Il est mort à Barcelone, Espagne.

Mouvement de PRIÈRES pour la PAIX de L'UNIVERS

NEW-YORK, 17 — (PC) — Un mouvement, issu de diverses croyances religieuses d'Amérique du Nord et d'Europe, a demandé une union de prières pour le succès de l'Assemblée des délégués des Nations Unies à Paris. Les cloches de leurs églises respectives sonneront dans un commun appel entre 11 h. 55 et midi, dimanche, dans chaque zone horaire.

Cet appel est appuyé par les chefs catholiques, protestants et juifs en Europe, aux Etats-Unis et au conseil canadien des Eglises. Le pape Pie XII a demandé la tenue d'un jour de prières universelles pour la réussite de l'Assemblée. Il a exprimé l'espoir que les Nations Unies puissent sauver le monde de la "catastrophe inimaginable" d'une autre guerre.

A LONGUEUIL

Une seule famille a trouvé un logement

Selon un M. Boucher de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements, organisme gouvernemental chargé de trouver des logis à l'usage exclusif des vétérans de la guerre de 1939, seule la famille de M. Henri Valois, qui est un vétéran de la dernière guerre, pouvait se réclamer des services de cet organisme gouvernemental. De fait M. Valois a trouvé un logement, hier, par les soins de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements.

M. Boucher nous a déclaré que M. Lalonde, vétéran de la guerre de 1914 et qui a pris part à la célèbre bataille du Jutland, ne peut être secouru, car il n'a pas pris part au conflit de 1939. De plus, a ajouté M. Boucher: "démobilisé depuis 1918, il a eu 30 ans pour se trouver un logis."

Me R. PINARD

Me Roch Pinard, député fédéral de Chambly-Rouville, nous a déclaré par téléphone qu'il n'avait rien de nouveau à ajouter touchant les expulsions de Longueuil mais qu'il faisait tout en son possible

* pour leur trouver un logement convenable.

Grâce aux soins généreux des (Suite à la page 23)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

Fleuriste La Patrie

168 EST STE-CATHERINE

Livraison partout directe-ment de notre serre chaude

Ecoutez CHLP

Le jeudi 17 h. 15

PL 1786-1787

12 h. 30

Thé de la meilleure qualité

"SALADA"
ORANGE PEKOE

Nouvelle politique d'immigration

LES CITOYENS FRANÇAIS SERONT ADMIS AU CANADA SUR LE MÊME PIED QUE LES SUJETS BRITANNIQUES

OTTAWA, 17 — (DNC) — Dans une mesure de portée historique, le cabinet canadien, présidé, hier, par M. Louis St-Laurent a décrété qu'à l'avenir les portes du Canada seront ouvertes à l'immigration française, sans autres restrictions que celles imposées aux Britanniques et aux Américains. Cette mesure est prise afin que le programme d'immigration ne serve pas à détruire la composition ethnique du pays, en favorisant l'immigration de langue anglaise au détriment de l'élément français. C'est, dans la pratique, sur un problème aussi essentiel que celui de l'immigration, la reconnaissance effective de l'égalité des deux races au Canada.

Le premier ministre intérimaire, Louis St-Laurent, a présidé hier une longue séance du cabinet. C'est à l'issue de cette séance que le ministre des mines a déclaré que le cabinet venait d'approuver la nouvelle politique d'immigration. La nouvelle a causé une sensation dans les milieux parlementaires, car c'est la première fois dans l'histoire canadienne que les Français sont placés sur le même pied que les Anglais en ce qui concerne le droit d'entrer au Canada et de participer à son avenir.

IMMEDIATEMENT

Voici la déclaration faite par le ministre des Ressources, Mackinnon, à l'issue de la séance du cabinet :

"Le 9 septembre, à une séance du comité du cabinet qui s'occupe de la politique d'immigration, il fut décidé de recommander au gouvernement que les citoyens de France soient admis au Canada aux mêmes conditions que les citoyens des États-Unis aux citoyens des États-Unis aux sujets britanniques du Royaume-Uni, de l'Australie, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud.

"Le Cabinet a aujourd'hui accepté la recommandation et un arrêté en Conseil mettra la nouvelle politique immédiatement en vigueur.

"Comme résultat de cette décision, les citoyens français qui désirent venir au Canada à titre d'immigrants de France en recevront la permission pourvu qu'ils soient en bonne santé, d'une bonne conduite et qu'ils convainquent les autorités de l'immigration qu'ils ne seront pas susceptibles de devenir à la charge du public."

INTERDITS

Quelle est la portée de la nouvelle politique en ce qui concerne les Français ?

On peut l'exposer en quelques mots. Jusqu'ici, les Français étaient dans les catégories dont l'entrée au Canada est soumise aux réglementations les plus sévères. Ils étaient tout juste un peu mieux que les catégories entièrement interdites, comme les Chinois. Ils venaient loin derrière les "displaced persons" de l'Europe centrale, très loin des étrangers, surtout britanniques et israéliens, qui ont des parents au Canada, et évidemment encore aussi loin des Anglais des divers Dominions et des citoyens américains.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Il y a un peu plus d'un an, la Chambre de Commerce de Montréal avait présenté un mémoire documenté sur la question devant le congrès annuel de la Chambre de Commerce du Canada qui se tenait à Québec. Le mémoire soulignait la préférence écrasante qui était accordée aux britanniques et résumait que "les Britanniques et les Français soient mis sur le même pied quant à la préférence accordée aux immigrants".

QUELQUES CHIFFRES

Quelques chiffres suffisent à illustrer quels ont été les résultats de la préférence accordée aux Britanniques et de l'exclusion presque complète des immigrants français durant les dernières années.

Par exemple, depuis le 1er avril 1939 jusqu'au 31 mars 1947, le Canada a accueilli 166,428 immigrants. Sur ce nombre, on comptait 113,804 immigrants de la Grande-Bretagne et 49,991 des États-Unis, soit un gain de plus de 150,000 pour l'élément de langue anglaise au Canada. Durant la même période, un petit contingent de 360 Français seulement était admis au Canada.

500 FRANÇAIS

En 1947, le Canada a reçu 5,000 immigrants. Soit, l'équivalent de

langue française était insignifiant. Cette année, l'immigration atteindra 140,000 personnes. Durant les premiers six mois de 1948, en effet, on compte 69,500 nouveaux venus au pays. Sur ce nombre, 20,000 sont du Royaume-Uni, 4,000 des États-Unis, 5,000 de la Hollande et seulement 500 environ de la France, alors que l'on a accueilli plus de 31,000 personnes déplacées de l'Europe centrale.

POUR LES PROVINCES

Evidemment, on ignore jusqu'à quel point les Français pourront émigrer au Canada, car le gouvernement impose à Paris des restrictions sévères sur le départ des citoyens, dont il a besoin en face d'une population décroissante. Comme en Angleterre, le gouvernement français empêche ses nationaux de quitter le pays avec des valeurs considérables pour aller s'établir à l'étranger, mais le principal est que la porte du Canada soit ouverte aux Français aussi bien qu'aux Britanniques. C'est le grand principe que reconnaît la mesure d'aujourd'hui et, quant au nombre de Français qui pourront venir au Canada, il y aura toujours lieu de conclure des accords avec le gouvernement de la France à cet égard.

VERBI GRATIA

Par exemple, le premier ministre Drew d'Ontario allait, il y a quelques semaines, en Angleterre pour que des industries anglaises viennent avec leur personnel établir des filiales en Ontario. Depuis son retour, au moins deux grandes entreprises anglaises et les techniciens nécessaires ont commencé à s'installer, tout particulièrement une grande fabrique d'automobiles à Hamilton.

M. Drew, il y a près de deux ans, avait lancé son propre plan provincial d'immigration. Il voulait amener en Ontario au moins 15,000 Britanniques par année. Dans la principale rue Commerciale de Londres, la seule affiche tapageuse et gigantesque que l'on pouvait voir dans la capitale anglaise out entière criait à tout venant : — "Venez tous établir en Ontario". Les candidats à l'immigration s'y enrégimentaient par dizaines de milliers. L'Alberta a suivi l'exemple ontarien et ouvert ses propres bureaux dans Londres.

En vertu des règlements qui interdisaient en pratique l'immigration française au Canada, la province de Québec aurait été impuissante à lancer une campagne de même nature en France. Mais la mesure prise hier par le cabinet, sous la direction de M. Saint-Laurent, fait disparaître cet obstacle et, enfin, l'immigration française est soumise aux mêmes règlements privilégiés qui favorisaient jusqu'ici uniquement l'immigration anglo-saxonne.

DE BERNONVILLE?

Mais un porte-parole de l'immigration fédérale ajoute que cette mesure de justice ne bénéficiera aucunement à la famille de Bernonville, parce qu'ils sont entrés illégalement au Canada, et parce qu'au dire du médecin de l'immigration, trois des quatre de Bernonville détenus à Montréal, souffraient de maladie contagieuse.

Général nazi trouvé mort

BERLIN, 17 — (Reuters) — Le général Schumann, ancien chef des troupes d'assaut allemandes et qui s'éleva tandis qu'il attendait son tour de paraître au tribunal de Nuremberg en décembre 1947, a été trouvé mort dans un hôtel d'Osnabrück, dans la zone britannique en Allemagne.

EN COUR DE POLICE

LOGEMENTS A LOUER

La crise du logement a eu de nouveaux échos en Correctionnelle hier quand deux inculpés, Lorenzo Lévesque et Frank Houle, dont l'adresse n'apparaît pas au dossier, ont subi leur enquête judiciaire devant le juge Edouard Tellier. Selon la version des plaignants, ils auraient versé aux inculpés des sommes d'argent allant de \$25 à \$100 et même davantage, en dépôt leur garantissant l'occupation de logements à travers la métropole. En certains cas, ils durent même acheter les meubles de la logis, tel que la chose se pratique couramment dans toute la ville, ou encore déboursaient d'autres sommes pour "avoir la clé".

Dans le cas de Lévesque, qui représentait Me Edmond Courchesne, le Tribunal fit remarquer à la plaignante qu'elle aurait dû convoquer d'autres témoins pour l'appuyer dans ses dépositions, au lieu de s'adresser à la Cour "uniquement pour se faire rembourser". — Libre à vous, déclara le juge Tellier, de déposer d'autres plaintes contre l'inculpé, mais je me vois forcé de renvoyer l'accusation telle que portée contre lui.

Dans le cas de Houle, qui aurait conspiré avec Lorenzo, Charles et Gérard Lévesque, pour obtenir sous de fausses représentations une somme de 60 de M. Jacques Lizotte, une autre de 100 de M. Gilbert Roy et une troisième de \$25 de M. G. Allard, le juge René Thibierge fixa l'enquête judiciaire de l'inculpé au 21 du courant après avoir accordé deux cautionnements de \$950 chacun, ou un dépôt en argent de \$1,000 pour sa libération.

Houle dut de plus subir son enquête devant le juge Tellier sous l'accusation d'avoir soutiré la somme de \$25 à Mme Adrienne Labelle en lui promettant un logement situé au numéro 3772 rue Adam, mais non sans lui avoir vendu l'ameublement pour une somme de \$450.

"Quand je me suis présentée au bureau de Houle, au numéro 1592 rue St-Hubert, déclara-t-elle au tribunal, on me dit que l'accusé avait changé d'adresse. Quant à la dame qui occupait cet appartement de la rue Adam, elle m'affirma n'avoir jamais donné la permission à qui que ce soit de vendre ses meubles. Ce fut alors que je portai plainte."

"Encore un autre propriétaire foncier, souligna le juge en s'adressant à Houle. La preuve telle que présentée est cette fois amplement suffisante pour l'envoyer subir son procès, et je fixe son examen volontaire à la semaine prochaine."

Lors de sa comparution, Houle protesta de son innocence, jurant que jamais il n'avait tenté d'extorquer malhonnêtement de l'argent aux gens en quête de loyers, ajoutant qu'il rembourserait jusqu'au dernier sou les sommes qu'on lui reprochait d'avoir ainsi acquiescées.

Plusieurs autres causes semblables seront jugées prochainement par nos tribunaux. Il s'agit dans la plupart des cas de citoyens ayant répondu à diverses petites annonces publiées dans des quotidiens et offrant la location de maisons ou appartements à travers la ville.

GUERRE AUX NARCOMANES

La gendarmerie royale canadienne

ne fait depuis quelque temps une guerre plus impitoyable que jamais aux narcomanes. Il y a quelques jours, un individu du nom de Roméo Viau, un incorrigible dans ce genre d'affaires, se voyait condamné à 5 ans de pénitencier et à \$1,000 d'amende pour possession illégale d'héroïne.

Il avait été appréhendé, dans une maison de chambres du boulevard St-Laurent, en compagnie d'une amie, Florida Leclerc, 48 ans, sur qui pesait la même accusation. Dans un important jugement rendu en Correctionnelle, le juge Gustave Marin donna raison à la défense, représentée par Me Alexandre Chevalier, C.R., à l'effet que la poursuite n'avait pas su prouver que la prévenue avait été trouvée en "possession physique et manuelle" de narcotiques, soit des comprimés d'héroïne. Lors du procès, Viau avait lui-même affirmé que son amie ignorait qu'il gardait des stupéfiants cachés dans ses effets et qu'elle n'en faisait donc aucun usage. La défense cita quatre autres cas semblables à celui de l'inculpé où la Cour prononça des acquittements, faute de preuves suffisantes. La prévenue fut immédiatement libérée.

CINQ ANS AU BAGNE

Léo Shannon, alias John E. Hilyard, 42 ans, machiniste de son métier, s'est vu condamner à cinq ans de pénitencier par le juge T. A. Fontaine, pour vol d'effets d'une valeur de \$450. Shannon possède depuis 1924 un long dossier judiciaire pour diverses offenses commises à Whitby, Belleville, Toronto, Montréal, etc. En 1946, il reçut à Toronto une peine de 3 ans de pénitencier plus dix coups de fouet pour vol avec violence. Ses complices, Douglas Jackson et Mary Leclair, furent respectivement condamnés à 4 mois et à un an d'emprisonnement. L'accusation portée contre la jeune femme était pour récel.

FAUX MEDECINS

Quatorze personnes accusées d'avoir illégalement pratiqué la médecine, ont comparu devant le juge René Thibierge. Tous les inculpés, sauf un, ont protesté de leur innocence et leur enquête judiciaire s'inscrira le 23 du courant. Une amende de \$100, plus les frais.

fut imposée dans l'autre cas. Me Jean Trudel, C.R., représentait le Collège des Médecins.

SEVERES SENTENCES

Jean-Jacques Gagnon, sans domicile connu, âgé de 20 ans, qui possède un dossier judiciaire assez chargé, a été condamné à 10 mois de prison pour vol avec effraction, plus six autres mois, pour vol simple, soit un total de 16 mois à la prison commune. Jean-Paul Trahan, également sans domicile connu, coupable de vol d'auto, a reçu le minimum d'emprisonnement prévu par la loi pour telle offense, soit un an de prison.

ACQUITTEMENTS

Jean-Paul St-Jean, 766 est, rue Rachel, accusé de tentative de vol d'auto, a été acquitté par le juge Gerald Almond quand Me Alban Ouellette, avocat de St-Jean, prouva que le suspect avait été trouvé ivre dans la voiture et qu'il était certainement dans l'impossibilité de commettre le vol qu'on lui reprochait.

Florian Limoges, accusé devant le juge Edouard Tellier, d'avoir volé soixante sacs de maïs à un fermier du Marché Bonsecours, a été libéré sur la demande de son avocat, Me Alban Ouellette, aucun plaignant s'étant présenté au moment de l'enquête judiciaire. La Cour renvoya donc immédiatement la plainte.

SURSIS A ASSELIN

Roland Asselin, qui devait être pendu le 1er octobre prochain pour le meurtre du garagiste Téléphore Gauthier, a obtenu un sursis à cette exécution. La Cour d'appel ayant remis la date fatidique au 14 janvier 1949.

Pèlerins de Saint-Raymond au Cap-de-la-Madeleine

QUÉBEC, 17. — Un groupe de pèlerins ayant à sa tête, M. l'abbé Georges-Marie Bilodeau, curé de St-Raymond, comté de Portneuf, se rendra au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, lundi prochain, dans un train spécial du Canadien National.

Le départ de St-Raymond s'effectuera à 5h.45 a.m. et l'arrivée au Cap-de-la-Madeleine, à 9h.50 a.m. Au retour, les quelque 300 pèlerins quitteront le Cap à 1h.15 p.m. Ils arriveront à St-Raymond de bonne heure dans la soirée.

En prévision de la campagne de Ste-Justine



LA PATRIE

Les organisateurs de la prochaine croisade en faveur des enfants malades Sainte-Justine avaient convoqué hier soir, à l'hôpital, tous les dévoués collaborateurs qui ont accepté de présider, dans leurs paroisses respectives, à ce 10e appel en faveur de l'enfance montréalaise. L'assemblée avait pour but de jeter les bases de la campagne de souscription qui se poursuivra du 27 septembre au 7 octobre prochain. Cette photo groupe, de g. à d., 1ère rangée: Me Théodore LEGAULT, fils, président de la campagne; Mme Jean-Marc GOULET et M. Pierre CHARENT, présidente et président de la souscription à domicile; Mme Omer COTE, présidente, 2e rangée: M. Georges LUSSIER, chef du Secrétariat; l'abbé Paul GUILLEAULT, aumônier, et Mme Rose L.-LAFLE, publiciste.

Les médecins de l'Est réclament un hôpital d'au moins 600 lits

L'est de la métropole sera doté d'un vaste hôpital d'une capacité d'au moins 600 lits, dès que les autorités provinciales auront fait les démarches nécessaires pour obtenir la collaboration des religieuses requises pour assumer la direction de l'institution projetée dont la construction sera rendue possible, grâce à un octroi de \$600,000 que versera le gouvernement fédéral, en vertu de son plan de sécurité social et de santé.

C'est ce qui a été révélé lors d'une importante réunion tenue hier soir sous les auspices de l'Association des Hommes d'Affaires de l'Est et à laquelle plus de 50 médecins établis dans ce district de la métropole assistaient.

NECESSAIRE

Selon les orateurs entendus hier soir, et parmi eux il convient de mentionner Me Sarto Fournier, C.R., et Me Raymond Eudes, C.R., respectivement députés de Maisonneuve et d'Hochebaga à la Chambre des Communes, le Dr J. F. A. Gatién, député de Maisonneuve à la Législature provinciale, et le Dr Léopold Lamoureux, qui depuis plusieurs mois ont entrepris les démarches nécessaires pour mener le projet à bonne fin, la construction d'un hôpital dans l'est de Montréal est devenue une nécessité absolue. Toutes les institutions existantes ne suffisent plus aux besoins toujours de plus en plus pressants et il importe d'agir sans délai. C'est d'ailleurs un fait reconnu que dans tout le territoire compris entre l'avenue DeLorimier et le Bout-de-l'Île, où réside une population de plus de 149,000 âmes, il n'existe aucun hôpital où les malades et les accidentés peuvent trouver refuge et obtenir les soins que requiert leur état.

Dès le début de la réunion, tenue sous la présidence du Dr Léonidas Parent, vice-président de l'Association, un comité de médecins fut formé qui joindra ses efforts aux personnages déjà mentionnés afin de doter l'est de notre ville d'un hôpital dans le plus bref délai possible. Ce comité se compose comme suit : président, le Dr Léopold Lamoureux, président de l'Alliance médicale; secrétaire, le Dr L.-A. Hébert; directeurs, les Drs J.-F.-A. Gatién, M.P.P., L.-René Dionne, Viateur Archambault, Léonidas Parent et Claude de Grandmont (ces deux derniers dentistes de profession).

DES RELIGIEUSES

Le Dr J.-F.-A. Gatién, au cours de la brève allocution qu'il prononça, insista particulièrement sur le fait que l'octroi de \$600,000 du gouvernement d'Ottawa ne sera accordé que lorsqu'il aura été possible de trouver des religieuses pour prendre la direction de l'hôpital. Il suggère que les autorités provinciales, par la voie du ministre du Bien-Être social, l'hon. Albini Paquette, fassent une démarche auprès de S. Exc. Mgr l'archevêque de Montréal, pour obtenir son appui dans ce but.

Me Sarto Fournier a pour sa part déclaré que l'on n'arrivera au but que l'on se propose que si les autorités fédérales, provinciales et même municipales coopèrent. Il a félicité les hommes d'affaires de l'Est d'avoir lancé le mouvement et promet son plus chaleureux appui.

MONUMENTS DE PAIX

"Le programme de sécurité sociale et d'assurance-vie du gouvernement fédéral," a-t-il précisé, "n'a pas surpris ceux qui étaient au courant de la mentalité des chefs de notre gouvernement. A maintes reprises, le premier ministre King a répété que si la guerre devait apporter du nouveau, des monuments, ces monuments ne seraient pas de granit, mais des monuments dont le peuple a besoin: des hôpitaux pour les malades."

Le Dr Léopold Lamoureux, élu président du comité, a remercié ses confrères de la confiance qu'ils lui avaient témoignée. Il a déploré le fait que les Canadiens de langue française soient trop souvent obligés de demander leur admission dans les hôpitaux anglais de notre ville, par suite du manque absolu de lits disponibles dans les

Le 150e anniversaire de Washington comme capitale

WASHINGTON. — M. Edward Boykin, directeur de la Commission nationale chargée de la célébration du sesqui-centenaire qui aura lieu à Washington en 1950, annonce que la commission entend, par cette fête, donner "la plus grande leçon dans l'histoire américaine et dans la tradition américaine qui ait jamais été donnée au peuple américain".

Le thème de la célébration du sesqui-centenaire, dit M. Boykin, est la Liberté, qui a été la force dirigeante historique de l'Amérique depuis sa fondation à Jamestown, Virginie, en 1607. La Commission entend présenter au peuple américain la reproduction la plus belle, la meilleure et la plus entraînante de l'histoire américaine que l'on puisse préparer d'ici avril 1950. La Commission ne peut avoir de plus bel objectif que de reproduire 150 années d'histoire glorieuse et inspiratrice de la nation depuis que Washington devint la capitale nationale.

L'UNITÉ NATIONALE

Le Dr Luther Evans, bibliothécaire du Congrès américain, approuve entièrement l'idée d'une telle célébration. "Nous célébrerons alors, dit-il, l'unité nationale durable d'un grand peuple dont l'habileté à se gouverner a été bien démontrée. Nous célébrerons les principes démocratiques qui ont été à la base de la république américaine, qui l'ont maintenue et qui doivent eux-mêmes être maintenus si la nation doit continuer de vivre".

Futur Canadien



JIM MOLLESON, l'un des pionniers de l'aviation, est arrivé à Montréal, hier, à bord d'un appareil transatlantique "North Star" d'Air-Canada, avec l'intention de s'établir au pays et de se faire naturaliser citoyen canadien. Molleson fut le premier aviateur à survoler l'Atlantique de l'ouest à l'est, et il épousa par la suite la célèbre aviatrice Amy Johnson. Cette dernière trouva la mort lorsque l'avion qu'elle pilotait, pour son pays, s'écrasa dans l'estuaire de la Tamise, en 1911. — (Photo Air-Canada).

hôpitaux de langue française. Il demande à ses collègues de participer activement au mouvement lancé.

Mme Roscoe C. O'Byrne, présidente générale des Filles de la Révolution Américaine, dit que cette célébration du 150e anniversaire de la ville de Washington sera une reproduction vivante du mode de vie américain.

LA PETITE HISTOIRE

Les organisateurs de la célébration ont demandé aux 48 États américains de préparer des exhibits basés sur leur propre histoire, leurs grandes traditions, leurs hommes et femmes héroïques qui luttèrent pour faire grandir ces États et les amener à leur présent statut dans l'Union.

Un amphithéâtre sera érigé à Washington où un gigantesque pageant, racontant l'histoire de l'Amérique de 1800 à 1950, sera donné. On a même demandé aux nations de l'Amérique latine de faire comme les 48 États américains et de fournir des exhibits qui démontreraient les liens qui rattachent leur histoire à celle des États-Unis.

Histoire de la Coopérative de Saint-Valérien

ST-JEAN-BAPTISTE. — M. Guy Daigneault, propagandiste de l'Office de l'Électrification rurale, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, a prononcé récemment une causerie à la radio, sur l'histoire de la Coopérative d'Électricité de Saint-Valérien. Il démontra comment une poignée de cultivateurs réunis sont parvenus aux fins qu'ils s'étaient fixées.

"Cette coopérative", dit-il, "fut incorporée le 20 décembre 1944, avant même que l'Assemblée législative adopte sa loi sur les coopératives d'électricité, en mars 1945. Elle se transforma en coopérative d'électricité suivant la nouvelle loi, au cours d'une assemblée générale et spéciale, le 28 juillet 1945.

"Un fait est à noter: la coopérative de Saint-Valérien, et celle de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, sont les deux seules dont l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, autorisa l'incorporation avant la nouvelle loi, malgré des centaines de demandes, venues de toutes les parties de la province.

"Le 13 juin 1946, la coopérative de Saint-Valérien se fusionna avec celles de Sainte-Cécile de Milton et de l'Ange-Gardien-Saint-Alphonse, à la suite d'une suggestion des ingénieurs de l'Office, après un relevé du réseau des trois coopératives qui prouva qu'une fusion serait plus économique.

"Contrairement aux prophètes de malheur, qui proclamèrent l'impossibilité d'une coopérative d'électricité et son échec certain, la Coopérative de Saint-Valérien possède un réseau électrique d'une longueur totale de 130 milles et dessert 500 clients."



C'est par hasard que trois hommes originaires de Gascon, comté de Bonaventure, se sont rencontrés à Hamilton récemment. ARSENE LEBRUN (au centre) a quitté Gascon il y a huit ans; PAUL DUGUAY (à gauche), il y a six ans. Tous les trois ont travaillé d'un côté et de l'autre dans toutes les parties du Québec et de l'Ontario acceptant n'importe quel ouvrage sur l'eau, dans les bois ou dans les usines. "Pierre qui roule n'amasse pas mousse", a fait remarquer M. Duguay. — Arsène bien content de son sort de nomade. Grâce à la "Patrie", ils vont envoyer leur photo.

Bambin de 3 ans tué par une auto

Un bambin de trois ans, Jean-Claude Petitclerc, de Lavaltrie, a été tué instantanément, hier soir, lorsqu'il fut renversé par une auto en traversant la chaussée près du domicile de ses parents. La police rapporte que le véhicule était conduit par M. Albert Poulin, de La Tuque, Qué., qui stoppa aussitôt après l'accident pour se porter au secours de la victime. Le coroner J. Mathieu, du district mentionné, rendit peu après un verdict de mort accidentelle, à la suite d'une enquête qu'il présida peu après la tragédie.

M. David Rosenbloom, 68 ans, 4831, avenue Esplanade, a trouvé la mort lors d'une chute qu'il fit hier après-midi, dans un escalier conduisant au sous-sol de son lo-

gis. Le cadavre du vieillard fut transporté à la morgue pour fins d'enquête du coroner.

M. Théodore Brien, 50 ans, 6686, rue Boyer, a dû être hospitalisé hier après-midi, à Notre-Dame, après avoir été heurté par un tramway. Il traversait la chaussée, à l'angle des rues Viau et Ontario, quand il fut renversé. On le transporta à l'hôpital mentionné où on croit qu'il a le crâne fracturé. Une radiographie établie aujourd'hui la gravité de la blessure. Les constatations d'usage furent faites par le capitaine Léopold Binette, du poste no 34, et les agents Emile Filiatrault et Jean-Paul Dupont, de police-radio.

Yves Caron, bambin de 5 ans, 4051, avenue Marlowe, N.D.G., s'est infligé des blessures à la tête hier après-midi, lorsqu'il fit une chute à bas de sa trottinette, à l'angle des rues Sherbrooke et Marlowe. Il fut subsequmment admis à l'hôpital Homéopathique.

CONCOURS

de
PAIN SUPRÊME Ltée

SAMEDI, 18 SEPTEMBRE 1948

à la salle paroissiale Sacré-Coeur

2035 RUE PLESSIS

M. C.-D. Bousquet, propriétaire de "PAIN SUPRÊME LTÉE", vous invite tous, les adultes comme les jeunes, à y prendre part.

GRATIS — MAGNIFIQUES PRIX A GAGNER



Procurez-vous seulement cinq (5) enveloppes, étiquettes, boîtes à gâteaux que vous pourrez échanger pour un billet qui vous permettra de prendre part au concours "PAIN SUPRÊME" et aux magnifiques prix suivants:

BICYCLETTE, RAQUETTE DE TENNIS, PATINS A ROULETTES, BALLE-MOLLE ET AUSSI DES PRIX SPECIAUX POUR LES ADULTES

N'oubliez pas de conserver les enveloppes, étiquettes, boîtes à gâteaux, cinq (5) seulement pour chaque personne vous admettront au CONCOURS. Venez en foule avec vos petits amis. Donc, rendez-vous à la salle paroissiale SACRÉ-COEUR, samedi matin, le 18 SEPTEMBRE, pour échanger vos enveloppes et recevoir un billet chanceux avant l'ouverture du concours à 10 heures.

Pour renseignements, signalez CRescent 2106

Les paroisses au secours des enfants malades de Ste-Justine

M. Pierre Charest et Mme J.-Marc Goulet, présidents conjoints de la souscription à domicile du 40e appel des enfants malades de l'Hôpital Sainte-Justine, réunissaient, hier soir à l'Hôpital, toutes les personnes dévouées qui ont accepté la tâche de la présidence de cet appel dans leurs paroisses respectives.

COLLABORATION DEMANDÉE*

M. Pierre Charest après avoir félicité chaleureusement les amis de l'hôpital et des petits enfants qui étaient présents à cette réunion, les assura de sa fidèle collaboration quant aux renseignements dont ils auraient besoin au cours de cette campagne. Il fit ressortir toute l'importance du travail collectif et souhaita à tous de recruter des auxiliaires qui, comme eux, comprennent la beauté et la nécessité de l'œuvre nationale qu'est Sainte-Justine au bénéfice des enfants de chez nous.

Me Legault, président de la campagne, félicita l'assemblée de son bel esprit d'ensemble et de collaboration, et remercia tous ceux qui voudront se faire les auxiliaires d'une cause dont dépend notre propre survie et qu'il importe de faire nôtre plus que jamais.

Mme Jean-Marc Goulet eut un mot de reconnaissance à l'endroit des dames qui veulent bien la secourir dans son travail en organisant les paroisses de la ville pour venir au secours des petits malades. C'est un geste maternel tout à l'honneur de celles qui y consacreront avec leur temps et leur patience, le meilleur de leur cœur.

OEUVRE NATIONALE

Présentée par Mme Goulet, Mme Omer Côté, co-présidente générale de la campagne, souligna tout le plaisir qu'elle éprouve de pouvoir collaborer intensément à l'œuvre des enfants malades, qui est une œuvre nationale, avec laquelle il faut compter, si nous voulons protéger la vie de nos petits enfants. Elle félicita ceux et celles qui, une fois l'année, profitent de cette magnifique occasion pour prouver par leur générosité et leur dévouement, tout l'intérêt qu'ils portent à la cause des enfants malades.

M. Georges Lussier, chef du secrétariat, donna les renseignements d'ordre pratique quant à l'organisation des équipes et M. l'abbé C.-E. Guilbault, aumônier de l'Hôpital et de la Campagne, bénit l'assistance.

Outre M. Pierre Charest et Mme J.-Marc Goulet, Me J.-Théo Legault, fils, et Mme Omer Côté ont remarqué à cette assemblée: Mme L. de G. Beaulieu, présidente du Conseil d'Administration, Me André Montpetit et Mme Bernard Conventre, présidents des comités locaux; Me Raymond Drouot, Mlle Patricia Doyle et Rita Forget, président et présidentes de la section locale; M. Jean-Marc Goulet, président de la section des employés; Mme Rose L. LaSalle, publiciste de l'hôpital; Mme O. Castonguay, trésorière; les vice-présidents et vice-présidentes du comité de la souscription à domicile: Mmes Alphonse Bédard, C.-A. Daoust, Fernand Fournier, Germaine Leroux, R. Pym, Alphonse Philie, F.-A. Rivest, Mlle Louise McNichols, MM. G. Desautels, Albert Joly, Laurent Landreau, Réal Morel, François Ranger, Jules Tanguay et autres.

VISITE DE LA SECTION SPECIALE

On nous informe que la Section spéciale ou équipe volante de la Campagne de souscription en faveur de Sainte-Justine a organisé, pour samedi, le 18 septembre, à 2 heures p.m., une visite de l'hôpital à laquelle sont particulièrement invités tous les auxiliaires de cette section et tous les jeunes amis de l'œuvre qui voudraient se faire auxiliaires et collaborateurs de cet appel.

Me Raymond Daoust, Mlle Patricia Doyle et Rita Forget, président et présidentes de cette section recevront. La visite com-

8,000 étudiants inscrits à McGill

La direction de l'université McGill a annoncé hier soir que le nombre des étudiants inscrits pour 1948 dépasserait peut-être même le chiffre-record de 8,000 étudiants enregistrés en 1947.

De toutes les parties du Canada, des étudiants convergent vers McGill; de l'étranger, on apprend que la Grèce tout aussi bien que certains pays de l'Amérique du Sud verraient certains de leurs jeunes ressortissants se diriger vers McGill. Le choix des étudiants se fait principalement sur le mérite académique mais les autorités soulignent que de nombreux étudiants se verront refuser l'entrée de l'université à cause de l'affluence considérable de vétérans-étudiants qui ont la priorité dans l'enregistrement; les vétérans de la dernière guerre forment environ 50% des inscriptions totales à l'université McGill.

A L'U. DE MONTREAL

Les autorités de l'université de Montréal ne prévoient point d'augmentation sensible dans le nombre des inscriptions. L'an dernier au 31 octobre, l'université de Montréal comptait dans ses différentes facultés, 2,276 étudiants et étudiantes. Cette année, ce chiffre dépassera légèrement 2,300. La légère augmentation se fait surtout sentir dans les Facultés de Lettres et de Pharmacie.

TORONTO, 17. (P.C.) — Quelque 15,000 étudiants, soit 2,000 de moins que l'an dernier, se sont inscrits à l'université de Toronto pour les cours commençant le 22 septembre prochain.

Cette diminution est attribuable au nombre moindre des vétérans et des jeunes filles qui se sont inscrites cette année à l'université; contrairement aux dernières années, les jeunes finissants de High School sont plus nombreux cette fois que les vétérans ou les jeunes filles.

Une bombonne à air aurait causé l'incendie de la gare Bonaventure

(Suite de la page 3)

L'emploi du C.N.R., aurait éprouvé des difficultés à fonctionner. MM. Lord et Jones auraient constaté que la conduite à essence était bouchée par des saletés et qu'il fallait trouver une solution immédiate.

M. Lord raconte qu'en pénétrant dans le hangar no 1, il y trouva des bombannes à air. M. Jones apporta aussitôt la conduite à essence. Au moment où M. Lord ouvrit la valve de la bombonne qu'il voulait utiliser pour le nettoyage mentionné, une flamme jaillit. M. Lord fut brusquement jeté sur le plancher du hangar pendant que son compagnon cherchait quelque moyen d'éteindre ce commencement d'incendie. Toutefois, la flamme était si vive et si forte que tous deux s'enfuirent à l'autre extrémité du hangar.

8 POMPIERS BLESSES

Le capitaine Adélard Forget, qui dirigeait les manœuvres, durant l'incendie, a déclaré qu'on avait employé 40 jets d'eau et que huit pompiers furent blessés, soit les pompiers J. Riendeau, H. Lefebvre, Veronneau, Chariton, Leganière, Sabourin, Rucavage et Lamarche. Les trois premiers ont été traités dans les hôpitaux tandis que les cinq autres ont subi les soins requis sur les lieux mêmes de la tragédie.

Il y va de la vie des enfants malades: POUR QU'ILS VIVENT!

Au collège Brébeuf



Me André FORGET, qui présidera le 26 septembre, la réunion annuelle de l'Association des Anciens du Collège Jean-de-Brébeuf. Cette réunion marquera le vingtième anniversaire de fondation de cette institution que dirigent les Révérends Pères Jésuites.

L'incendie, a déclaré qu'on avait employé 40 jets d'eau et que huit pompiers furent blessés, soit les pompiers J. Riendeau, H. Lefebvre, Veronneau, Chariton, Leganière, Sabourin, Rucavage et Lamarche. Les trois premiers ont été traités dans les hôpitaux tandis que les cinq autres ont subi les soins requis sur les lieux mêmes de la tragédie.

M. Adrien Destroismaisons, ingénieur divisionnaire du C.N.R., témoignait à son tour, a dit que les bombes du terminus de la gare Bonaventure tombaient sous sa juridiction. Il prit connaissance d'un plan de la bâtisse et des cours et décrivit les moyens de prévention des incendies en tant que sont concernés les hangars 1 et 2, où les dommages furent particulièrement considérables.

ORDRE PARFAIT

M. Harry Walker, gérant de National Terminal of Canada Limited, déclara ensuite qu'il se trouvait, au moment de l'incendie, 83 employés dans le hangar no 1, et 93 dans le hangar no 2, tous sous la direction de contremaîtres compétents, d'un contremaître général, d'un assistant et d'un agent. A son point de vue, tout était dans l'ordre le plus parfait au moment de l'incendie et l'inspection des matières explosives n'a rien révélé de contraire aux lois et règlements à cet effet. Il fut corroboré par M. Donald M. Grant, inspecteur général des explosifs à l'emploi du réseau national.

Les autres témoins entendus furent T. P. Jeffers, de Toronto, inspecteur régional de la prévention des incendies au service de la compagnie, R. Craven, officier en charge de l'entretien du matériel à combattre les incendies et W. H. Losey, contremaître du transit.

La G.-B. s'aperçoit que la situation est grave

LONDRES, 17 — (P.C.) — La gravité de la situation internationale a forcé, hier, la Grande-Bretagne à accepter sans murmurer la perspective de reconstruire ses défenses militaires.

Voici ce que ses chefs ont appris de la population au cours de la dernière semaine:

- 1.—L'Angleterre doit se tenir prête à utiliser toutes ses ressources pour venir à bout de la politique communiste de fomentation de révolution.
- 2.—Elle doit ralentir la démobilisation de ses conscrits.
- 3.—Elle doit stimuler le recrutement d'aviateurs pour la Royal Air Force.
- 4.—Elle lancera sous peu une campagne de recrutement pour l'armée territoriale (ou de réserve).
- 5.—Elle doit réorganiser ses services de défense civile.

Dans le même ordre d'idées, on a appris que le vicomte Montgomery, chef de l'état-major impérial, a dû contremander deux engagements dans la région de Liverpool pour demeurer à Londres, où le retiennent les travaux de préparation des nouveaux plans de défense.

Enout dernier, cinq jours après que celle-ci eut été frappée par l'automobile du prévenu, à l'angle de la Grande-Allée et de l'avenue de Saboury. On se souvient qu'à l'issue de l'enquête du coroner sur cette tragédie, le jury avait rendu un verdict de mort accidentelle, laissant au département du procureur-général de prendre des procédures judiciaires s'il y avait lieu.

Dix témoins avaient été entendus tard, hier après-midi, lorsque l'enquête fut ajournée à ce matin. Il restait encore à la Couronne quelques témoins à appeler, dont un très important, le docteur Bédard, qui fit subir un examen au chauffeur de l'automobile peu de temps après l'accident et qui, lors de l'enquête du coroner, avait affirmé que M. Fréchette n'était pas en état de conduire son véhicule. On prévoit que la défense s'opposera vivement aujourd'hui à l'admission en preuve de ce témoignage.

Cours de religion

Cours de religion à Marie-Réparatrice, lundi 20 septembre, à 8 h. p.m., donné par le R. P. Maurice Vigneau, S.J., professeur au Collège Ste-Marie.

Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées.

M. Pierre Allard, élu président

OTTAWA, 17.—(D.N.C.)—L'Association des Parcs et Loisirs qui terminait hier à Ottawa son congrès annuel a procédé aux élections des membres de l'exécutif en choisissant M. Pierre Allard, surintendant des Parcs et Loisirs, de Mont-



M. PIERRE ALLARD

réal, comme président de l'Association.

Les autres officiers élus sont: MM. Thomas W. Thompson, surintendant des parcs, de Port-Arthur, Ont., premier vice-président; Charles A. Earbour, directeur des Loisirs dans la ville de Winnipeg, deuxième vice-président; John Pearson, de Brantford, secrétaire; Percy Hill, président du comité de la publicité; les autres membres de l'exécutif sont: MM. Lévis Sauvé, de Verdun, Québec; Oscar Pearson, de Toronto, et R. S. Hatley, de Toronto.

Fréchette en état de conduire?

QUEBEC, 17. (D.N.C.) — On a commencé, hier, devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, la preuve de la Couronne à l'enquête préliminaire de M. J.-Ovila Fréchette, employé civil, accusé de "manslaughter" à la suite de la mort de Mlle Gabrielle Thériault survenue le 30

Queuille réussira-t-il à se maintenir au pouvoir?

PARIS, 17 — (P.A.) — Le sort du cabinet du premier ministre de la France Henri Queuille dépend du vote qu'enregistreront, aujourd'hui, les 42 membres du Comité des finances de l'Assemblée nationale.

Le Comité, qui est formé de représentants de tous les partis politiques de la France, doit, en effet, se prononcer, au cours de la journée, sur le plan imaginé par Queuille pour augmenter de 80,000,000,000 de francs (environ \$200,000,000) les revenus de l'Etat au moyen de nouveaux impôts directs et indirects. Un vote défavorable provoquerait probablement, après six jours d'existence, la chute du cabinet de coalition qui dirige la France.

Entretiens, des grèves, d'inspiration communiste, continuent à se déclarer un peu partout. La dernière en date est celle de plusieurs centaines de milliers de métallurgistes de Paris, qui doivent,

cependant, retourner dès aujourd'hui à leur travail après une grève de protestation de 24 heures.

MAJORATION

Le plan de Queuille ne peut plaire à personne. Il propose des augmentations dans le prix du tabac, des billets de chemins de fer, et d'autres mesures qui, également, affectent tous les Français.

Le parti catholique du Mouvement Républicain Populaire a adopté, hier soir, une motion qualifiant de courageuse la politique préconisée par Queuille, mais déclarant en même temps que le groupement ne leur accorderait son appui que si Queuille prend les moyens nécessaires pour faire baisser le prix de la viande et s'il

impose à tous les ministères des économies substantielles.

HESITANTS

Quant aux socialistes, qui ont été responsables de la chute de trois cabinets au cours des deux derniers mois, on les croit encore plus hésitants.

Le général De Gaulle, pour la première fois depuis le début de la tournée qu'il a entreprise à travers la France, a été hué, hier, près de Grenoble, par des communistes qui s'étaient mêlés à la foule rassemblée pour assister à une cérémonie au cours de laquelle De Gaulle a déposé une couronne de fleurs sur un monument à la mémoire des morts de la dernière guerre.

LE "LOUP SOLITAIRE" DÉTESTE LA PUBLICITÉ

Le gentleman cambrioleur qui fait tant parler de lui depuis que la police d'Outremont a mis fin à ses exploits, il y a quelques jours, est un monsieur qui fuit certainement la publicité, même s'il en reçoit trop à son goût.

Les journalistes présents à sa comparution hier après-midi en Correctionnelle en ont eu la preuve lorsque le nouvel Arsène Lupin a tenté d'éviter les photographes et les reporters. Il portait des verres fumés et son chapeau baissé sur le front lui cachait la partie supérieure du visage. Quand il passa devant les photographes à l'effût, l'inculpé s'est voilé le bas de la figure avec un mouchoir.

TRES BIZARRE

D'après le dossier de la Cour, il s'agit d'un dénommé Charles Foster qui serait domicilié au numéro 7492 avenue Stuart. Or, chose étrange, aucune adresse semblable n'apparaît dans le bottin Lovell... De plus, le véritable nom de l'inculpé serait, non pas Charles Foster, mais Bernard Stromberg. Aucun âge n'est mentionné. Il a environ 27 ans.

Il est demeuré impassible quand le greffier de la Cour a lu les 22 chefs d'accusation portés contre lui. Me Alexandre Chevalier, C.R., qui représente l'accusé, s'est opposé à ce qu'un mandat de dépôt de trois jours soit émis contre son client à la demande du lieutenant-détective Joseph Noël, de la police municipale. Mais le juge en chef Edouard Archambault ordonna que le prévenu soit gardé aux cellules pour y poursuivre son interrogatoire. Il appert que d'autres accusations de vol seraient portées contre lui. Stromberg, ou Foster si on le préfère, est accusé de s'être introduit dans sept maisons d'habitation de Montréal et d'Outremont, et d'avoir volé puis récelé des effets d'une valeur totale de \$9,655. En outre, il est accusé d'avoir été trouvé en possession d'outils de cambrioleur. Son enquête judiciaire s'instruit le 23 du courant.

LE "LOUP SOLITAIRE"

On sait que l'inculpé, surnommé "le loup solitaire", fut appréhendé alors que le détective Paul Séguin de la police d'Outremont et l'un de ses camarades, virent sortir un individu d'une maison de rapport en pleine nuit. Pris de soupçons, ils l'interrogèrent sommairement, mais comme l'autre ne répondait pas d'une manière satisfaisante, ils le conduisirent au poste de police pour en connaître davantage. Ce fut alors que le pot-aux-roses fut découvert et que des per-

quisitions au domicile du prévenu amenèrent la découverte d'un butin considérable que certains évaluent à \$40,000. Le prévenu avait certes du goût, car tous les objets, y compris un tapis oriental de \$2,500, étaient de grande valeur. La plupart de ses victimes étaient des citoyens ou avait été célébré un grand mariage. Il faisait son choix parmi les plus beaux cadeaux de noce en l'absence des époux et des parents, ceci en croquant la serrure à l'aide de l'un de ses vingt passe-partout.

PALMARES

Voici la liste des 22 chefs d'accusation tels que lus lors de sa comparution hier: à Westmount, le 9 juillet 1945, vol par effraction, de nuit, au No 551 avenue Argyle, et recel de marchandises d'une valeur de \$1,700, propriété de Mme Turner Bone; à Westmount également, vol par effraction, de nuit, au No 714 Grosvenor, et recel de différents objets d'une valeur de \$255, propriété de M. Laurence Cohen; à Montréal, le 24 juillet 1948, vol par effraction, de nuit au No 4550 Chemin Circle, et recel d'objets d'une valeur de \$2,700, propriété de Charles Steinhilber; à Montréal également, vol par effraction, de nuit, au No 5015 Chemin Circle, et recel de différents articles au montant de \$3,000, propriété de A. Cohen; à Outremont, le 6 juin 1948, vol par effraction, de nuit au No 927 Pratt, et recel de marchandises d'une valeur de \$1,000, propriété de Benny Sidler; le 30 août 1948, à Montréal, vol par effraction, de nuit, au No 2834 Willowdale, et recel d'objets d'une valeur de \$500, propriété de Sam Rosenberg; le ou vers le 10 août 1948, vol par effraction, de nuit, au No 5740 rue Northmount, et recel de différents articles au montant de \$500, propriété de Ralph Gold.

Combustible qui ne fait pas de suie

Un nouveau combustible qui ne laisse pas de suie, ne fait pratiquement pas de fumée et ne laisse pas de cendres vient de faire son apparition à Montréal pour la première fois.

Il s'agit d'un produit magique appelé "Pres-to-logs" qui résout tous vos problèmes de chauffage ou de cuisson de la façon la plus efficace et la plus économique. Employé et en grande demande aux Etats-Unis et dans les provinces de l'Ouest, "Pres-to-logs" est distribué à Montréal par la maison J. O. Labrecque & Cie, rue Wolfe qui vous donnera tous les renseignements voulus à ce sujet.

Les joueurs perdent, la cour gagne

Une somme de \$712.50 a été payée en amendes hier par 25 hommes arrêtés dans une maison de jeu située à 1302, rue St-Antoine mercredi soir. Tous se sont avoués coupables lors de leur comparution devant le recorder E.-J. McManamy et chacun fut condamné à \$25 d'amende et les frais.

Seulement environ six des accusés purent montrer leur carte de membre du Canadian Social Club où ils furent arrêtés. Le raid fut effectué par les agents de la moralité municipale sous les ordres du directeur-adjoint Ernest Pleau.

WINDSOR, 17. (PC) — Un incendie violent s'est attaqué à un des entrepôts du Pacifique Canadien à Windsor, Ontario, détruisant l'immeuble et tout son contenu. Les dommages sont estimés non officiellement à \$400,000.

Notre forêt

UN TIERS DE NOS EXPORTATIONS PROVIENT DE LA FORÊT

VALEUR DE NOS EXPORTATIONS MONDIALES EN 1947

PRODUITS FORESTIERS	
Pâtes et papiers	100 millions
Autres produits du bois	100 millions
Produits agricoles et végétaux	100 millions
Animaux et produits animaux	100 millions
Métaux non ferreux et leurs produits	100 millions
Fer et ses produits	100 millions
Toutes les autres exportations	100 millions

100 millions

LA FORÊT FOURNIT UN QUART DE LA PRODUCTION DE BASE DU CANADA

Protégeons-la!

Chronique OUVRIÈRE

Bien que les autorités provinciales du travail aient commencé une enquête aux sujets des plaintes des employés de la Dominion Electric Protection Company qui se sont mis en grève, il y a quelques jours, on a annoncé hier soir qu'aucune décision n'avait encore été prise en ce qui concerne un tribunal d'arbitrage pour régler ce différend.

Les grévistes ont quitté leur travail, mardi soir à minuit, dans le but de forcer la compagnie à leur accorder une augmentation de salaire de 15 cents l'heure, en plus d'une semaine de travail de 40 hrs seulement. Ils veulent également obtenir certains contrats relatifs aux employés de l'intérieur. Les quelque 270 grévistes ont quitté leur travail à Montréal, Toronto et Hamilton, laissant ainsi des centaines d'établissements sans protection contre le vol ou le feu. On rapporte cependant que la Dominion Electric Company a requis les services d'un nombre suffisant de constables pour monter la garde et qu'aucun incident sérieux ne s'est produit par suite de la grève.

Un porte-parole officiel du ministère provincial du travail a révélé que le différend sera difficile à régler par suite du fait que les grévistes de l'Ontario demeureront probablement en grève, même si ceux de Montréal décident de reprendre leur travail. On sait que la compagnie en jeu a accepté récemment d'accorder à ses employés une augmentation de salaire de 7 cents l'heure, à la suite de la décision d'un tribunal impartial. Les unionistes ont cependant refusé cette offre pour s'en tenir à leurs propres conditions.

LES MINEURS D'OR

OTTAWA, 17. (PC) — Les autorités fédérales ont été saisies hier d'une mémoire présentée par le Syndicat des employés-unis des mines canadiennes, dans le but d'obtenir certains avantages particuliers pour les employés et les opérateurs des mines d'or du pays.

Ce Syndicat qui compte au delà de 3,200 membres est affilié à la nouvelle organisation connue sous le nom de Dominion Labor Unions. Cette organisation, comme on le sait, a été formée récemment et a absorbé la majeure partie des unions ouvrières qui se sont retirées de la Fédération Canadienne du Travail.

Dans leur requête qu'ils ont fait tenir au ministre des ressources, l'honorable MacKinnon, les mineurs d'or ont demandé une révision de leur statut de contribuable en quatre points. Ce sont: premièrement une révision complète de l'impôt affectant les employés des mines ainsi que leurs proprié-

taires; deuxièmement: l'étude des conséquences des prix fixes sur la production de l'or en ce qui concerne et les producteurs et leurs employés; troisièmement: une réduction spéciale d'impôt personnel fixée à \$500; et finalement, l'étude des effets de l'assurance-chômage en ce qui concerne les mineurs. L'Union soutient que ces derniers bénéficient très rarement de cette assurance et demande qu'on leur accorde pour cette raison des tarifs spéciaux ou qu'on leur laisse la liberté d'y souscrire ou non. Les mineurs d'or allèguent en outre qu'il est juste qu'on leur accorde un dégrèvement spécial d'impôt, à cause du fait que leurs outils coûtent plus cher que ceux des autres ouvriers manuels et à cause du fait que leur labeur est l'un des plus pénibles à accomplir. Les autorités fédérales étudient présentement ce mémoire et feront connaître leurs réactions d'ici peu.

CHEZ LES DEBARDEURS

L'Association Internationale des Débardeurs, local 375, tiendra son assemblée régulière dimanche le 19 septembre, à 2 heures de l'après-midi, à son bureau, au numéro 250 de la rue St-Paul est.

ASSEMBLEE DES INGENIEURS

L'union nationale des ingénieurs opérateurs du Canada tiendra une importante assemblée ce soir, à 8 hrs p.m. en la salle 11 du Monument National, 1182 Boulevard Saint-Laurent. On présidera à l'initiation de plusieurs nouveaux membres et on prendra connaissance de plusieurs rapports.

Vers Haïti



Le R. P. Jean-Paul GLADU, C.S.C., L. Ph., s'est récemment embarqué pour se rendre à Haïti, où il remplira les fonctions d'assistant directeur du Séminaire fondé par la Congrégation de Sainte-Croix au Cap Haïtien. Le Père Gladu est le fils de M. et de Mme Emile Gladu, de la Côte des Neiges.

La betterave à sucre en Europe

Avant la guerre l'Europe continentale, y compris l'U.R.S.S., produisait plus de 95 p. 100 du sucre dont elle avait besoin. Depuis 1945 la production de la betterave à sucre dans l'Union Soviétique et les autres pays de l'est de l'Europe n'a cessé d'augmenter. En 1939, les cultures dans l'U.R.S.S. couvraient une superficie de 2,78 millions d'acres, en 1947 elles atteignaient 4,57 millions et en 1948 on estime qu'elles couvrent 5,44 millions d'acres. Les cultures courantes en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Bulgarie sont évaluées à 796 mille acres, en augmentation de 12 p. 100 sur 1947. Les deux tiers de la récolte allemande proviennent de la zone soviétique, qui comprend un tiers de la population du pays; le surplus de cette région est acheminé vers la Russie en guise de réparation de guerre.

Chemin de fer national du Canada

Région du centre

SOUMISSIONS

Agrandissement de l'immeuble des machines-outils

Ateliers de la Pointe-Saint-Charles Montréal, Québec.

On recevra jusqu'à 3 h. de l'après-midi, heure normale de l'est, le 7 octobre 1948, des soumissions cachetées, adressées à M. B. Wheelwright, ingénieur en chef, Chemin de fer national du Canada, 360, rue McGill, Montréal. L'enveloppe devra porter la suscription bien lisible: "Confidentielle", "Soumission pour l'agrandissement de l'immeuble des machines-outils, Pointe-Saint-Charles, Montréal, Qué." On prêterait aux entrepreneurs, les plans, devis, formule de contrat, instructions aux soumissionnaires et formules de soumission, sur dépôt d'un chèque visé à l'ordre du chemin de fer national du Canada, au montant de cent dollars (\$100), lequel dépôt sera remboursé sur retour en bon état des plans, devis, etc.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les plans, devis et formules de soumission au bureau de l'ingénieur en chef, chemin de fer national du Canada, ch. 703, 355, rue McGill, Montréal, Qué.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune autre des soumissions.

Le vice-président

à l'administration

N. B. WALTON.

Montréal, 13 septembre 1948.



Nicholas "Nick" Minnelli, 32 ans, a été trouvé coupable d'évasion du bagne de Kingston le 18 août 1947 et a été condamné à trois années additionnelles de bagne. Il purgeait une sentence de 17 ans lors de son évasion. Il avait d'abord été condamné pour enlèvement et vol à main armée. Minnelli s'était évadé en compagnie d'Ulisse Lauzon et de Donald McDonald qui est toujours au large. Lauzon a été tué par des bandits aux Etats-Unis.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée : O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier, Téléphone : L'Ancester 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .. 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an .. 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois .. 3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an ... 5.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an .. 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont. : Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone : ELgin 1016.
États-Unis : Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 17 SEPTEMBRE 1948

L'immigration française

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

En relâchant les restrictions à l'immigration, en ce qui concerne les sujets français, le gouvernement canadien vient de corriger une anomalie qui étonnait avec raison tous ceux qui croient la France capable de nous fournir d'aussi bons immigrants que ceux qui nous viennent des États-Unis ou des pays britanniques. Désormais, les Français seront traités sur le même pied que les sujets américains et britanniques, c'est-à-dire qu'ils pourront venir s'établir au Canada moyennant certaines conditions indispensables, concernant la santé, la moralité et les moyens de subsistance, que notre pays applique avec raison à tous les étrangers.

Ce changement d'attitude de l'immigration canadienne donnera satisfaction à ceux qui préconisent une immigration française nombreuse pour faire contre-poids à celle des pays britanniques et de l'Europe centrale, dont le flot, craignent-ils, est en voie de diminuer la proportion des Canadiens de langue française au pays. Le fait est que les milliers de nouveaux venus accueillis par le Canada depuis la fin de la guerre sont pour la grande majorité des gens qui ne parlent pas le français et qui n'ont pas l'intention d'en faire leur langue courante. Un très petit nombre d'entre eux se sont d'ailleurs fixés dans la province de Québec. De la sorte, la proportion de la population de langue française au Canada a déjà diminué.

Il reste à savoir si l'immigration française haussera cette proportion. Il faudrait pour cela que tous les Français désireux de s'établir au Canada puissent émigrer. Il y a à cela deux empêchements, dont le premier se trouve dans les restrictions que le gouvernement français met à l'émigration et dont le second réside dans l'absence de mesures particulières d'encouragement de la part du gouvernement de la province de Québec, dont la ferveur à cet égard ne se compare pas à celle du gouvernement ontarien envers les immigrants du Royaume-Uni.

Ceci posé, il y a un autre facteur dont l'importance nous est inconnue. C'est le nombre des sujets français qui désirent émigrer au Canada. Nous savons que le Français, règle générale, n'est pas migrateur et que, dans les conditions actuelles, la France ne souffre pas d'un surplus de population qui paralyserait l'essor de sa jeunesse et la ferait tourner ses regards vers l'étranger. Les visiteurs à qui nous posons la question nous disent bien que des milliers de jeunes Français sont désireux de venir au Canada, mais c'est là une indication assez vague et qui ne contredit pas l'affirmation d'Ottawa à l'effet que l'immigration canadienne a reçu jusqu'ici peu de demandes provenant de France.

Il ne semble donc pas que nous devions nous attendre à une immigration française massive. Cette immigration n'en est pas moins désirable, si elle est sélectionnée, car le Canada français pourrait y trouver, à défaut d'un appoint numérique très important, une heureuse contribution d'ordre économique, technique et culturel. D'autre part, cette

immigration, qui devrait logiquement se diriger vers la province de Québec, ne poserait pas ici un problème d'assimilation précisément parce que son faible volume ne saurait éveiller les susceptibilités de certains milieux xénophobes du Canada français.

On saura gré au gouvernement fédéral d'avoir reconnu, par son geste, la valeur de l'immigration française, que les restrictions maintenues jusqu'ici méconnaissaient de façon choquante. Le crédit de ce changement d'attitude est très certainement attribuable aux représentants du Canada français dans le ministère et à celui qui le dirige, M. Saint-Laurent.

L'indépendance de l'Eire

par Alonzo CINQ-MARS

L'Irlande du Sud, ou Eire, est définitivement indépendante et en dehors du commonwealth des nations britanniques. C'est ce que son premier ministre Costello vient de proclamer au cours de sa visite au Canada et ce que le gouvernement de la Grande-Bretagne vient pratiquement de reconnaître. M. Costello a déclaré que son pays va désormais cesser de recourir à la signature du roi de Grande-Bretagne pour les lettres de créance de ses diplomates. C'était là le dernier lien qui unissait l'Eire à la couronne britannique. Ce lien est rompu.

Il fut un temps où une telle décision eût soulevé un tollé d'indignation en Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique l'accueille aujourd'hui avec une apparente indifférence. Il accepte philosophiquement la chose comme un fait accompli sur lequel il n'y a pas à revenir, et il se contente d'annoncer qu'il n'invitera pas l'Eire à se faire représenter à la prochaine conférence du commonwealth des nations britanniques, qui doit commencer à Londres le 11 octobre. Le contraire eût été bien extraordinaire. Des pays étrangers ne sauraient guère être invités à se faire représenter à une telle conférence.

C'est donc l'indépendance de l'Eire. C'est, pour les Irlandais du Sud, la réalisation d'un rêve caressé depuis toujours. C'est, du moins, pour eux, plus que ne réclameraient jamais les partisans du Home Rule, c'est-à-dire un gouvernement autonome pour l'Irlande dans le sein de l'empire britannique, une situation analogue à celle du Canada. L'indépendance proclamée aujourd'hui n'est cependant pas celle de toute l'Irlande. Ce n'est que l'indépendance de l'Irlande du Sud, appelée Eire. L'autre partie, l'Ulster, reste toujours britannique, et les derniers événements ne sont pas de nature à faire changer cet état de choses. La question irlandaise n'est pas encore réglée. Loin de là.

En consommant cette rupture, M. Costello est allé plus loin que M. de Valera n'avait jusqu'ici osé aller. Ce dernier avait successivement relâché le lien britannique, mais il avait jugé à propos de laisser subsister la souveraineté du roi de Grande-Bretagne quant à la manière d'accréditer les diplomates envoyés par l'Eire à l'étranger. Le statut politique de l'Eire posait un problème qui embarrassait les juristes. C'était une république et ce n'en était pas une. C'était un pays indépendant, puisqu'il avait pu rester neutre durant la dernière guerre où l'existence de la Grande-Bretagne était en jeu, et cependant il continuait de demander au roi Georges VI d'accréditer ses ambassadeurs.

Cette situation paradoxale n'existe plus. L'Eire est un pays libre et détaché de tout lien britannique. Il n'est donc nullement étonnant que le gouvernement Attlee n'ait pas invité l'Eire à se faire représenter à la prochaine conférence du commonwealth.

M. Costello peut se vanter d'avoir accompli ce que M. de Valera n'a pas osé faire. D'un autre côté, c'est peut-être prématurément qu'il se targue de voir bientôt cesser le partage de l'Irlande

de par la réunion de l'Ulster à l'Eire. La Grande-Bretagne laisse l'Eire se détacher d'elle parce qu'elle ne peut guère faire autrement, mais on ne doit pas s'attendre à ce qu'elle favorise désormais l'union de l'Ulster à l'Eire. Elle paraissait disposée à le faire, même en dépit de la petite minorité des britanniques de l'Ulster, pour voir une Irlande unie qui serait restée dans le sein du commonwealth des nations britanniques. Il est bien peu probable qu'elle consente jamais à la cessation d'un partage qui romprait tout lien entre elle et l'Irlande.

Bien parler est un devoir

par Henri DUFRESNE

M. Léopold Houllé, président de la section française de la Société Royale du Canada, a dit hier, au Club Richelieu-Montréal, au sujet de notre langage, des vérités qui ne sont peut-être pas très agréables à entendre, mais que nous ferions bien de méditer. S'il est vrai que nous luttons avec énergie dans de multiples domaines de notre vie nationale, pour le respect de nos droits, il est non moins vrai que ce zèle s'arrête à notre parler. Le conférencier a raison de dire que nous nous soucions trop peu de notre parler, et ici on pourrait se demander si nous nous en soucions même un tant soit peu. Car la vérité, c'est que l'on ne parle pas seulement un mauvais français dans la rue, à l'usine ou au bureau, mais que « dans trop de salons et de clubs la langue n'est plus du français, du moins dans le sens de la clarté, de la propriété des termes et du bon goût ». Proclamer les droits de la langue française, c'est bien, mais laisser corrompre cette même langue par un parler vicieux, c'est se faire inconsciemment le complice de ses pires ennemis. Toute corruption est germe de mort.

On note dans nos écoles et collèges, depuis quelques années, une grande amélioration pour ce qui est du bon langage. On enseigne aux enfants à dépouiller leur langage courant des anglicismes et expressions fautives. Ce qui est parfait. Mais cet enseignement, du point de vue pratique, doit se continuer, par l'exemple, en dehors des leçons proprement dites. Trop d'instituteurs qui s'appliquent à parler un bon français en donnant la leçon, mais qui aussitôt après parleront à leurs élèves dans une langue qui ne respecte ni la syntaxe ni le bon goût. On n'aurait jamais l'idée de parler comme on écrit, mais on aurait honte d'écrire comme on parle.

M. Houllé observe fort justement que dès qu'on s'éloigne des milieux industriels (des villes comme Montréal par exemple), le français reprend de sa vigueur, de son pittoresque, de sa clarté. Il ajoute, non moins judicieusement, que le parler rural s'est mieux conservé parce qu'il est plus à l'abri de la contamination. Il est en effet plus savoureux, plus expressif, parce que plus près du génie de la langue, ce génie de la langue que les citadins ont presque complètement perdu. M. Houllé, qui est un de nos hommes de lettres les plus remarquablement doués, fait apostolat excellent pour ce merveilleux instrument de communication et de création littéraire qu'est la langue française.

L'appel de l'Université McGill

Pour la première fois depuis une trentaine d'années, l'Université McGill fait appel au public. L'objectif visé est de \$9,075,000, le strict minimum puisque McGill aurait besoin, pour réaliser ses légitimes ambitions, d'une somme d'environ \$19 millions. Cette campagne de souscription se fera sous le patronage de hautes personnalités du commerce, de l'industrie et des professions libérales. Le très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef de la Cour suprême, est un des présidents honoraires du « McGill Fund » constitué à cette fin. Le président général de la campagne

est M. G.-Blair Gordon, président et directeur-gérant de la Dominion Textile.

L'appel de l'Université McGill trouvera sans doute un écho généreux dans le cœur des Canadiens de langue française. Nous savons tous que le développement économique et culturel de notre pays est intimement lié à l'œuvre universitaire. Nous connaissons tous aussi le rôle éminent joué par McGill dans notre vie économique et sociale. Les universités sont pour ainsi dire des usines de compétences et jamais nous n'avons eu autant besoin de compétences qu'à cette époque de spécialisation dans tous les domaines. Les hommes qui occupent aujourd'hui des postes de commande dans les diverses branches de l'activité nationale ont été formés pour un grand nombre à l'Université McGill et l'on pourrait citer parmi eux maints Canadiens français.

Nous nous devons d'être généreux pour cette admirable institution comme nos concitoyens de langue anglaise l'ont été pour notre université française quand elle a fait appel à leur amitié. Avec le développement des sciences et la hausse constante du coût de la vie, qui se répercute dans le coût des matériaux et des instruments, les universités ont besoin de nouvelles sources de revenu pour accomplir leur mission qui est précisément de stimuler le progrès par la connaissance. C'est à ses universités qu'on juge de la valeur morale et intellectuelle d'un pays : laisser dépérir ou s'embourber dans des embarras financiers une université, c'est abdiquer sa fierté nationale, c'est renoncer au progrès. Les amis de McGill font observer que c'est à tort que l'on croit que cette université est payée d'or. La vérité, dit-on, c'est qu'elle n'a jamais été une institution riche. Les dotations qu'elle reçoit sont de beaucoup inférieures à celles que reçoivent nombre d'autres universités de l'Amérique du Nord : elles sont insuffisantes. C'est pourquoi la population qui bénéficie de ses œuvres se doit d'y suppléer et généreusement. La prospérité de l'Université McGill, comme celle de l'Université de Montréal, est la meilleure assurance de prospérité, à tous.

Un peu de tout

Un grand nombre de travailleurs qui ont déjà dépassé depuis longtemps l'âge de la retraite continuent à rendre

d'importants services à l'industrie anglaise. En effet, nombre de vieux travailleurs spécialisés restent pour l'instant aux postes qu'ils occupent depuis 30 ou 40 ans. La statistique montre que l'industrie sera, par la force des circonstances, obligée de recourir aux services des travailleurs plus âgés dans les années qui vont venir.

Il y a près de 80 ans que le premier effort à mettre les fruits et les légumes en conserve fut fait au Canada, et les conserveries fabriquent alors leurs propres boîtes à la main, à raison de 60 boîtes par jour pour un « expert ». Aujourd'hui, selon l'American Can Company, une machine automatique (can-line) peut produire plus de 400 boîtes de fer-blanc à la minute, l'équivalent d'un quart de million dans une journée de 10 heures.

Les mots qui vivent

—La parole écrite est une semence de bien ou de mal, dont on ne peut pas prévoir tous les fruits de vie ou de mort, une cause dont le contre-coup porte si loin qu'on ne sait jamais jusqu'où va son influence.

Mgr Gibier.

En marge de l'actualité

LA LEÇON

(par Paul de MARTIGNY)

Wally Monette, âgé de 18 ans conscrit de l'armée américaine, prenait samedi sur le seuil de la caserne de Monmouth, New Jersey, des airs avantageux. Il y avait vraiment de quoi. Ne parlait-il pas en permission régulière de son capitaine, passer une semaine à la maison? Son cœur généreux débordait d'enthousiasme: il invita des camarades à venir, dimanche après-midi, prendre le thé chez sa mère. Partant de ce principe que les amis de nos amis sont nos amis, ceux-ci en invitèrent d'autres, tant et si bien qu'une grande partie du bataillon se transporta chez Madame Mabel Champion. La chaussée, avant cinq heures, était embouteillée par les "jeeps" et les policiers au désespoir ne parvenaient pas à rétablir la circulation. Madame Champion, que son fils n'avait pas prévenue, dut faire la queue devant sa porte et attendre un quart d'heure avant d'entrer.

Madame Champion, heureusement, est douée de bon caractère. Elle a de plus l'indulgence naturelle des mères pour leurs fils. C'est donc en riant qu'elle prit l'invasion de son domicile par les amis de son fils, mais elle n'en estima pas moins, avec le charbonnier, qu'elle devait être maîtresse chez elle. Madame Champion ferma donc la porte au nez des "invités" qui continuaient à arriver. Hélas! rien n'y fit. Ne pouvant entrer par la porte, ils passèrent par les fenêtres. Elle se vit dans le cas de faire appel à la police.

Enfin, comme dans l'opérette, elle put s'écrier:

— Enfin seuls!

En femme pratique elle songea aussitôt à faire l'inventaire de la situation. Celle-ci n'était pas drôle. C'était comme si un nuage de sauterelles d'Algérie avait passé sur la maison. La glacière et le buffet étaient vides. Dans le vaisselier, il ne restait que les fleurs peintes dans le fond des assiettes. Les pots de confiture, les boîtes de conserve alimentaires avaient été vidés dans le garde-manger.

— Comme c'est aujourd'hui dimanche, murmura-t-elle, la boucherie et les épiceries sont fermées: il va falloir aller dîner au restaurant.

Mais en ouvrant le tiroir de sa commode elle constata que sa réserve de \$250 avait disparu: un "invité" s'était servi.

— Ce soir, dit-elle à son fils et cette fois elle ne souriait plus, nous nous passerons de dîner. Demain matin, en te levant, tu pourras danser la gigue devant le buffet, car il n'y aura rien à manger. A dix heures j'irai à la banque et à midi nous déjeunerons. D'ici là, je t'exhorte à prendre ta faim en patience.

— Avoir des amis, conclut Madame Champion, c'est une bonne chose, mais point trop n'en faut. Que ceci te serve de leçon.

Le divorce pire mal que le communisme aux E.-U.

LAC SARANAC, New-York, 17. (P.C.) — Le R. P. John-A. Gallagher, C.S.S.R., de l'église Saint-Patrice, de Québec, a déclaré que "le divorce est encore plus à craindre que la terreur du communisme".



Préjugés de race, un mal incurable?

Les préjugés sont une maladie dont les démocraties ne se sont pas encore guéries, a déclaré le révérend Richard-D. Jones, directeur du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis, hier midi, à l'hôtel Mt-Royal.

Le prix du beurre ne varierait pas

OTTAWA, 17. (P.C.) — On ne croit pas, dans les cercles gouvernementaux, que le prix plafond du beurre, sur le marché domestique, varie en raison des importations danoises et néo-zélandaises de la denrée.

En effet, bien que le ministre du commerce, l'hon. C. D. Howe, en annonçant, il y a deux jours, l'acquisition par le Canada de 9 millions de livres de beurre du Danemark et de la Nouvelle-Zélande pour parer à une menace de disette, n'ait pas révélé quels ont été les prix d'achat, on est d'opinion que les frais de transport porteront le prix du produit d'importation au niveau de celui du produit local.

35 CENTS LA LIVRE

En Nouvelle-Zélande, le beurre est plafonné à environ 35 cents la livre, et il est aussi rationné à raison de six onces par personne par semaine. Au sujet des conditions de la vente consentie par la Nouvelle-Zélande au Canada, il est probable que notre gouvernement bénéficiera de conditions identiques à celles qui sont accordées à la Grande-Bretagne, qui paie entre 40 et 45 cents par livre qu'elle importe.

On s'attend que la majeure partie des importations soit attribuée à l'est du pays, où les approvisionnements sont le plus déficitaires.

A huis clos



Le Dr Martin D. KAMAN, ci-haut, est un physicien qui a travaillé à la découverte de la bombe atomique, à Berkeley, Californie. Il vient de comparaître devant le Comité des Activités antiaméricaines parce qu'on le soupçonne d'avoir révélé des secrets aux Russes. Il nie avoir révélé un secret quelconque.

M. Jones, qui a vécu et voyagé en tous les pays sauf peut-être l'Afrique et l'Australie, a raconté comment les communistes russes soulignaient aux Estoniens le fait que les noirs d'Amérique étaient considérés dans certaines parties des Etats-Unis comme une race secondaire et qu'ils étaient persécutés.

Il a avoué que certaines conditions économiques favorisaient la naissance des préjugés, et il a mentionné la rareté des logements, l'immigration intensive suivie de chômage, les épidémies.

MEMES DROITS

"Cependant", dit-il, "nous ne devons pas oublier qu'une démocratie doit garantir à tous les mêmes droits et privilèges. Chez toutes les races, comme dans toutes les religions, on trouve des intelligents et des imbéciles, de même qu'on trouve des saints et des pécheurs. Le moyen de faire disparaître les préjugés, c'est d'apprendre à connaître l'histoire des peuples, à juger les individus à leurs mérites et non d'après la couleur de leur peau ou la religion qu'ils professent.

Le président George Cowie a annoncé que l'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, serait le conférencier au déjeuner de mardi prochain, soit la deuxième journée du congrès des clubs Kiwanis de l'Ontario, le Québec et les Maritimes.

Le nombre des personnes qui se sont déjà enregistrées pour le congrès se chiffre à 900 et l'on prévoit une assistance de 1.200.

DÉFENSE DE CONSOMMER SUR PLACE

QUEBEC, 17. (DNC) — Une plainte portée par la Commission des liqueurs contre la propriétaire d'une épicerie licenciée de Sillery a été rejetée, hier, à l'audience de la Cour des Sessions de la Paix, par M. le juge-en-chef Joseph Bilodeau. Cependant, il reste fort probable que le but de la plainte sera atteint indirectement et que la leçon portera profit.

En libérant la prévenue, faute de preuve suffisante, le juge, qui parlait en connaissance de cause puisqu'il administrait lui-même la régie des liqueurs avant de monter sur le banc, nota que les faits établis au procès avaient certainement révélé de la négligence de la part de celle-ci et il recommanda: "Que les faits prouvés dans cette cause soient rapportés à l'assistant-gérant de la Commission des liqueurs. La Commission, ajoutait-il, a par elle-même des pouvoirs assez étendus, comme, par exemple, celui de canceler le permis de vente à qui elle juge à propos. Ceux qui ont des permis ne doivent pas en user de façon à provoquer le scandale et c'est ce que font malheureusement trop d'épiciers, je ne dis pas tous..."

CONTREBANDE

"Les deux systèmes les plus fréquemment employés par les épiciers sont ou d'alimenter les contrebandiers qui écoulent leur marchandise dans les campagnes, ou de faire exactement ce que la prévenue a fait, en prenant soin de toujours rester en marge de la loi... C'est donc la régie des liqueurs qui devrait régler le cas de Madame".

Dans le cas actuel des inspecteurs de la Commission s'étaient rendus au magasin en question, le 21 août dernier, dans l'espoir de "faire une cause", après que de nombreuses plaintes eussent été reçues. Ils achetèrent de la bière

Le futur site des Nations Unies



C'est à cet endroit, dans la ville de New-York, que s'élèvera, vers la mi-été de 1950 au coût de \$65.000.000 l'édifice des Nations-Unies qui couvrira une superficie de 17 acres. M. Benjamin-F. Cohen, indiqué par une flèche, secrétaire-général suppléant, a présidé à la cérémonie d'inauguration des travaux d'excavation.

et demandèrent à la consommeur sur place. La patronne leur avait alors refusé la permission de boire la bière dans son épicerie, mais elle avait quand même débouché les bouteilles en leur disant: "Allez la boire à côté de la maison... C'est ce que tout le monde fait".

Le juge déclara qu'il ignorait si

la loi défendait d'ouvrir ainsi les bouteilles dans les épiceries, mais que cette procédure constituait certes une invitation pour les clients. La preuve cependant n'était pas suffisante pour condamner la patronne parce que rien n'indiquait que la bière avait été bue sur sa propriété.

Nous avons ce qu'il faut!



"Notre pays produit les métaux précieux que réclame le monde"

"L'Ecosse produit le Scotch supérieur 'BLACK & WHITE' que réclament les Canadiens"

Fondéur: James Buchanan & Co. Ltd.
42 S.M. le Roi Georges VI



Distillateurs de Scotch Whisky
James Buchanan & Co. Ltd.

BUCHANAN'S

"BLACK & WHITE"
SCOTCH WHISKY

Distillation, mélange et embouteillage faits en Ecosse

PROGRAMMES VARIÉS
POUR PLAIRE À TOUS
LES AUDITEURS DE

C H L P

1000 WATTS
1410
AU CADRAN

RYTHME JOYEUX - - RYTHME ENTRAINANT

C.H.L.P. présente
CE SOIR A 8 H.

LES AS DU RYTHME

Une guitare...
Un accordéon...
Un orgue...

UN TRIO... TRIE SUR LE VOLET PAR:

MARCEL ROY

Une réalisation ANDRE CHABOT

NOUVELLES DE SPORTS!

Deux bulletins sportifs sont entendus tous les jours au poste C.H.L.P.

Roland Giguère et son
SPORT-ECLAIR

Cet après-midi à 5 h. 55

Ce soir à 10 h. 50

LE SPORT CE SOIR
avec Jerry Trudel

TOUR DE CHANT

L'émission TOUR DE CHANT sera de nouveau sur les ondes de C.H.L.P. ce soir de 8 h. 30 à 9 h. Ce soir, les artistes au programme seront:

Eleanor Steber (soprano)
Elle chantera:
"Non so Più Cosa Son"
"Guine Alfin il Memento"
"Tortures Unabating"
et
N. Farrow (baryton)
Margot Tobias (alto)
R. Harmon (ténor)
Ces artistes interpréteront des Arias de Bach.

AU CABARET DANSANT

Les amateurs de danse sont invités à syntoniser C.H.L.P. ce soir à 11 h. 30 pour le programme AU CABARET DANSANT.

L'orchestre en vedette est celui de Les Brown tandis que le chanteur invité sera Walt Danna.

Chansonnettes françaises

Tous les jours, le poste C.H.L.P. apporte à son auditoire de nombreuses émissions radiophoniques où la Chansonnette Française prend la vedette. Ainsi, au cours des prochaines 24 heures, vous entendrez:

FLEURS DE PARIS

(tous les après-midis à 3 h. 30)

AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE

(tous les jours de 5 h. à 7 h.)

EN VEDETTE AUJOURD'HUI:

5 h. — Pierre DUDAN
5 h. 15 — Jean TRANCHANT
5 h. 30 — TOHAMA
6 h. — André DASSARY
6 h. 15 — Georges ULMER
6 h. 30 — Renée LEBAS
6 h. 45 — Raymond LEGRAND

L'HEURE FAMILIALE

(tous les soirs à 7 h. sauf le samedi et le dimanche)

LE MOULIN BLEU

(demain matin, 9 h. à 9 h. 30)

SAMEDI SOIR

à

C.H.L.P.

MUSIQUE SUR DEMANDE

Trois heures de musique
de danse

De minuit à 3 h. du matin

Téléphonez vos demandes dès 11 h. 30
Samedi soir: PL. 5225

MUSIQUE SUR DEMANDE

Poste C.H.L.P.
Montréal.

Temps présents

Ce soir à 7 h. 55

M. E. Letellier de Saint-Just

analysera pour
vous, une question
d'actualités
à l'émission

TEMPS PRESENTS

Place Pigalle

Visitez ce soir, de 9 h. à 9 h. 55, les boîtes de nuit parisiennes en compagnie d'un guide rompu à son métier: Maurice Gauvin. Il sait dénicher pour vous les sites les plus agréables du Paris nocturne. Il vous entraînera dans ces lieux, la blague et le sourire aux lèvres, vous communiquera la joie de vivre et vous fera entendre les artistes les plus en vue de la Capitale de l'Art. Ainsi, ce soir, les vedettes entendues seront:

Maurice Chevalier
Gisèle Pascal
Henri Salvador
Colette Mars
Yves Montand
Leo Marjane
Bourvil
et l'orchestre d'Etienne Lortin

RADIO - JOURNAL

C.H.L.P. donne tous les jours des bulletins de nouvelles complets grâce à son affiliation à la Presse Canadienne et à la collaboration du Service des nouvelles du journal "La Patrie".

6.55 du matin
7.50 du matin
9.55 du matin
1.00 après-midi
3.55 après-midi
4.55 après-midi
5.45 après-midi
9.50 du soir
minuit

AMATEURS DE LUTTE

Ce soir, de 9 h. 45 à 10 h. 45

RADIO-ARÈNE

vous apportera sur les ondes de C.H.L.P. la description
de la rencontre finale du grand

Tournoi international de lutte

Directement du
STADE ONTARIO

avec
JERRY TRUDEL

Votre GOÛT est le NÔTRE

Si vous avez des disques classiques et semi-classiques de prédilection, et si vous désirez les entendre, vous n'avez qu'à faire parvenir vos demandes à l'émission VOTRE GOUT EST LE NOTRE aux soins du poste C.H.L.P. La direction du poste est heureuse de consacrer quelques heures par semaine à une audition spéciale de votre choix dans le domaine musical, classique et semi-classique. Ainsi, soyez à l'écoute cet après-midi, de 2 h. 30 à 3 h. 30 pour une autre émission: VOTRE GOUT EST LE NOTRE! Cela vous donnera probablement le goût d'écrire!

LE CHANT DES NÔTRES

Quatre heures tendre, tous les après-midi du lundi au samedi, le poste C.H.L.P. consent de plaire à ses auditeurs et auditrices fait appel au talent de nos artistes canadiens, nos compatriotes qui dans l'art lyrique remportent d'éclatants succès.

Lucille Dumont
Robert L'Herbier
Muriel Millard
Jacques Labrecque
Paulette de Courval
Michel Noël

Qu'on se le dise: LE CHANT DES NÔTRES, tous les après-midi à 4 h. 30.

NEUVAINES

C.H.L.P. offre à ses auditeurs cet après-midi, un autre quart-d'heure de prières de neuvaine à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Le Révérend Père Saint-Germain, est chargé de cette neuvaine.

RADIO-VOYAGE

De 7 h. 30 à 7 h. 45 ce soir, les amateurs de voyage pourront aller sous d'autres cieux. Ce soir, RADIO-VOYAGE les mènera en Arménie en compagnie de l'auteur arménien KHATCHATURIAN.

L'orchestre Symphonique de Chicago dirigé par Arthur Rodzinski vous accompagnera dans ce voyage.

MONTREAL LA NUIT

A 11 h. ce soir, cette émission vous parviendra sur les ondes de C.H.L.P. Directement du Vienna Grill, avec:

Maurice Chamitov

xélophoniste

Paul Thériault

xylophoniste

GUY DARCY, animateur.

VEND REDI

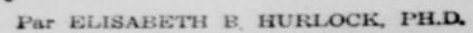
SAMEDI

Protéger les locataires...

L'Association des locataires sou-

Confitures à volonté

La récolte fruitière a été abondante, de sorte qu'on a aboli le rationnement de la confiture ou de la gelée de prunes, de pommes, d'abricots, de pêches, d'ananas, de prunes de Damas, de groseilles, de framboises, de mûres et de rhubarbe. Mais sont toujours rationnées les confitures importées, et les confitures de groseilles à grappes ou de framboises, le miel et la marmelade.



ADOLESCENTE

Commission royale sur le transport

Si Ouest joue le roi de pique, puis un troisième pique, Sud coupera, donnera un deuxième coup d'atout et fera tomber l'as de trèfle. Est retournera probablement carreau, mais Sud mettra aussitôt l'as, passera au mort par un atout et jettera ses deux carreaux sur les trèfles de la table.

rendu par la Commission du transport le 30 mars 1948, par lequel une augmentation d'ensemble des taux de fret par chemin de fer fut autorisée.

HORS JURIDICTION

"En même temps, le gouvernement a décidé qu'à une date ultérieure, une recommandation serait soumise au gouverneur général, concernant la nomination d'une commission sous la loi des enquêtes publiques, dans le but d'examiner et de faire rapport sur des questions de politique économique en dehors de la juridiction du parlement liées à l'opération et à l'entretien du transport national. A ce sujet, on a signalé que la loi des enquêtes exclut de son pouvoir les enquêtes déterminées par toute loi spéciale. La portée des pouvoirs de la Commission royale ne s'étend pas aux questions ou sujets qui, sous la loi des chemins de fer, sont sous la juridiction exclusive de la Commission des transports.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à Tous

Q. — J'ai vingt-huit ans, et l'excellente situation que j'occupe me permettrait de me marier. Or, j'aime éperduement une jeune veuve de vingt-sept ans qui se montre avec moi très indépendante et parfois sarcastique. Je la sais très orgueilleuse, et me demande si elle n'agit pas ainsi à seule fin de dissimuler ses sentiments, car au fond, je la crois beaucoup plus attachée à moi qu'elle ne veut le laisser paraître. On me ridiculise quelque peu dans mon entourage à ce sujet et cela me contrarie. Dois-je continuer de voir cette amie ou essayer de l'oublier?

COEUR TORTURE

R. — Il se peut que, de son côté, votre amie doute de la sincérité et du désintéressement de votre amour et qu'elle cherche à le mettre à l'épreuve. N'allez pas cependant tolérer de sa part de trop cruels sarcasmes, ce qui ferait supposer que vous manquez d'amour-propre et ne vous attirerait que du mépris. Montrez-vous discret et avisé et plutôt que de vous astreindre à une cour assidue, essayez plutôt de laisser quelque peu désirer votre présence. L'altière jeune personne en viendra probablement à apprécier vos qualités, et si elle n'est pas une fielleuse coquette, admettra tout simplement que vous lui êtes cher.

De toutes les fêtes:

Pour les réceptions importantes de fin d'après-midi et les réunions semi officielles du soir on prédit grande vogue au deux-pièces de tissu soyeux. Les jacquards à dessins satinés, les satins brochés, le roide taffeta uni ou agrémenté de motifs brodés de fils métalliques, constituent dans l'ensemble un choix intéressant pour l'élégante.

Horticulteur:

Au moyen d'un croisement effectué en 1932, on a créé au pays un lis à belles fleurs jaune clair qui s'inclinent au vent, et auquel on a donné le nom de "Coronation". Il a été distribué aux producteurs commerciaux. A cause de sa couleur exceptionnelle, on considère que cette fleur est la première d'une nouvelle race de lis à fleurs jaunes. En 1947, un nouveau lis jaune a été distribué au public. Cette variété a pour nom "Sovereign" et porte des fleurs d'un jaune clair, en forme de "casse", à pétales réfléchis. La plante est d'une apparence très attrayante.

Q. — Pouvez-vous me donner une idée du nombre de paires de bas requis pour convenir aux toilettes d'un trousseau de mariée assez élaboré?

MARIEE D'OCTOBRE

R. — On fixe comme minimum, une sélection comprenant ce qui suit: environ six paires de bas pour usage régulier quotidien — dont deux paires de bas convenant aux toilettes d'après-midi, choisis d'après les tons les plus en vogue soit bleu ou de toute autre couleur sombre s'harmonisant bien aux ensembles de la garde-robe. A cela s'ajoutent: deux paires de bas diaphanes de couleurs sombres et deux paires de bas fins de la nuance choisie pour accompagner la toilette de la mariée. On considère qu'il est nécessaire de se procurer deux paires de ceux-ci comme mesure de prudence afin d'avoir l'article sous la main dans le cas d'une "échelle" imprévue.

Si vous devez voyager vers les climats doux, il sera bon de vous munir en plus de quatre paires de bas de nuances claires.

Annie

Boursière de la Société d'Etude



Mlle Cécile CHABOT, peintre et femme de lettres, titulaire de la bourse offerte par le gouvernement français à la Société d'Etude et de Conférences. Mlle Chabot s'embarquera pour Paris le 15 octobre, à bord du "New-Amsterdam".

(Photo Annette et Basil Zarov)

«[★]»

Pour donner plus de couleur à la vie des septuagénaires

Un beau jour, les autorités de l'hôpital Orsett-Lodge à Grays (Sussex, Angleterre) constatèrent que les vieillards confiés à leurs soins agissaient comme s'ils ne désiraient pas guérir. Ils jugèrent qu'il fallait changer de façon d'agir.

VERITABLE ARC-EN-CIEL

Le Dr L. Z. Cosin entra en scène. Pourquoi, se dit-il, ne pas introduire la couleur dans la vie de ces gens? En conséquence, on peignait les salles de teintes primevère ou turquoise; les cadres de fenêtres, en rouge; les plafonds, roses. On a peint sur les murs des scènes rappelant le bon vieux temps: amoureux de l'ère victorienne écoutant la musique militaire, baignades des années 80, etc.

"Les couleurs gaies, assure le docteur Cosin, tiennent les patients alertes".

RESULTAT PROBANT

La statistique lui donne raison, puisqu'une bien minime proportion des patients gardent maintenant le lit toute la journée. La meilleure preuve en est fournie par un vieillard de 86 ans à la jambe brisée.

"Nous le sortions du lit chaque jour, dit le Dr Cosin. Au bout de trois semaines, il voulait absolument se livrer à des exercices. Aujourd'hui, il a tant d'activité qu'il prend l'autobus trois fois par semaine pour se rendre au village voisin où il courtise une veuve propriétaire d'une ferme avicole!"

La santé des dents

Q. — Le régime alimentaire d'une mère expectante influence-t-il l'état de la première dentition du bébé?

R. — L'émail est la surface de protection de la dent contre la carie, et, quand il est bien formé, il possède contre elle un très haut degré de résistance. Or, cela peut être obtenu pour les dents du bébé avec un régime bien équilibré de la future maman. Un bon émail résistant bien à la carie a besoin de certains éléments biochimiques durant sa période de formation, — éléments biochimiques qui proviennent de la diète, c'est-à-dire du régime alimentaire spécialement composé de la mère de demain. En effet, la période de formation de l'émail des dents du bébé commence 15 semaines après la conception et se termine approximativement 15 semaines avant la naissance. Si les éléments voulus nécessaires à la solide structure d'un bon émail résistant pour les dents du bébé, manquent dans la nourriture de la mère expectante, cet émail des dents de l'enfant sera de pauvre qualité et très imparfaitement formé.

Le hasard fait bien les choses

Ruth Lachapelle, une longue jeune fille à la taille flexible comme une piane, est un des mannequins les plus réclamés aux États-Unis où elle a travaillé pour les plus célèbres maisons de haute couture et de photographies commerciales.

MONTREALAISE

Ruth est originaire de Montréal et c'est tout à fait par hasard que sa vie s'est orientée dans cette voie essentiellement féminine. De passage à New-York avec une amie, 17 y a 6 ans, elle accompagna cette dernière chez Nettie Rosenstein. Comme elle regardait défiler les modèles, la grande couturière lui demanda soudain: "Auriez-vous l'obligeance d'essayer cette robe?"

Après l'avoir fait tourner, marcher et évoluer à sa guise, Mme Rosenstein lui offrit de l'engager comme mannequin au salaire nominal de \$80 par semaine. Après maintes délibérations, Ruth accepta et n'eut pas à s'en repentir, puisqu'après un an d'entraînement, elle devint le mannequin le plus en demande de New-York.

Dans la métropole américaine, un mannequin est payé \$10 de l'heure, alors qu'il reçoit 5 et 7.50 ici. Quant à la diète, elle est très sévère, d'ajouter Mlle Lachapelle qui mesure 5 pieds 10 pouces et ne pèse que 115 livres.

A Montréal depuis quelques semaines, Ruth vient de faire une expérience assez inattendue. De son propre aveu, une partie de son succès à l'étranger lui est venu du fait qu'elle était Canadienne française. Ici, lorsque son agent se présente dans une des grandes maisons montrealaises, pour leur offrir ses services, on lui répondit: "Une Canadienne française? Domage!"

L'aventure, assez cocasse, est digne de mention, mais loin de décourager la jeune fille, elle lui a donné le goût de lutter pour gagner.

La jolie Ruth n'envisage pas encore la possibilité de faire du théâtre ou du cinéma. "Je n'ai pas d'expérience, n'ayant pas étudié l'art dramatique", dit-elle. Pourtant, le destin qui l'a gâtée jusqu'ici lui réserve peut-être une nouvelle surprise.

Pour les Gourmets

OEUF BROUILLES

6 oeufs,
1/2 tasse de crème claire ou de lait,
2 c. à soupe de beurre,
Sel et poivre.

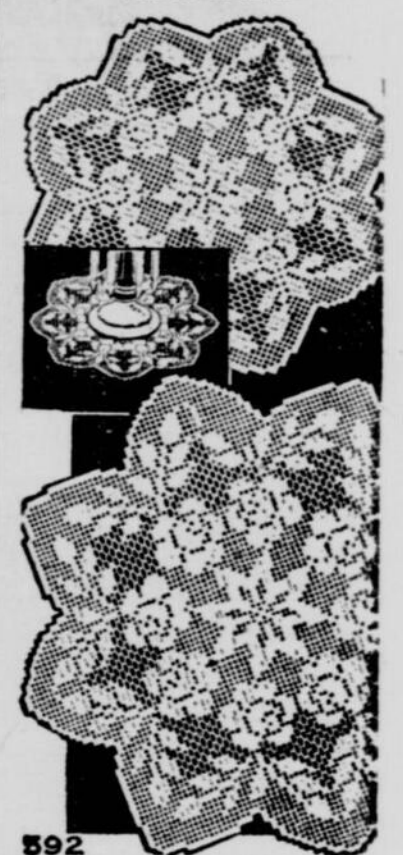
Battez les oeufs légèrement. Ajoutez la crème, le sel et le poivre. Faites fondre le beurre au bain-marie ou dans une poêle épaisse. Versez-y le mélange d'oeufs et cuisez lentement, en remuant de temps à autre avec une fourchette, jusqu'à ce que le mélange se coagule. Servez sur des rôties.

CREME DE TAPIOCA AUX PÊCHES

1 pinte de lait,
1/4 c. à t. de sel,
1 c. à t. de vanille
2-3 tasse de sucre,
1/2 t. de tapioca instantané,
1 c. à soupe de beurre,
4 ou 5 pêches, ou autres fruits,
Sucre au goût.

Mode de préparation: — Mettre les pêches coupées par sections dans un plat, les sucrer au goût. Chauffer le lait au bain-marie, ajouter le tapioca, le sucre, le sel et le beurre. Cuire 15 minutes en brassant souvent. Retirer du feu, verser la préparation sur les pêches; aromatiser et laisser refroidir. Servir dans des coupes. Décorer avec de la crème fouettée et des sections de pêches.

Table d'hôte



592

PATRON No 592—Si vous recevez à déjeuner ou à dîner, voici de fines dentelles que vous pourrez placer sous votre argenterie, comme sous votre délicat verre. Si vous préférez, offrez-les en cadeau à vos amies, vous constaterez à quel point elles seront appréciées.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresse: le tout à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Des hôpitaux préfabriqués

OTTAWA, 17.—(P.C.)—Le Dr P. E. Moore, directeur des services de Santé pour les Indiens, vient d'annoncer la construction prochaine d'hôpitaux et de demeures pour médecins et garde-malades, d'après le système des maisons préfabriquées.

Retraites fermées

Au Couvent de Marie Réparatrice, 1625, boulevard Mont-Royal, Outremont, retraites fermées, du 27 au 30 septembre, pour dames et demoiselles, par le R. P. Ed. Martineau, C.S.V.

En octobre: du 1er au 4, pour jeunes filles par le R. P. Marcel Dufresne, S.J.; pour jeunes dames du 4 au 7, par le R. P. G. Goulet, S.J. S'inscrire pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant: DO. 0776.

L'ART DE BIEN S'HABILLER



Si vous êtes
grassouillette—

N'achetez pas de tissu
attirant l'attention

Votre ligne sera amincie
dans une robe rayée
verticalement.

Mondanités

Au Ritz-Carlton

Lady Williams-Taylor, lady Allan, lady Violet Astor et Mme T.-E. Macaulay, ces deux dernières de Londres, Angleterre, l'hon. et Mme Wilfrid Gagnon, étaient parmi les nombreux invités qui ont assisté au grand dîner qui a marqué mardi soir l'ouverture de l'Oval Room, de l'hôtel Ritz-Carlton.

Danse du Club de Tennis V. E.

Samedi prochain aura lieu, à 9 h. 30 p.m. au LaSalle Golf Country Club, la danse du club de tennis Ville-Emard. Il y aura orchestre, lunch et rafraîchissements.

A bord du "De Grasse"

Parmi les passagers remarquables à bord du De Grasse quittant New-York, mercredi, pour Southampton et le Havre, on note: M. Arthur Leblanc, violoniste, M. André Rousset, vice-consul français à San Francisco, M. Jacques Thibaud, violoniste français et Mme Thibaud, Fabienne Danhauser, (Dan), rédactrice de modes montrealaise.

Réceptions

Mme Jean-Louis Léger et Mme Paul Gérin-Lajoie ont donné un *show* d'ustensiles de cuisine, jeudi dernier, en l'honneur de Mlle Claire Rolland, dont le mariage avec le Dr Jean-Louis Langlois sera célébré, samedi, à Mont-Rolland. Mme Olivier Rolland, Mme Edgar Lan-



Mlle Suzanne Malépart, fille de M. et de Mme Hercule Malépart, dont le mariage avec M. Georges Lefebvre, décédé, et de Mme Lefebvre, aura lieu le 20 septembre prochain.

glois et Mme Henri Gérin-Lajoie servaient le thé et les glaces aidées de Mme Lucien Rolland et de Mlle Marie Langlois, Micheline Beaudry et Hélène Gérin-Lajoie. La table était ornée de fleurs blanches. Plusieurs autres réceptions ont été offertes en l'honneur de Mlle Rolland et de son fiancé.

Fiançailles

Mme Suzanne Lamarre-Paradis, de Longueuil, fait part des fiançailles de sa fille unique, Nielle, à M. Christian Landry, ing. a. et m., fils de M. et de Mme Gabriel Landry, de Lyon, France.

M. et Mme Lucien Gagné annoncent les fiançailles de leur fille, Huguette, à M. Marcel Lamothe, fils de M. et de Mme Henri Lamothe, et petit-fils de l'hon. juge Gustave Lamothe, décédé.

Prochains mariages

M. et Mme Alfred Bélanger, de Montréal, font part du mariage de leur fille Marie-DesNeiges, avec M. Rolland Repper, fils de M. et de Mme Guillaume Repper, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la plus stricte intimité, le samedi 25 septembre 1948, en l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Pas de faire-part.

M. et Mme Grégoire Girard,

★ ★ ★

M. et Mme Raymond Saint-Denis (Julienne Bizaillon), mariés récemment en l'église Saint-Denis. (Photo L. Alain).



d'Outremont, font part du mariage de leur fille, Thérèse, avec M. Georges Poirier, fils de M. Raoul H. Poirier et de Mme Poirier, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la plus stricte intimité, le 25 septembre, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

M. et Mme Patrick McGuire annoncent le mariage de leur fille, Marthe, avec M. Donald LeBrun, fils de M. Georges LeBrun, et de Mme LeBrun, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le samedi 9 octobre à neuf heures, en l'église Saint-Denis.

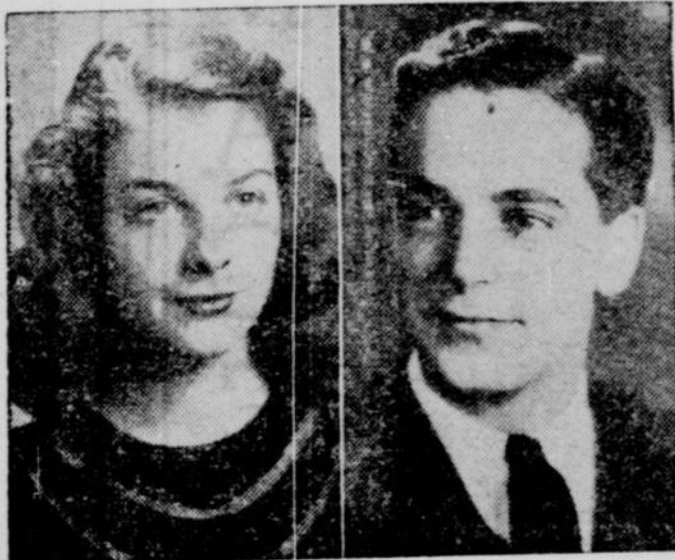
M. et Mme Emery LaPalme annoncent le mariage de leur fille, Gaby, avec M. Marcel Boies, fils de M. et de Mme Armand Boies. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité le jeudi 30 septembre, à 9 h. 30, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église de L'Immaculée-Conception.

M. et Mme D.-A. Lebeuf, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Vivienne, avec M. Léon-Paul Trudel, fils de M. et de Mme Paul-Emile Trudel, d'Ottawa. Le mariage sera célébré dans l'intimité, vers la mi-octobre en la cathédrale de Montréal. Pas de faire-part.

Le docteur et Mme C.-E. Côté, de Notre-Dame de Grâce, annoncent le mariage de leur fille, Madeleine, à M. Jean-M. Longpré, fils de M. et de Mme Alfred Longpré. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 2 octobre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Grâce. Pas de faire-part.

Smith-Deraiche

Ces jours derniers, à neuf heures, en l'église Saint-Dominique de Newport, Gaspé, avait lieu le mariage de Mlle Emilienne Deraiche, fille de M. Jean-Baptiste Deraiche, décédé, et de Mme Deraiche, de Cache-Bay, Ont., avec M. Daniel Smith, fils de M. et de Mme John-



Mlle Monique JARRY, fille du notaire et de Mme Jules Jarry, de Saint-Jérôme et Me Guy BLANCHARD notaire, fils du notaire et de Mme J.-L. Blanchard de Ste-Thérèse, dont les fiançailles ont eu lieu récemment. (Photos W. Notman et A. Dumas.)

Miles Blanche Molloy et Micheline Dupuis, de New-York, se sont embarquées cette semaine pour un voyage de deux mois en Europe.

M. et Mme Georges Paquet et leur fils, Charles-Auguste, sont de retour à Sillery, après avoir visité les régions du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Au cours de leur voyage, ils ont aussi séjourné à Montréal, la Beauce et dans quelques villes des Etats-Unis. Mmes Arthur Ouellet et Henri Quesnel, de Montréal, les accompagnaient.

QUEBEC

Lady Flannery, arrivée d'Angleterre, ces jours derniers, sera l'hôte de Miles Olive et Hazel Boswell, pendant quelque temps.

Mme Léon Garneau et Mlle Suzanne Garneau sont de retour de la Pointe de la Rivière-du-Loup où elles ont passé la saison.

M. et Mme Maurice Gendron et leur famille sont revenus du Lac Saint-Joseph.

Mme André Piché a reçu à déjeuner au Kent House, en l'honneur de Mlle Marie-Paule DesRochers, à l'occasion de son prochain mariage.

OTTAWA

Le ministre d'Italie et la comtesse Carlo Fecia di Cossato passent quelques jours à Toronto.

L'hon. et Mme Douglas Abbott et leur famille sont de retour à Ottawa, après avoir passé la saison à Knowlton.

Le premier secrétaire à la légation italienne et Mme Majoli ainsi que l'attaché commercial, M. Pietro Migone ont reçu, ces jours derniers, en l'honneur du comte et de la comtesse de Cossato à l'occasion de leur départ prochain pour Cuba.

Mme H.-E. Lemieux et Miles Lemieux recevaient dimanche à l'heure du thé pour Mlle Suzanne Boucher dont le mariage avec le Dr Lionel Lemieux sera célébré le 18 septembre.

En l'honneur de Mlle Suzanne Boucher, Miles Josette et Lise Raby ont reçu à l'heure du thé à leur villa de Wychwood.

M. René de Chantal, boursier du gouvernement français, s'est embarqué, cette semaine, à bord du "Queen Mary" pour l'Europe.

Piéton victime d'un hold-up

Un piéton a été victime d'un vol à main armée aux petites heures ce matin, alors qu'il se dirigeait vers son domicile. Il s'agit de M. Kurt Gentmantel, demeurant à 9741, boulevard Saint-Laurent, qui fait rapport à la police que vers 1 h. 30, alors qu'il se trouvait à l'angle de la rue Fleury et du boulevard Saint-Laurent, trois individus, passagers dans une automobile de couleur foncée, lui ordonnèrent, à la pointe du revolver, de leur remettre son argent, soit une somme de \$7. Les voleurs prenaient la fuite quelques secondes plus tard, après s'être emparés de sa montre, de sa bague et de ses chaussures, le tout d'une valeur de \$42.50.

Pèlerinage d'Amicale à la Chapelle de la Réparation

L'Amicale des Retraités formés du tramway organise un pèlerinage pour dimanche le 19 septembre à la Chapelle de la Réparation. Le pèlerinage aura lieu à 12 h. 45 en face des remises des tramways, rue Notre-Dame et Harbour. Le programme de la journée comprend l'arrivée à 1 h. 30, suivie de la bienvenue par le R. P. Prieur. A 2 h. se fera la visite du musée et à 3 h. le pèlerinage du Chemin de la croix. Le Salut du Saint-Sacrement aura lieu à 4 h. 15. Le retour s'effectuera à 5 h. Le comité d'organisation annonce de plus qu'il y aura des tables à la disposition de ceux qui aimeront passer la journée au sanctuaire.

L'île du Prince-Edouard est la plus petite province canadienne.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4528 — La robe boutonnée à l'avant est toujours pratique pour la jeune maîtresse de maison. Celle-ci est ravissante; la ligne est princesse, les manches et le col peuvent être garnis de piqué blanc.

LE PATRON No 4528 est offert dans les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La taille 36 ans requiert 5 vgs dans un tissu de 35 pouces, 1-8 de vg pour le tissu contrastant.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Les B-29 ne craignent pas le froid du pôle

WASHINGTON, 17. (P.A.)—Les bombardiers américains ont triomphé des difficultés du vol arctique, a révélé aujourd'hui le général George-C. Kenney, en déclarant que les équipages aériens ont appris à faire voler les B-29 avec la plus grande efficacité dans les régions froides du pôle.

KYRON

Maintenant en vente au Canada

Gentiment Rondelette ou Agréablement Svelte

KYRON — est un complément de diète qui fournit les vitamines et minéraux nécessaires à l'organisme humain. Il vous aide à vous tenir en bonne forme, sans aucun exercice exténuant. C'est le temps, lorsque vous avez faim ou aux repas de prendre les Tablettes Kyron.

FAITES CET ESSAI DE 7 JOURS

Rendez-vous à votre pharmacien et achetez un paquet de Kyron. Employez tel qu'indiqué. Notez votre poids avant et après emploi. Si vous n'êtes pas satisfait, retournez la boîte vide à votre pharmacien, qui vous remboursera entièrement le prix d'achat. Vous pouvez vous procurer Kyron chez Ledue, I.R.D.A. et dans toutes les pharmacies et magasins à rayons. ESSAYEZ KYRON DES AUJOURD'HUI.



Le robot du Canadien National attire les foules



M. R.C. VAUGHAN, C.M.G. (indiqué par la flèche), président du Canadien National, surveille le robot géant représentant un ingénieur de chemin de fer qui "cause" avec les visiteurs de l'exposition ferroviaire de Chicago, par le truchement d'un ingénieux système de communication à deux voies.

Accompagnant M. Vaughan sont Mme VAUGHAN et M. George-L. BRYSON (à la droite de M. Vaughan), gérant du service des voyageurs du Canadien National et du Grand Trunk Western à Chicago.

Prisonniers dans un ascenseur



Deux employés d'une aciérie de Baltimore, furent soudain pris entre le puits et le plancher d'un ascenseur. Henry BRUGERMAN, (à gauche), et James HENDERSON, à ses côtés, reçoivent les

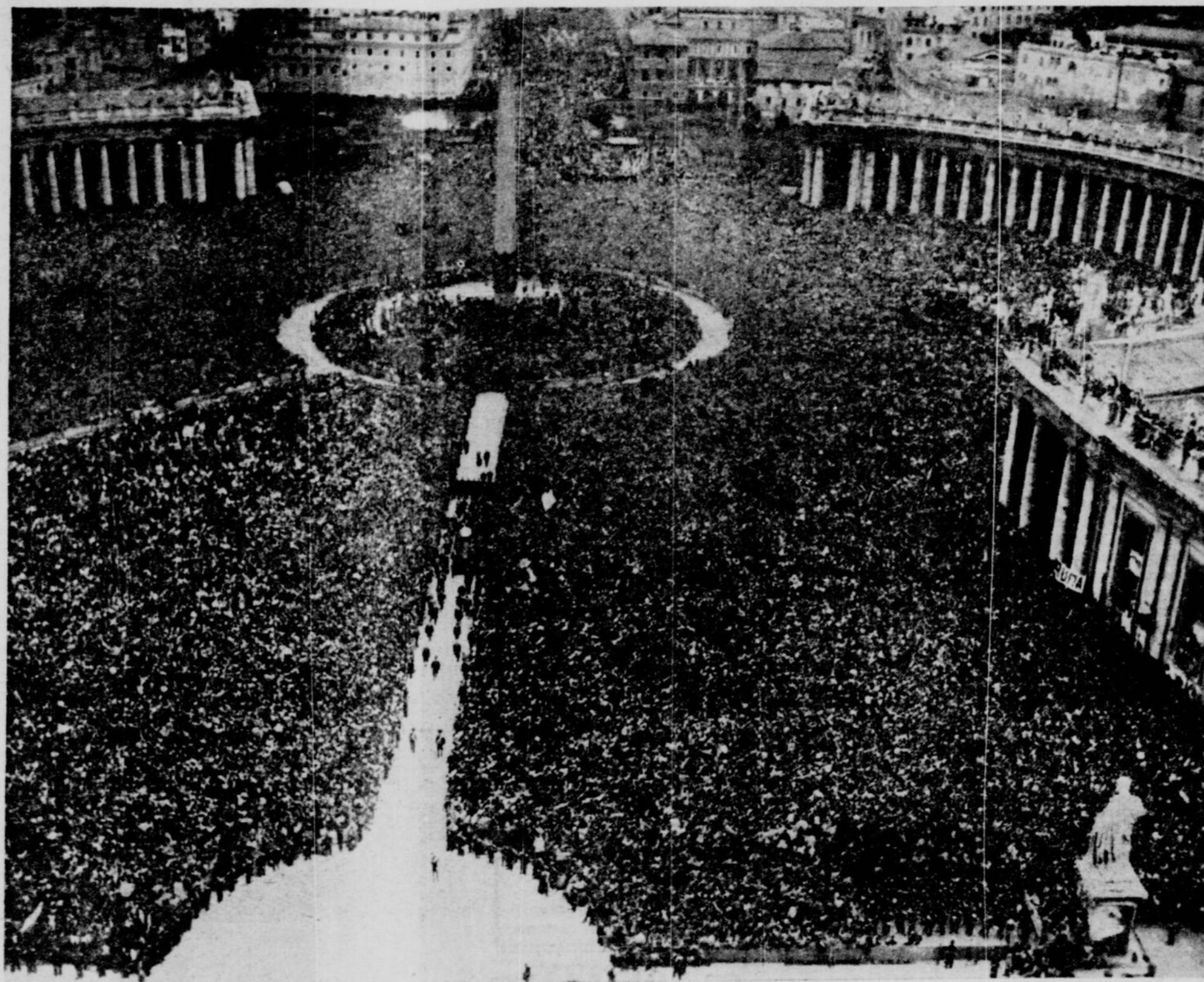
soins des sauveteurs. A droite, on peut voir les jambes des deux hommes sous l'ascenseur, avant qu'on réussisse à leur porter secours.



Un énorme camion, chargé de barils d'huile, et traînant une remorque, remplie, elle aussi, à pleine capacité, quitte, sous les yeux de la police, la raffinerie de la Standard Oil Company, de Richmond, Californie. Les précautions prises n'étaient pas inutiles, puisque le camion devait traverser

des cordons de grévistes de la CIO qui paraissent devant les portes de l'usine, et qui, d'après la police, méditent une vengeance contre 1.500 de leurs compagnons de travail, membres de l'American Federation of Labour, qui avaient abandonné leurs piquets de grève.

Un demi-million de fidèles écoutent notre Saint Père



Plus d'un demi-million de personnes se sont rassemblées sur la place Saint-Pierre de Rome, récemment, à l'occasion du 80e anniversaire de la fondation des mouvements d'action catholique des jeunes. Les jeunes, pour leur part, étaient

représentés par quelque 300.000 membres qui assistèrent à toutes les manifestations, dont un discours par Sa Sainteté le pape Pie XII. La photo ci-dessus, prise pendant le discours du Saint Père, nous fait voir la foule plus que nom-

breuse qui s'était rassemblée sur la place Saint-Pierre afin d'entendre les paroles du Saint Père. Ce serait l'une des plus importantes démonstrations de foi catholique de toute l'histoire de l'église de Rome.

La victime de l'enlèvement



Sain et sauf, le Dr Perlman, médecin de Toronto est photographié à son retour chez sa sœur après avoir été enlevé par trois jeunes gens.

Une balle se loge dans la banquette



Trois jeunes gens, après avoir enlevé le Dr Perlman, le conduisirent à 225 milles de Toronto à une vitesse de 80 milles à l'heure dans sa propre voiture. Au cours du voyage l'un des ravisseurs déchargea accidentellement son arme et la balle alla se loger dans la banquette de la voiture à quelques pouces du chauffeur, manquant le médecin par un cheveu. Le détective Earl Patterson, de la police de Windsor, examine ici le trou de balle dans le siège avant.

Leur voyage a pris fin subitement



La jolie Florence UDYCH, de Philadelphie, se penche sur quelques-uns des oiseaux qui ont trouvé la mort, la semaine dernière, en s'écrasant contre les hauts édifices de l'endroit, au cours de leur migration vers des climats plus chauds. Le même phénomène s'est produit dans plusieurs autres villes américaines. Apparemment, les migrants, volant de nuit afin d'échapper aux oiseaux de proie, ne virent pas les hauts édifices qui se dressaient sur leur route, et s'y fracassèrent en nombre record.

Abandonné dans ce camp



Les trois ravisseurs du Dr Perlman de Toronto abandonnèrent leur victime ligotée dans un camp d'été en bordure de la route. Peu après, le médecin réussissait à se dégager de ses liens pour alerter la police. Quelques heures plus tard trois jeunes gens étaient appréhendés sous une accusation d'enlèvement.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Nos entrevues

Charles Korvin

(par Maurice HUOT)

L'acteur de cinéma Charles Korvin, était hier de passage aux studios de Renaissance-Films où il a rencontré MM. Than et Fields de la Canadian International Screen News. Ces deux producteurs ont l'intention de faire jouer Korvin dans un film basé sur une nouvelle de magazine.

Il est impossible de dire pour le moment quel sera ce film car le prix d'achat pour les droits de la nouvelle monterait tout de suite sans compter la concurrence pour l'obtention de ces droits.

Charles Korvin est un Hongrois d'origine. Il parle un français très pur et très élégant, ayant séjourné trois ans à la Sorbonne de Paris et ayant servi de guide touristique aux Américains dans la Ville Lumière.

HOLLYWOOD

Au sujet du cinéma, Korvin a des idées très nettes. Il n'aime pas les méthodes d'Hollywood à Universal où il travaillait il y a plus de dix ans, ce qui veut dire qu'il ne recevait pas de salaire et que de plus il ne pouvait jouer dans d'autres studios. Il refusait enfin de se libérer du contrat qui le liait à Universal. "Je déteste, dit-il, ces longs contrats qu'on vous fait signer et qui vous étouffent, vous empêchent de bouger. Selon ces contrats vous ne pouvez sortir de la ville sans demander permission, vous ne pouvez subir d'interventions chirurgicales sans demander permission, etc., etc."

TRAVAIL LIBRE

Korvin préfère travailler librement et sur des films qui soient un peu sérieux et qui nous sortent de l'éternel thème de l'amour. "J'ai remarqué, dit-il, faire un film qui mettrait en lumière les problèmes de l'homme de l'heure".

M. Korvin se dit très heureux d'être au Canada et espère y tourner des films. M. Korvin a fait du théâtre en son pays natal et il espère jouer sur le Broadway.

Tout Hongrois qu'il soit, M. Korvin ne joue pas du violon. Cependant il dit aimer profondément la musique de chambre, la musique du Moyen-Âge. M. Korvin a épousé une Américaine Helena Fredericks en 1944.

Comment dit-on rococo en russe

LENINGRAD. — P. Bedrova, professeur à l'école de commerce de Leningrad, prétend que l'URSS, qui maintenant fabrique

En séance privée

Sur un grand film d'actualité

Les studios britanniques ont filmé en couleur les récents Jeux Olympiques qui se sont déroulés en Suisse puis à Londres. C'est ce film important tourné avec beaucoup de soin et sans doute beaucoup de peine, que l'on montrera hier à la presse en séance privée.

J. Arthur Rank est un producteur qui ne fait pas les choses à moitié. Ce film a été reproduit en seize langues. On le verra en français sous peu au cinéma Champlain. Le film débute par un court historique des Jeux Olympiques en Grèce dans un décor approprié puis nous sommes transportés en Suisse où nous assistons dans un fauteuil de choix aux différentes phases des jeux d'hiver, ski, patinage de fantasia, sauts sur skis, toboggan, etc. Nous y voyons au mieux les gracieuses évolutions qui ont rapporté la victoire à Barbara Ann Scott, championne canadienne du patinage de fantasia.

Puis c'est à Londres qu'est transportée la torche des Jeux Olympiques selon la formule antique. Là le film est vraiment grandiose avec une des reproductions fidèles de tous les participants aux jeux, de l'immense foule du stade Wembley contenant 90,000 personnes.

Les cinéastes de J. Arthur Rank ont su s'appliquer à saisir les meilleurs angles et en arriver à un reportage humain de ces immenses assises sportives. Gros plans variés alternent avec des prises de vues d'ensemble. Le ralenti vient souvent détailler les mouvements des athlètes. Un film de plus de deux heures de durée. Ceux qui trouvent qu'on n'en met jamais assez dans les nouvelles seront servis. D'ailleurs ce film est un documentaire de première valeur et ne saurait se comparer en rien aux simples bobines d'actualités, car ici il y a un véritable effort pour faire humain en plus de rapporter par l'image les impressions des Jeux Olympiques en même temps que les faits. En somme de l'excellent travail cinématographique.

Maurice HUOT

elle-même ses machines, peut aussi fabriquer les mots de sa langue. En conséquence, les mots "Pêche Melba, Timbale milanaise, petit-four, rococo et sandwich" seront remplacés par des mots purement russes.



ANNA MAGNANI et ALDO FABRIZI dans une scène de "Rome, ville ouverte", le film qui a stupéfié le monde sera demain à l'affiche au Saint-Denis.

Microfilms à la Municipale

La bibliothèque de Montréal a commencé l'achat d'une série de microfilms reproduisant en entier les anciens journaux canadiens de la province de Québec et des autres provinces du Canada. Ces achats comprennent jusqu'à ce jour des périodiques d'un grand intérêt historique, comme l'énumération suivante en fait foi :

LE CANADIEN pour les années écoulées de 1806 à 1825.

THE MONTREAL HERALD pour les années écoulées de 1811 à 1826.

THE VINDICATOR pour les années 1828 à 1837.

L'AVENIR pour les années 1847 à 1857.

THE CANADIAN COURANT pour les années 1807 à 1834, etc.

Les amateurs d'histoire savent combien est difficile la consultation de ces journaux; la plupart du temps, ils devaient se transporter de bibliothèque en bibliothèque, des Archives d'Ottawa aux Archives de Québec, pour trouver les numéros qu'ils avaient besoin de lire. C'était une chasse dispendieuse et souvent infructueuse. La Canadian Library Association ayant pris l'initiative, après avoir reçu une subvention d'une société américaine, de faire microfilmer ces journaux, la Bibliothèque de Montréal a profité de la première occasion pour acheter des copies de ces films. Dans tous les cas, il s'agit de journaux qui constituent une source documentaire importante et de premier ordre pour l'histoire. Un comité a examiné ceux-ci avec soin et fait un choix qui s'imposera au public.

La Bibliothèque de Montréal possède l'appareil nécessaire pour la lecture facile de ces films. Les historiens et les amateurs d'histoires pourront donc y venir pour trouver les renseignements dont ils ont besoin.

Le mouvement des étoiles

HOLLYWOOD, 15. (PA) — John Wayne qui n'a que des projets pour tourner aux studios Republic entend jouer dans le film indépendant "She Wore a Yellow Ribbon". Pour cela il devra laisser croître sa moustache. "Je désire tourner aussi vite que possible", dit-il.

Wayne doit tourner plusieurs films pour Republic mais la compagnie ayant fait des coupures dans son budget, ces films ne seront pas réalisés avant quelque temps.

Ralph Richardson dit que la scène est un meilleur médium pour présenter les œuvres de Shakespeare que l'écran. Le seul avantage de l'écran de dire le grand acteur shakespearien est de permettre à la foule de goûter le grand auteur classique anglais.

Errol Flynn retournera à la Jamaïque quand il aura terminé de tourner "Montana" il doit reprendre certaines scènes sur la vie marine.

FAUX

Les rapports qui voulaient que Rita Hayworth ait été suspendue pour s'être trop longuement attardée en Europe sont faux. Mlle Hayworth a un contrat qui lui permet un an de repos payé.

Danny Kaye volera vers Londres, y séjournera un jour, puis reviendra. Il doit jouer devant le Roi et la Reine.

Glen McCarthy, le magnat de l'huile du Texas, veut produire des films. Il voulait engager Jack Carson et Dennis Morgan pour un film mais les Warner ne veulent pas louer les services de ces deux acteurs. McCarthy demandera aux deux acteurs de venir assister à l'inauguration de son hôtel à Houston, en guise de consolation.

Humphrey Bogart se promène sur les boulevards d'Hollywood avec sa bagnole importée d'Angleterre. Joan Crawford a été vue, l'autre jour se promenant avec ses deux enfants et deux chiens. Raymond Massey acteur d'origine can-

L'HORAIRE DU FILM

LOEWS—"Emperor Waltz", Bing Crosby, Joan Fontaine: 10.00, 12.00, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

PALACE—"Up in Central Park", Deanna Durbin, Dick Haymes: 10.30, 12.45, 3.05, 5.20, 7.35, 9.55.

CAPITOL—"Silver River", Errol Flynn, Ann Sheridan: 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

PRINCESS—"Key Largo", Humphrey Bogart, Ed. G. Robinson, Lauren Bacall: 10.15, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25, 9.45.

IMPERIAL—"Meet Me At Dawn", William Eythe, Hazel Court: 10.10, 1.05, 4.05, 7.00, 9.35. "The Counterfeiters": 11.44, 2.40, 5.40, 8.35.

ORPHEUM—"My Girl Tisa", Lilli Palmer, Sam Wanamaker: 11.00, 1.40, 4.25, 7.10, 9.55; "Lighthouse": 9.55, 12.35, 3.20, 6.05, 8.50.

SAINT-DENIS—"Le Bal des Passants", Annie Ducaux, Jacques Duménil: 12.30, 3.40, 6.30, 9.40; aussi: "L'Assassin n'est pas coupable", Albert Préjean, Jacqueline Gauthier: 2.00, 5.10, 8.20.

CHAMPLAIN—"Johnny le Gros Bonnet": 12.00, 2.15, 4.35, 6.55, 8.15. Dernière représentation: 8.44.

madienne a été vu se tenant sur une échelle sur le plateau où on tourne "The Fountainhead".

GAYETY

A L'AFFICHE
ARABELLO ANDRE
dans une qui a fait fureur à New-York
8 autres bons numéros
La semaine prochaine
LILI ST CYR

A L'AFFICHE
Robert TAYLOR • Lana TURNER
dans
"JOHNNY LE GROS BONNET"

CHAMPLAIN
St-Catherine Est et Papineau, FA. 1685

ST-DENIS

Annie DUCAUX
Jacques DUMÉNIL dans
"LE BAL DES PASSANTS"
— Aussi —
"L'ASSASSIN N'EST PAS COUPABLE"

PRINCESS

2e SEMAINE
Humphrey Bogart • Edward G. Robinson
Lauren Bacall dans
"KEY LARGO"

LOEWS

2e SEMAINE
Bing Crosby • Joan Fontaine
dans
"The Emperor Waltz"
En couleurs

PALACE

A L'AFFICHE
"Up in Central Park"
avec
Deanna Durbin • Dick Haymes
Vincent Price

CAPITOL

A L'AFFICHE
Errol Flynn • Ann Sheridan
dans
"Silver River"

IMPERIAL

A L'AFFICHE
"Meet Me At Dawn"
avec
William Eythe • Hazel Court
— Aussi —
"The Counterfeiters"

ORPHEUM

A L'AFFICHE
Lilli Palmer • Sam Wanamaker
dans
"My Girl Tisa"
— Aussi —
"Lighthouse"



ERROL FLYNN rencontre ici la belle ANN SHERIDAN à bord d'un navire fluvial dans cette scène de "Silver River", un film sur la ruée vers des mines d'argent au Nevada. On verra ce film dès aujourd'hui au cinéma Capitol.



Une scène du film "Meet Me At Dawn" que l'on verra dès aujourd'hui au cinéma Imperial avec WILLIAM EYTHE, Stanley HOLLOWAY et HAZEL COURT.

Le policier réclame un salaire de \$3,100

Des salaires plus élevés et la reclassification des grades sont les principales demandes qui ont été adoptées à l'unanimité, hier soir, à la salle de l'Assistance Publique par la section de Montréal de la Fraternité Canadienne des Policiers.

Au cours de cette réunion à laquelle assistaient plusieurs centaines de policiers, la Fraternité a uniquement discuté du nouveau contrat que l'on devra négocier avec la ville et qui remplacera celui expirant le 2 octobre prochain. La réunion était sous la présidence de M. J.-P. Lapointe, président de la section de Montréal de la Fraternité.

La demande, comprenant une augmentation générale de \$600 par année pour tous les policiers incluant jusqu'au grade de capitaine-détective, sera incluse dans le nouveau contrat que l'on présentera à la ville de Montréal d'ici le 2 octobre.

D'après le projet adopté unanimement hier soir, un constable de première classe recevrait le salaire de \$3,100. Il en reçoit actuellement \$2,500. La nouvelle reclassification des grades n'incluerait que trois classes de constables qui ne seraient séparés que par une différence de \$400 de salaire annuel.

CLASSIFICATIONS

Parmi les classifications présentées et adoptées il y en a une qui fixerait une différence de \$300 dans le salaire annuel entre les différents grades d'officiers. Ceci est en plus de l'augmentation générale de \$600.

D'après le contrat actuel, un sergent de police reçoit un salaire de \$2,675 par année. Le nouveau contrat exigerait un salaire de \$3,400. Un sergent-détective reçoit actuellement un salaire de \$3,150 et le nouveau contrat lui accorderait \$4,000.

Un capitaine détective, recevant actuellement \$3,400, recevrait \$4,600.

Les mêmes salaires sont demandés pour les femmes policières que pour les constables, et l'augmentation générale de \$600 par année est demandée pour les matrones de la police.

Parmi les autres demandes adoptées il y a celle demandant

Chaleur d'été pour la fin de semaine

Si Dorval a vu juste, nous aurons le plaisir de voir le froid nous quitter, et nous goûterons une fin de semaine presque aussi chaude que si nous étions en été. Dorval, en effet, signale qu'une masse d'air très chaud qui séjournait au-dessus du Midwest américain est à se déplacer vers l'est, et a même atteint le sud-ouest de l'Ontario. La chose est si vraie que la ville de Windsor, en Ontario, bénéficiait d'une chaleur de 81 degrés, hier, alors qu'à Montréal on grelottait, par une température maximum de 60 degrés. Devant ces faits, Dorval conclut que la fin de semaine sera idéale, et que le thermomètre indiquera des températures à peine inférieures à celles de l'été. Ce qui n'est que légitime, d'ailleurs, car l'été ne prend fin officiellement que la semaine prochaine.

Mme Z. Tourangeau, décédée

Mme Z.-O. Tourangeau (Marie-Louise Lapointe), est décédée subitement, le 16 septembre, à l'âge de 65 ans. En plus de son époux, M. Z.-O. Tourangeau, voyageur de commerce, elle laisse trois enfants: Maurice, de la maison L.-G. Beaudry; Jean, de l'Office Central Catholique Limitée, et Jeannine (Mme Paul Beaudry). Le service sera chanté à 9 h. 30, lundi, le 20 septembre, en l'église St-Edouard.

\$1.50 l'heure pour le travail supplémentaire; l'établissement d'un bureau d'arbitrage dans le cas de policiers accusés de mauvaise conduite; l'émission de lettres d'avertissement en hiver pour les agents de la circulation stationnant aux intersections; certaines concernant l'uniforme, etc.

Le "racket" de l'embargo



Le témoin WARREN F. WAGNER déclare devant le Sénat américain que des drains en métal, dont l'exportation des Etats-Unis est interdite, à cause de la rareté du métal réclamé par l'effort de réarmement, ont été exportées en fraude; les tuyaux de fonte avaient été enrobés de ciment, pour en camoufler le matériel.

Les matinées de Fernandel

Afin de permettre au plus grand nombre de personnes possible de voir et d'entendre Fernandel en personne sur la scène du théâtre Champlain, Canadian Concerts & Artists Inc., les imprésarios de sa tournée tiennent à rappeler au public qu'il y aura des spectacles chaque jour dans l'après-midi à 3 heures, à partir de samedi 25 septembre et jusqu'au 3 octobre. Cependant, le 24 septembre, il n'y aura qu'un spectacle en soirée. Les spectacles seront exactement les mêmes l'après-midi et le soir et dureront deux heures.

Canadian Concerts & Artists Inc. a pensé pouvoir ainsi accommoder une foule de gens entraînés ceux qui travaillent le soir, les pompiers, les chauffeurs de taxis, les mères de famille qui ne peuvent quitter leur foyer le soir à cause des marmots, enfin ceux ou plutôt celles qui pourraient craindre de s'aventurer seules la nuit.

"Enfin j'ai vu mon Nash!"

Sans vaine imitation de l'intelligente publicité élégamment bilingue, qui a popularisé depuis quelques mois à Montréal, les fastes de la nouvelle voiture "Nash", l'amateur émerveillé peut s'écrier désormais "Enfin j'ai vu mon Nash".

Ce n'est pas encore tout-à-fait vrai, car le nouveau modèle "Nash-1949" a été révélé le 8 septembre dernier à Chicago, mais en séance privée spécialement destinée aux vendeurs "Nash" du marché canadien. Le Québec et Montréal étaient tout spécialement représentés à cette "avant-première Nash".

La révélation "Nash" sera rendue publique le 22 octobre prochain. Elle portera le nom de série "Airflyte". Mais la Compagnie tenait à familiariser ses vendeurs avec les nouveaux et remarquables perfectionnements du "Nash-1949", comme les a soulignés M. W. E. Johnston, gérant des ventes pour la zone intéressée.

M. Johnston déclara, en présentant la nouvelle merveille roulant: "Ce modèle est absolument unique en fait de style, de confort, de performance, sûreté et économie de roulement".

Le démonstrateur développa ainsi sa thèse: "Ce modèle représente plus de cinq années de recherches, dessins, essais techniques, épreuves sur le terrain, accomplis par des milliers de milles de roulement dans toutes les conditions réelles".

MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. George W. Mason, président des firmes unies "Nash-Kelvinator", a déclaré à ses collaborateurs canadiens: "Notre nouveau modèle fut établi sans compromis, restriction, ou autres limitations non justifiées; il englobe un ensemble de nouvelles valeurs, ligne, puissance technique, etc., qui font de la voiture Nash, une des têtes de lignes dans le domaine de l'auto".

\$15 MILLIONS

M. H. C. Doss, vice-président et chargé des ventes, a révélé que le nouveau "Nash" a coûté \$15 millions d'investissement dans son établissement et sa production série; c'est une voiture fort en avance du type moyen précédemment mis sur le marché par la Compagnie.

Le nouveau "Nash" que tout Montréal pourra admirer le mois prochain, est plus vaste, plus ample, plus beau, plus confortable, et surbaissé en des lignes superbement profilées.

Mais le modèle économique

"600", qui fait souvent plus de 25 milles au gallon, sera maintenu en production pour l'amateur économe.

A MONTREAL

Enchantés de leur voyage, les vendeurs "Nash" à Montréal rentrent avec des projets considérables, pour la présentation au public montréalais, du nouveau modèle Nash-Airflyte 1949, le 22 octobre prochain.

Gratitude des Grecs envers les Canadiens

La reconnaissance profonde du peuple grec pour les vivres et vêtements qu'ont expédiés les Canadiens afin de sauver des milliers de vies en Grèce a été exprimée par un distingué visiteur, le docteur Antoine Codounis, professeur extraordinaire de la Clinique Médicale à la faculté de Médecine d'Athènes et directeur de la Troisième Clinique à l'Hôpital de la Croix-Rouge en Grèce, lauréat de l'Académie de Médecine de Paris.

REMERCIEMENTS

Le Dr Codounis vient de visiter la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, et d'adresser la parole au récent Congrès de l'Association canadienne de Médecins de langue française, traitant de myéomatose multiple et de l'évolution des anévrysmes pariétaux du coeur. Il a exprimé tout particulièrement les remerciements officiels de M. Georgakopoulos, président de la Croix-Rouge hellénique, à notre Croix-Rouge canadienne par l'entremise de M. Paul Vaillancourt, de Montréal, président du Conseil central national de la Croix-Rouge au Canada.

NOBLE INITIATIVE

"En Grèce comme ailleurs dans le monde", dit le distingué visiteur, "on a pris connaissance de l'anoble initiative de la Croix-Rouge canadienne en formant un service national de transfusions gratuites de sang, service déjà établi dans certaines provinces et qui débutera au Québec sous peu. En Grèce un service analogue sous le Dr M. Maccas, de la Croix-Rouge grecque.

" Vos services médicaux au Canada, et spécialement les connaissances et techniques de vos savants médicaux de langue française sont l'égal de ceux de n'importe quel autre pays au monde", ajoute le Dr Codounis. "Et la langue française, est très honorée aussi en Grèce où toute personne qui se pique d'être instruite la parle couramment". Il part le 23 septembre de New-York sur le "Queen Elizabeth" accompagné de sa femme pour le voyage de retour en Grèce.

Les policiers réclament \$600 d'augmentation



Plusieurs centaines de policiers assistaient, hier soir, à la réunion générale de la Fraternité canadienne des policiers, section de Montréal, alors que l'on adopta à l'unanimité le prochain contrat de travail qui sera soumis aux

autorités municipales. Les policiers y réclament une augmentation de \$600 par année et divers autres avantages. Plusieurs femmes policières et matrones assistaient à la réunion. Dans la photo du bas, les officiers de la

Fraternité. De gauche à droite: le sergent Lucien Tessier, directeur pour le siège No 1; le lieutenant Philippe Ménard, directeur pour le siège No 4; le constable Albin Turner, 2e vice-président; le constable J.-Paul Lapointe,

président; Me Guy Merrill Désaulniers, aviseur légal; le lieutenant Hilaire Ancil, secrétaire-archiviste; le constable Gérard Soucis, directeur pour le siège No 3, et le lieutenant-détective Emile Joyal, représentant à l'état-major.

DANSE

CE SOIR

ET TOUTES LES FINS DE SEMAINES

RAY DAWE

et son Orchestre

PALAIS D'OR

rue STANLEY — MA. 6766

On n'y vend pas de liqueurs alcooliques. On y danse seulement

Newark bat Syracuse, 3 à 1, alors que Dick Starr brille

SYRACUSE, 17. — Les Bears de Newark ont défait les Chiefs de Syracuse, 3 à 1, hier soir, pour prendre l'avance dans leur série semi-finale de 4 dans 7 du détail de la ligue Internationale, deux gains à un. Le lanceur Dick Starr a bien espacé 8 coups sûrs aux Chiefs pour remporter la victoire et gagner un beau duel contre Millard (Dixie) Howell.

Newark s'est assuré la victoire dès la première manche en comptant ses trois points. Les Bears ont frappé cinq coups sûrs, dont quatre alors qu'il y avait deux hommes de retirés, pour croiser le marbre à trois reprises. Howell s'est résigné par la suite et un seul autre joueur du Newark a réussi à atteindre le troisième-but. La partie était cependant perdue.

Starr a constamment été maître de la situation au monticule pour les Bears et le seul point du Syracuse n'a pas été mérité. Starr a retiré neuf frappeurs au bâton.

La quatrième partie de la série sera disputée ce soir à Syracuse. Le vainqueur du détail rencontrera le gagnant de la série Montréal-Rochester dans la finale de la ligue Internationale et le privilège de représenter le circuit dans la Petite Série Mondiale.

Newark . . . 300 000 000—3 9 1
Syracuse . . . 000 001 000—1 8 1
Starr et Silvestri; Howell et Black.

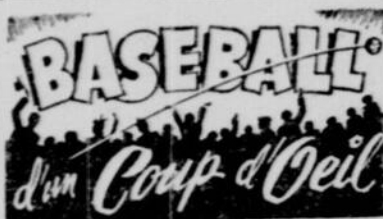
Don Black prend beaucoup de mieux

CLEVELAND, 17. — Le Dr Spencer Braden, spécialiste du cerveau et médecin de Don Black, a dit que le lanceur blessé des Indiens de Cleveland "sortait rapidement de sa torpeur".

Toutefois, le Dr Braden ajouta que Black était loin d'être rétabli. Le médecin du club, le Dr Edward Castle, Jr., a dit que Black est encore dangereusement malade.

Black, qui tomba inconscient sur le terrain souffrant d'une hémorragie cérébrale, lundi dernier, a moins de moments d'inconscience et se plaint moins de maux de tête, a dit le Dr Braden.

FALL-RIVER, Mass. — Booker Hodges, 134, Fall-River, knock-out Nick Stafa, 134, Hartford (1).



RIER
Ligue Internationale
(Détail, Coupe des Gouverneurs)
(Semi-finale)

Newark 3, Syracuse 1.
(Série 4 de 7, Newark mène par 2 à 1.)

Ligue Nationale
Brooklyn 12, Cincinnati 6.
Pittsburgh 10, New-York 6.
(Seules joutes cédulées.)

Ligue Américaine
New-York 1, 8; Détroit 2, 4.
Cleveland 6, Washington 3.
Saint-Louis 3, Boston 1.

AUJOURD'HUI
Ligue Internationale
Coupe des Gouverneurs
(semi-finale)

Montréal à Rochester (soir).
(Série 4 de 7, Montréal mène par 2 à 0.)

Newark à Syracuse (soir).
(Série 4 de 7, Newark mène par 2 à 1.)

Ligue Nationale
Pittsburgh à Boston.
Saint-Louis à Brooklyn.
Cincinnati à New-York.
Chicago à Philadelphie.

Ligue Américaine
Philadelphie à Chicago (soir).
Boston à Saint-Louis.
New-York à Détroit.
Washington à Cleveland.

CLASSEMENTS
Ligue Nationale

	G.	P.	Pct.	Diff.
Boston . . .	81	58	.583	—
Pittsburgh . . .	75	61	.551	4½
Brooklyn . . .	76	63	.547	5
Saint-Louis . . .	75	63	.543	5½
New-York . . .	73	65	.529	7½
Philadelphie . . .	58	81	.417	23
Cincinnati . . .	57	80	.416	23
Chicago . . .	57	81	.415	23½

	G.	P.	Pct.	Diff.
Boston . . .	87	52	.626	—
New-York . . .	86	53	.619	1
Cleveland . . .	85	55	.607	2½
Philadelphie . . .	81	61	.576	7½
Détroit . . .	68	69	.496	18
Saint-Louis . . .	55	82	.401	31
Washington . . .	49	93	.346	39½
Chicago . . .	46	92	.333	46½

CLASSEMENT FINAL
Ligue Internationale

	G.	P.	Pct.	Diff.
Montréal . . .	94	59	.614	—
Newark . . .	80	72	.526	13½
Syracuse . . .	77	73	.513	15½
Rochester . . .	78	75	.510	16½
Toronto . . .	78	76	.506	17
Buffalo . . .	71	80	.470	23
Jersey-City . . .	69	83	.434	25½
Baltimore . . .	67	85	.441	26½

Association Américaine

	G.	P.	Pct.	Diff.
Indianapolis . . .	100	54	.649	—
Milwaukee . . .	69	65	.573	—
Saint-Paul . . .	86	68	.558	—
Columbus . . .	81	73	.526	—
Minneapolis . . .	77	77	.500	—
Kansas City . . .	64	88	.421	—
Toledo . . .	61	91	.401	—
Louisville . . .	56	98	.364	—

Southern Association

	G.	P.	Pct.	Diff.
Nashville . . .	95	58	.621	—
Memphis . . .	92	61	.601	—
Birmingham . . .	84	69	.549	—
Mobile . . .	75	75	.500	—
New Orleans . . .	70	84	.458	—
Atlanta . . .	69	85	.448	—
Little Rock . . .	67	83	.447	—
Chattanooga . . .	58	96	.377	—

Ligue du Texas

	G.	P.	Pct.	Diff.
Fort Worth . . .	92	61	.601	—
Tulsa . . .	91	63	.591	—
Houston . . .	82	71	.536	—
Shreveport . . .	76	77	.497	—
San Antonio . . .	75	76	.494	—
Oklahoma City . . .	71	83	.461	—
Dallas . . .	63	90	.422	—
Beaumont . . .	61	90	.404	—



CLARRY PODBIELAN

Podbielan sera opposé à Bill Reeder ce soir

Les Royaux de Montréal, grands favoris pour remporter le championnat de la ligue Internationale, joueront la troisième partie de leur série semi-finale de quatre dans sept contre les Red Wings ce soir à Rochester. Les Royaux ont gagné les deux premières parties de ce détail et les trois prochaines joutes seront disputées à Rochester.

Clay Hopper a annoncé que Clarry Podbielan, le lanceur numéro 3 de l'équipe, ira au monticule contre Bill Reeder, l'as du département de lanceurs des Red Wings. Reeder a remporté 19 victoires durant la saison régulière et il a accumulé un record de 2 gains contre un seul échec contre le club Montréal en 1943.

Podbielan a très bien fait durant les derniers mois de la saison régulière après un début plutôt chancelant et on anticipe un beau duel de lanceurs.

QUELQUES CHANGEMENTS

Afin d'avoir la plus grande puissance au bâton possible, Clay Hopper modifiera son alignement ce soir pour opposer des frappeurs gauchers au droitier Reeder. Le champ extérieur sera formé de Sam Jethroe, Dick Whitman et Al Gionfriddo; Chuck Connors jouera au premier, Jimmy Bloodworth au deuxième, Bob Morgan à l'arrêt-court et Lou Welaj au troisième tandis que Mike Sandlock agira probablement comme receveur.

Le gros Don Newcombe, qui a lancé une magnifique partie pour ouvrir la série contre Rochester, sera assez bien reposé pour lancer dans la quatrième partie demain soir, tandis que Jack Banta, qui était handicapé par un rhume mercredi soir, sera prêt pour une cinquième partie si elle est nécessaire.

Johnny Van Cuyk et Frank Laga agiront comme lanceurs de relève si le besoin s'en fait sentir.

Sam Jethroe, qui a terminé la saison régulière en tête des frappeurs du club Montréal, continue de briller à l'offensive dans le détail et il a maintenu une moyenne de .500, grâce à quatre coups sûrs en huit apparitions au bâton, dans les deux parties contre Rochester.

Russ Derry et Glenn Nelson sont les deux plus dangereux frappeurs du Rochester.

Hébert nommé "coach"

VICTORIAVILLE, 17. — On a annoncé que Roland Hébert a été engagé comme "coach" des Tigres de la ligue de hockey Junior. Il partira sous peu pour une tournée dans la province à la recherche de jeunes joueurs de talent.

ASSOCIATION AMÉRICAINE

St-Paul . . . 000 001 000—3 9 1
Indianapolis . . . 000 000 000—4 9 4

McGlothlin, Hives (4) et Anderson; Johnson, Hallitt (5), Bahr (8) et Gans.

(St-Paul mène 2-1, série 4 dans 7).

Columbus . . . 200 010 071—11 13 2

Milwaukee . . . 421 029 003—12 11 4

Krieger, Haddix (1), Crimian (3), McLeeland (7), Hutchinson (8), Beers (9), Yochim (9) et Garagiola; Martin, Prendergast (8), Wright (9) et Crandall.

(Milwaukee mène 2-1, série 4 dans 7).

TRANSACTIONS DE BASEBALL

NEW-YORK, 17.—Les Giants de New-York ont annoncé qu'ils avaient vendu quatre joueurs, deux aux Giants de Jersey-City et deux autres aux Millers de Minneapolis.

Le joueur d'intérieur, Blattner et le lanceur Bud Andrews ont été vendus aux Jersey-City tandis que les lanceurs Earl McGowan et John Carden sont passés à Minneapolis.

CHICAGO, 17.—Les Cubs de Chicago ont annoncé l'achat du lanceur droitier Warren Hacker, du Shreveport, de la ligue Texas. Hacker, qui en est à sa troisième saison dans le baseball professionnel, a remporté 16 victoires contre 11 défaites cette saison. Il se rapportera aux Cubs après la saison régulière.

CHICAGO, 17.—Herb Adams, le joueur le plus utile à son club dans la Cotton States League a été acheté par le White Sox de Chicago. Adams, un voltigeur, s'alignera avec les White Sox à partir de vendredi soir. Il a frappé pour une moyenne de .375 cette saison en 133 parties. Il est âgé de 20 ans.

WILKES-BARRE, Pa. — Buddy Farrell, 153 1-2, Buffalo, et Gene Buffalo, 152 1-4, Wilkes-Barre, ont annulé (10).

Sherbrooke et St-Hyacinthe en finale dans la Provinciale

Les clubs St-Jean et Granby ont été éliminés du détail de la ligue Provinciale, hier soir, et les clubs Sherbrooke et St-Hyacinthe commenceront une série finale de 4 dans 7 ce soir.

Sherbrooke a battu Granby, 5 à 3, et St-Jean a subi sa troisième défaite consécutive contre St-Hyacinthe, 5 à 4.

A Sherbrooke, Normand Dussault a été la grande étoile et son coup de circuit avec un coureur sur les buts a fait compter les points victorieux.

Paul Calvert a commencé la joute pour les vainqueurs mais il céda sa place à Zabela qui termina la joute.

Frank Martin a espacé cinq coups sûrs aux Braves pour recevoir le crédit du gain. Patter, qui a été remplacé par McDuffie, a été débité de la défaite. St-Jean menait 4 à 2 à la huitième manche, mais les Saints se sont ralliés pour compter deux fois à la huitième et une fois à la neuvième pour remporter la victoire.

Wright à Boston

BOSTON, 17. — Les Red Sox de Boston ont annoncé qu'ils avaient fait l'achat du voltigeur Thomas Wright des Colonels de Louisville de l'Association Américaine. On n'a pas révélé le prix de la vente. Wright, qui est âgé de 25 ans a frappé pour une moyenne de .307 en 146 parties avec les Colonels. Il se rapportera aux Red Sox de Boston demain.

Les Red Sox ont aussi annoncé qu'ils avaient vendu le lanceur droitier, Ellis "Cot" Deal aux Colonels de Louisville. Deal a commencé la présente saison avec les Red Sox.

WATERBURY, Conn. — Frankie Vincent, 147, Thomaston, a obtenu la décision sur Vince Lamola, 150, New-York (10).

Le boxeur Thompson gravement blessé

PHILADELPHIE, 17. (P.A.) — Bill (Chicken) Thompson, poids-lourd âgé de 21 ans de Philadelphie, est dans un état critique à l'hôpital après avoir été mis hors de combat par Johnny Haynes, de New-York, à la dernière ronde de leur combat de 8 rondes, hier soir.

Thompson est demeuré inconscient après avoir reçu un terrible coup de Haynes, trois secondes avant la fin du match, et il a été transporté à l'hôpital quand les médecins de la Commission Athlétique du Pennsylvanie n'ont pas réussi à lui faire reprendre connaissance. Thompson pesait 180 livres, soit 30 de moins que son rival.

C'était le premier combat de Thompson depuis le 12 avril alors qu'il fut mis hors de combat par Jimmy Bivins à Philadelphie.

Filipowicz avec le Cincinnati

HARRISBURG, Pa., 17. Steve Filipowicz se rapportera aux Reds de Cincinnati sous peu afin d'obtenir un autre essai dans les ligues majeures.

L'athlète de Kulpmont, qui s'est mis en vedette dans le football, a mené la ligue Inter-State pour les points produits cette saison. Ce joueur a déjà joué quelques parties pour les Giants de New-York de la ligue Nationale.

Les Yankees et les Indiens se rapprochent des Red Sox

Les Browns de St Louis qui ont vendu leurs étoiles aux Red Sox de Boston pour quelque \$375,000 mordent maintenant la main qui les a nourris. Ils ont en effet infligé une défaite de 3 à 1 aux Red Sox, hier soir, pour réduire leur avance en première place dans la ligue Américaine à une partie sur les Yankees de New-York.

Cliff Fannin a complètement mystifié les frappeurs des Red Sox. Il les a blanchis pendant huit manches et n'a eu des difficultés qu'à la neuvième alors que les Red Sox ont compté leur seul point. C'est alors qu'Eddie Pellagrini, un vétéran que Joe Cronin avait laissé aller aux Browns dans la transaction pour Jack Kramer et Vern Stephens, a sauvé la cause du St-Louis en faisant un arrêt merveilleux sur un coup en long.

Les Indiens de Cleveland ont profité de la défaite des Red Sox pour se rapprocher à deux parties et demie de la première place. Ils ont infligé aux Sénateurs de Washington leur 16e défaite consécutive par le score de 6 à 3, après avoir pris une avance de six points dès la première manche, au cours de laquelle le voltigeur nègre Larry Doby a frappé un coup de circuit avec trois coureurs sur les buts.

LES YANKEES DIVISENT

Les Yankees de New-York ont perdu une excellente chance de se rapprocher encore plus des Red Sox alors qu'ils ont partagé les honneurs d'un programme double contre les Tigers de Détroit, gagnant la deuxième partie, 8 à 4, après avoir perdu la première, 2 à 1.

Freddie Hutchinson n'a alloué que quatre coups sûrs dans la première partie pour gagner un duel de lanceurs contre Vic Raschi. Les Yankees ont compté leur unique point sur le coup de circuit de Joe Di Maggio, le 300e de sa carrière dans les majeures. Di Maggio est devenu le 8e frappeur à atteindre cet imposant total. Les autres qui l'ont précédé ont été Babe Ruth, Lou Gehrig, Jimmy Foxx, Mel Ott, Rogers Hornsby, Hank Greenberg et Chuck Klein.

Un deux-butts de Johnny Lindell à la septième manche et un trois-butts de Joe Page ont permis aux Yankees de venir d'en arrière et triompher dans la seconde partie. Joe Page, relève à Allie Reynolds, a reçu le crédit de sa 5e victoire.

Pendant que les Braves de Boston étaient inactifs, les Pirates de Pittsburgh et les Dodgers de Brooklyn se sont rapprochés de la première position dans la ligue Nationale.

Pittsburgh a infligé une défaite de 10 à 6 aux Giants de New-York. Bob Chesnes, le lanceur victorieux, a été solide en tout temps à l'exception de la 5e manche alors qu'il a accordé 5 points. Il a accordé trois buts sur balles et Johnny Mize a suivi avec un deux-butts et Willard Marshall avec un coup de circuit.

Brooklyn a défait Cincinnati, 12 à 6, mais il a dû se servir de trois lanceurs pour réussir cet exploit. Paul Minner, le dernier du trio, a reçu le crédit du gain. Ken Burkhardt, qui a frappé le premier coup de circuit de sa carrière, a subi la défaite.

Hank Sauer a brillé dans la défaite pour les Reds en frappant un coup de circuit avec les buts remplis.

Les autres clubs majeurs étaient inactifs hier.

Gervain perd par K.O. à Portland

PORTLAND, 17.—Dave Andrews, pesant 146½ livres, de Lowell, a disposé de George Gervain de Montréal, pesant 141½ livres, par knock-out, dans le 9ème round d'un combat qui devait en durer 10. Une droite à l'estomac envoya Gervain au pays des rêves. Gervain avait été au plancher pour une compte de 9 au début du neuvième round.



Joe DiMAGGIO

Le manque de jeunes joueurs évident chez les Cardinals

NEW-YORK, 17 — Les Cardinals de Saint-Louis, qui ont déjà été la terreur de la ligue Nationale, ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes aujourd'hui et plusieurs experts sont d'avis qu'ils termineront en deuxième division l'an prochain, à moins qu'ils ne trouvent des jeunes capables de remplacer les vétérans qui donnent des signes de faiblesse évidents.

Les Cardinals ont remporté le championnat mondial en 1946, mais depuis le club d'Eddie Dyer a constamment perdu du terrain.

Le département de receveurs du St-Louis est l'un des plus faibles dans les ligues majeures. Présentement un vétéran âgé de 36 ans, Bill Baker, est le receveur régulier. Baker vient de l'Association Américaine et il peut difficilement être considéré de calibre majeur.

En plus de Baker les Cardinals ont comme receveur Del Wilber et Del Rice, deux joueurs qui n'ont jamais brillé d'un trop vif éclat sous la grande tente. Le jeune Joey Garagiola revient de l'alignement mais on doute qu'il parvienne à se mériter un poste régulier.

Le champ intérieur n'est pas trop fort mais il devrait être sensiblement amélioré l'an prochain. Nippy Jones, qui évolue au premier but est loin de cogner avec la même régularité du temps qu'il évoluait avec les Red Wings de Rochester de la ligue Internationale.

DECLIN DE MARION

Marty Marion n'est plus que l'ombre de lui-même à l'arrêt-court. Marion qui fut l'un des meilleurs arrêts-courts à porter l'uniforme d'un club majeur est constamment handicapé par toutes sortes de maux et il sera probablement forcé d'abandonner d'ici quelques années.

Au deuxième but Al Schoendienst fait encore de l'excellent travail. Whitey Kurowski a été en dehors de l'alignement une bonne partie de la saison à cause d'une blessure à un bras et son remplaçant Don Lang, qui est un joueur passable, ne peut pas être qualifié d'étoile. Babe Young, un autre premier-but, n'est plus le jeune brillant joueur qu'il était.

Quelques recrues qui feront vraisemblablement le grade l'an prochain donneront probablement plus de consistance au champ intérieur. Au nombre de ces recrues on remarque Mike Natisin, Glen Nelson et Tommy Glaviano.

Cependant on ne peut dire que les Cardinals peuvent vraiment

LIGUE

NATIONALE

Pittsburgh ... 202 514 001—10 18 0
New-York ... 000 051 000—6 8 0
Chesnes et Klutz, Fitzgerald (7), Kennedy, Kosto (3), Hartung (5), Trinkle (7), Webb (9) et Yvart, Westrum (5).
Cincinnati ... 400 100 100—6 11 0
Brooklyn ... 300 331 000—12 15 2
Wehmeier, Peterson (1), Burkhardt (1), Blackburn (4), Gumbert (8) et Williams; Branca, Behrman (5), Minner (7) et Campanella.
Seules jouées au programme.

Boxeurs examinés

JERSEY CITY, 17. — Tony Zale, Marcel Cerdan, Gus Lesnevich et Jersey Joe Walcott, qui figureront tous au programme de boxe que présentera le tournoi des champions mardi prochain au stade Roosevelt de Jersey City, ont été trouvés en bonne condition physique par le médecin de la commission athlétique du New-Jersey.

Abe J. Greene, président de la commission, a avisé les boxeurs que le règlement ordonnant à tout boxeur envoyé au plancher de prendre un compte obligatoire de 8 secondes sera mis en force.

LIGUE

AMÉRICAINNE

Washington ... 200 000 000—3 7 0
Cleveland ... 500 000 000—6 10 1
Hudson, Welteroth (7) et Evans; Bearden et Hezan.
Boston ... 000 000 000—1 7 1
St-Louis ... 011 000 100—2 11 0
Parnell, Ferriss (8) et Tebbett; Fannin et Moss.
Première partie:
New-York ... 000 100 000—1 4 0
Détroit ... 000 001 001—2 8 1
Raschi et Niarhos; Hutchinson et Ginsberg.
Deuxième partie:
New-York ... 001 200 320—8 12 0
Détroit ... 210 100 000—4 11 0
Reynolds, Page (6), Houk; Trout, Overmire (7), Houtteman (8) et Swift.
Seules jouées au programme.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

Saint-Louis (Dickson 11-14) à Brooklyn (Barney 14-10).
Pittsburgh (Lombardi 8-7) à Boston (Sain 20-14).
Cincinnati (Vandermeer 14-13) à New-York (Jones 14-7).
Chicago (McCall 1-12) à Philadelphie (Leonard 11-16).

LIGUE AMERICAINE

Boston (Dobson 15-8) à Saint-Louis (Garver 7-8).
New-York (Shea 9-10) à Détroit (Gray 5-0).
Washington (Masterson 8-13) à Cleveland (Bearden 14-7).
Philadelphie (Marchildon 9-13) à Chicago (Gumpert 2-5).

BERLIN, N.H.—Leon Alter, 128, Montréal, knock-out Young Jerry Vines, 125, New-York (5).

compter sur un ou plusieurs joueurs qui sont actuellement avec leurs clubs-fermes dans les ligues mineures, et il est plus que probable qu'ils termineront en deuxième division l'an prochain.

Bucky HARRIS ne sera pas congédié par les Yankees

PHOENIX, 17 — Le co-propriétaire des Yankees de New-York, Del Webb, a révélé hier qu'il était nullement question de congédier le gérant Bucky Harris et que cette fausse rumeur avait pris naissance à Boston dans le but de décourager les Yankees.

Les Yankees sont présentement à batailler pour la tête du classement et sont en seconde position, une partie et demie en arrière des Red Sox de Boston.

Webb retourna à Phoenix hier soir venant de l'Est et au moment où les journalistes rapportaient qu'il était en route pour New-York afin de conférer avec Dan Topping, son partenaire, et George Weiss, gérant-général des Yankees, sur l'avenir de Harris.

Webb nia toute rumeur qu'Harris serait congédié comme gérant. Webb a dit qu'aucun changement ne sera effectué cette année ou l'an prochain.

"Dan Topping et moi-même sommes satisfaits du travail fait par Harris", dit le contracteur de Phoenix.

Il ajouta qu'il n'avait aucune intention de se rendre à New-York tel que rapporté mardi soir, afin de conférer avec Topping et Weiss sur le sort de Harris.

"Nous essayons à remporter un championnat et serions très reconnaissants si ces gens qui commencent des histoires fausses nous laissent la paix," dit-il.

La rumeur à l'effet que Harris serait congédié commença durant les récentes séries Boston-New-York dans un effort pour bouleverser le moral des Yankees, dit Webb. Les Red Sox remportèrent les honneurs de la série et s'assurèrent, ce qui semblait à ce temps-là une forte avance. Depuis lors, les Yankees se sont rapprochés de leurs adversaires.

ZACH TAYLOR EST RÉENGAGÉ

ST-LOUIS, 17. — Le gérant (Zach) Taylor, qui mena les Browns de St-Louis de la huitième à la sixième position, a signé un contrat d'un an pour la saison 1949. Les termes de son contrat ne furent pas dévoilés.

Taylor complètera sa première année comme gérant d'un club des majeures cette année, malgré qu'il gère les Browns durant les deux dernières semaines de la saison 1948 après que Luke Sewell eut été congédié.

Durant la saison 1947, il était instructeur pour les Pirates de Pittsburgh.

Taylor fut receveur avec les Braves, les Dodgers, les Cubs, les Giants et joua son dernier baseball majeur avec les Yankees en 1934.

Hurst se battra à Philadelphie

PHILADELPHIE, 17. — Le promoteur Herman Taylor a annoncé quelques changements sur son programme de boxe du 8 septembre à Convention Hall.

Des changements furent apportés dans deux des combats de dix rondes à cause des mises hors de combat surprises de Billy Fox, un poids mi-lourd de Philadelphie et Dorsey Lay, poids léger de Quaker City.

Le conquérant de Fox, Agostinho Quedes, de Palmerton, Pa., le remplacera contre Harold Johnson, le K.O. de Lay par Speedy Lawrence força Taylor à contremander son combat avec Roman Alvarez, de New-York, et de bécier un nouveau match entre Harry Hurst, de Montréal et Lou Joyce, de Gary, Ind.

En premier lieu, un autre combat opposait Juste Fontaine, Milwaukee, à Honeychile Johnson, Philadelphie, mais Taylor a dit que Chuck Taylor, de Coalport, Pa., remplacerait Fontaine afin de mettre plus d'action au programme.

La quatrième rencontre, non touchée par la révision, mettra aux prises le poids plume Percy Bassett contre Billy Gillard de Philadelphie.

Mangrum a gagné le plus d'argent

CHICAGO, 17.—Quatre brillants joueurs de golf professionnels, Lloyd Mangrum, Ben Hogan, Jimmy Demaret et Bobby Locke, ont gagné \$111,168, en prix sur un grand total de \$281,000, qui ont été distribués à date dans les tournois chez les professionnels.

Hangrum, qui n'a pas manqué un seul tournoi, est le premier chez les bourses gagnées avec un total de \$32,455. Toran qui a pris part à 22 tournois est deuxième avec \$31,347. Demaret, dans 28 tournois, a reçu \$24,473. Les 12 autres leaders d'après les statistiques officielles de la P.G.A., ont reçu seulement \$179,831.

WORCESTER, Mass.—Leo Sawicki, 146 1-2, Worcester, Mass et Joe Peralta, 145 1-2, Douglas, Ariz., ont annulé (10).

LUTTE — STADE ONTARIO

angle ONTARIO et DELORIMIER

VENDREDI SOIR, 17 SEPTEMBRE, A 8 H. 30

FINALE du Grand Tournoi International

Le vainqueur du tournoi rencontrera Paul Lortie la semaine prochaine pour la ceinture de \$1,000.00 donnée par le poste CHLP.

Au programme

SHEIK ABID
BOB LORTIE
TED BELL
ALI ALIBA

YVON BEAULIEU
PAUL GAUDETTE
LUCIEN LEBLANC
MARCEL OUMET

et plusieurs autres

Admission: .60, 1.00, 1.25 — Informations: FRontenac 5714

Eddie Dorohoy impressionne aux côtés de Lach et Richard

ST-HYACINTHE, 17 — Eddie Dorohoy, un junior de 19 ans, a de nouveau impressionné au camp d'entraînement du Canadien ici hier. Dorohoy, qui espère faire le saut professionnel directement des rangs juniors, s'est aligné aux côtés de Maurice Richard et Elmer Lach sur la première ligne du Tricolore, et il a causé une excellente impression comptant même deux buts, durant la pratique.

Les As de Québec joueront contre les Rangers le 5

LAKE PLACID, 17. — Les Rangers de New-York, de la ligue Nationale, joueront cinq parties hors concours, a annoncé le pilote Frank Boucher, avant l'ouverture officielle de la saison.

Les Rangers, qui commenceront à s'entraîner, ici, à compter de mardi prochain, feront face aux Ramblers de New-Haven, un club-ferme, le 28 septembre. Plus tard, les Rangers disputeront la victoire à quatre clubs de la ligue Québec senior avant d'ouvrir leur saison, le 14 octobre, contre les Canadiens de Montréal.

Les clubs de Québec qui seront opposés aux Rangers sont: les Braves de Valleyfield, le 3 octobre; les As de Québec, le 5 octobre; les Cataractes de Shawinigan Falls, le 7 octobre et les Senators d'Ottawa, le 12 octobre.

Boucher et son personnel d'instructeurs qui comprend Lynn Patrick des Ramblers, Muzz Patrick, des Rockets de Tacoma, et Phil Watson des Rovers de New-York, conduisent présentement une école de hockey pour les joueurs de hockey amateur de l'Est du pays. Plus de 100 amateurs ont participé aux essais il y a quelque temps à Winnipeg. On croit qu'environ 40 joueurs se rapporteraient au camp des Rangers mardi prochain.

Visite de l'équipe de tennis d'Australie en fin de semaine

Jacques Vadboncoeur, président de la P.Q.L.T.A., a annoncé hier soir que l'équipe de la coupe Davis d'Australie viendra jouer en exhibition au club Stuart en fin de semaine.

Samedi après-midi, Rochon rencontrera Colin Long et René Buser sera opposé à George Robinson dans les simples, tandis que dans les doubles, Gordie McNeil et Edgar Lanthier, champions du Canada, affronteront Long et Brown.

Dimanche soir, Jean-Paul Turgeon de Québec, rencontrera Long et Rochon fera face à Brown. Dans les doubles, Buser et George Robinson disputeront la victoire à l'équipe australienne.

Les Argos Juniors au stade Molson

Le club de football Argonauts Juniors de Toronto jouera une partie d'exhibition contre les Fashion de Verdun au profit des œuvres de charité du club Rotary de Verdun, ce soir, au stade Molson.

Les profits réalisés par ce match seront versés à l'hôpital des enfants infirmes et à la société St-Vincent de Paul.

Danse du club de golf Beloeil

Le club de golf de Beloeil fera la distribution de plusieurs prix aux membres qui se sont distingués durant la saison. Cette fête intime aura lieu samedi soir prochain au club même à Beloeil. Il y aura aussi une danse et un petit goûter. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Le jeune joueur de l'Ouest a montré qu'il pouvait tenir son bout en évoluant avec des étoiles telles que Lach et Richard. Le pilote Dick Irvin a refusé de dire si Dorohoy était prêt pour faire le saut cette année, considérant le fait que les pratiques ne font que commencer.

Un autre jeune qui a causé une favorable impression est Jean-Marie Fillion, un jeune de 17 ans, frère de Bobby, un vétéran des Canadiens.

Le jeune Jean-Marie a remplacé George Robertson qui doit arriver aujourd'hui. Fillion a réussi deux francs buts au cours de l'après-midi, tous deux contre l'expérimenté Bill Durnan.

Jacques Locas a été le premier joueur du club à souffrir une blessure, lorsqu'il est tombé sur le patin de Kenny Reardon. Locas s'est coupé à une jambe et sera probablement au repos trois ou quatre jours.

Gerry McNeil, cerbère régulier du Royal senior de la ligue Québec senior, a été blessé au dessus de l'oeil, mais après avoir été pansé, il a repris son poste dans les filets.

Doug Harvey, le seul régulier des Canadiens à ne pas avoir encore accepté les conditions du club, a assisté à la pratique. Harvey pèse 15 livres de moins que l'an dernier et semble être en grande condition.

Tod Campeau a compté deux buts dans chacune des parties et fut le meilleur compteur du club, hier. Irvin a l'intention de diviser de nouveau les joueurs en deux camps aujourd'hui. Il tient à ce que tout le monde soit en parfaite condition pour la tournée dans l'ouest du pays, tournée qui doit débuter le 2 octobre prochain, avec une joute à Winnipeg.

McCaffrey démissionne

OTAWA, 17. — Jimmy McCaffrey a démissionné comme gérant des Sénateurs d'Ottawa de la ligue Québec Senior. Il détenait ce poste depuis 14 ans. Il continuera cependant à s'intéresser au club à titre de directeur.

McCaffrey a vendu la franchise des Sénateurs à Tommy Gorman, gérant de l'Auditorium d'Ottawa, et Joe Gorman, fils de Tommy, a été nommé gérant.

Buck Boucher, qui a conduit les Sénateurs jusqu'à la finale pour la coupe Allan, sera probablement encore coach.

Schmidt à Valleyfield

VALLEYFIELD, 17. — Les Braves de la ligue Québec Senior ont annoncé que l'ailier droit Jackie Schmidt portera de nouveau les couleurs du club l'hiver prochain. Les Braves joueront deux parties d'exhibition avant l'ouverture de la saison. Ils rencontreront les Bisons de Buffalo de la ligue Américaine le 7 octobre et les Rangers de New-York le 2 octobre.

Mlle Kirby triomphe

PEBBLE BEACH, 17. — Dorothy Kirby de Atlanta a joué avec brio, hier, pour disposer de Mme Bettye Mims White de Dallas par 3 et 2 dans la troisième ronde du tournoi de golf pour le championnat des États-Unis.

Grace Lenczyk, championne canadienne de Newington, a eu raison de Mary Sargent par 2 à 1 en quart de finale.

PHILADELPHIE — Johnny Haynes, 210 New-York, knock-out Bill (Chicken) Thompson, 180, Philadelphie (8).

PORTLAND, Me. — Dave Andrews, 136 1-2, Lowell, Mass., knock-out George Gerwin, 141 1-2, Montréal (9).



Jacques LOCAS

Jugement remis

L'injonction interlocutoire que le boxeur Johnny Greco a prise contre la Commission Athlétique de Montréal afin de faire lever sa suspension et rencontrer Gus Moll le 30 septembre prochain au Forum, a été présentée devant le juge Louis Cousineau hier. Après les témoignages des témoins, le juge a remis la cause à demain matin alors qu'il rendra une décision après avoir pris connaissance des plaidoyers écrits fournis par les deux côtés.

Rochon-Durivage sont victorieux

Le tournoi de tennis par invitation du club Stuart, en doubles, s'est terminé, hier soir, alors que la finale a été présentée. Henri Rochon et Roger Durivage ont joué avec brio pour disposer de G. Robinson et René Buser, par 7-5, 6-4, 4-6 et 6-1. Durivage a été le grand artisan de la victoire.

Dans un match hors concours, Raymond Pagé a disposé de C. Fung-A-Ling par 6-1 et 8-6.

Jacques Vadboncoeur, président de la P.Q.L.T.A. et A. R. Porter, représentant de la même association ont présenté les prix aux vainqueurs.

Film du combat Cerdan-Zale

NEW YORK, 17. — Le tournoi des champions a annoncé que les droits de filmer le combat pour le championnat poids-moyen du monde entre Tony Zale et Marcel Cerdan ont été vendus pour la somme de \$27,500. Les droits de radio ont été vendus pour \$67,500 il y a deux semaines tandis qu'une offre de \$80,000 pour téléviser le combat a été refusée.

SIX CAS DE POLIOMYÉLITE

Alors que prend fin la période propice à l'écllosion de la poliomyélite, le Dr Adélard Groulx, directeur du service municipal de santé, a révélé, hier après-midi, que l'on a enregistré, cette année, six cas seulement de cette terrible maladie qui n'a entraîné aucun décès. En 1946, quand avait frappé l'épidémie de la polio, le service de santé enregistra, dans Montréal, 684 cas, qui causèrent 26 décès.

Le Brésil est le quatrième pays du monde en superficie.

La Jamaïque est la plus grande île des Antilles anglaises.

Eric Sturgess et Flam causent des surprises à Forest Hills

FOREST HILLS, 17 — Eric Sturgess de l'Afrique du Sud a continué sa poussée victorieuse dans le tournoi de tennis pour le championnat en simples des États-Unis, quand il a triomphé de Earl Cochell de San Francisco par 6-2, 8-6, 3-6, 5-7 et 6-3, en quart de finale.

Sturgess a affiché une tenue de champion pour battre Cochell et les experts ont même comparé cette nouvelle vedette du tennis au célèbre Fred Perry qui s'est distingué il y a plusieurs années.

Le match fut le meilleur jusqu'ici dans le tournoi. Ce fut même, selon plusieurs observateurs, le meilleur match depuis la guerre, chez les amateurs.

Quand il élimina l'habile Billy Talbert, il y a deux jours, les experts furent d'avis que Sturgess possédait certainement les qualités d'un champion. Aujourd'hui ils admettent qu'il représente l'homme à battre dans le tournoi. Son seul point faible serait son service qui manque un peu de puissance.

La victoire de Sturgess a rejeté dans l'ombre la victoire du jeune Herbie Flam, qui est âgé de 19 ans. Flam a disposé de Harry Likas, le champion intercollégial de San Francisco, par 2-6, 6-4 6-1 et 6-0, dans un autre match enlevé.

Tout comme Sturgess, Flam a disposé de deux joueurs de calibre pour se qualifier pour les semi-finales. Mercredi, Flam a causé une vive surprise en éliminant Gardner Mulloy de Miami, qui était le choix No 3 des experts pour remporter les honneurs. Likas était classé sixième. Sturgess et Flam se feront face samedi en semi-finale. Cette rencontre promet de fournir des sensations.

Chez les dames les matches au programme, hier, ont également été fertiles en émotions. Gertrude Moran de Santa Monica a causé une surprise en disposant de Doris Hart de Miami par 6-4 et 6-4. Mlle Hart était la favorite No 2 pour remporter le tournoi. Louise Brough est le choix No 1 des experts.

Robert défendra son titre mercredi

Yvon Robert, désireux de revenir dans l'arène sans un partenaire pouvant nuire à son activité, s'est présenté hier au bureau du matchmaker Eddie Quinn lorsque ce dernier est revenu du meeting de la National Boxing Association à Philadelphie et il a déclaré qu'il désirait quelques matches, contre n'importe qui.

Quinn, de meilleure humeur après sa première courte vacance depuis plusieurs mois, a déclaré que Robert devrait mettre son championnat mondial en jeu s'il voulait obtenir des matches individuels. Robert a déclaré qu'il était prêt à défendre sa couronne s'il le fallait et qu'il n'a jamais craint de le faire.

Avec un titre en jeu, Quinn croit pouvoir faire venir ici n'importe quel bon lutteur et il a commencé à envoyer des télégrammes et à faire des appels téléphoniques interurbains en vue de bécoter un premier combat le plus tôt possible.

Robert a signé les papiers nécessaires hier et il attend de connaître son prochain adversaire pour mercredi soir prochain au Forum.

VANCOUVER — Mike Bernal, 120, Oakland, Calif., bat aux points Jackie Turner, 117, Vancouver (8).

NEW-YORK — Bernie Reynolds, 181 1-2, Fairfield, Conn., a obtenu la décision sur Angel Sotillo, 205, Argentina (8).

BOSTON — Ralph Zanelli, 150 1-2, Providence, a battu aux points Chuck Taylor, 150, Coalport, Pa. (10).

Il mord la poussière



Renversé sur le plancher par un commis dans le bar d'un café du Broadway, un bandit armé est mis à la raison par un constable de New-York. L'homme, qui fit feu à deux reprises en tombant, a déclaré être Robert RANKIN, de Détroit, employé sur un transatlantique. La police dit qu'il entra dans un autre bar où il s'empara d'abord de \$150, puis remit \$130. Traversant la rue, il s'attaqua à Jim Pessolama, commis de bar, qui ramassa une chaise et en frappa le bandit.

Centenaire du gouvernement responsable du Canada

Avant 1848, les provinces canadiennes d'alors, le Canada-Uni (qui comprenait l'Ontario et le Québec), la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, étaient de façon générale administrées par un gouverneur nommé par le cabinet britannique, un conseil exécutif choisi par le gouverneur, un conseil législatif nommé à vie par le gouverneur, et une assemblée législative élue par le peuple. Les lois étaient discutées et votées par les deux branches de la législature, mais le gouverneur était entièrement libre de sanctionner ou de rejeter tout projet de loi présenté à son approbation.

L'aspect remarquable de ce régime était que le gouverneur exerçait aussi les fonctions exécutives du gouvernement, jouissant à la fois de la double autorité de gouverneur et de premier ministre. Cet état de choses se trouvait aggravé encore plus du fait que le gouverneur avait entière liberté de choisir à sa guise les membres de son conseil exécutif, sans tenir compte de leurs opinions ni des partis politiques. Bien plus, ces conseillers n'étaient aucunement responsables envers l'assemblée législative, et le gouverneur n'était tenu de rendre compte qu'au cabinet britannique. En conséquence, les représentants élus par le peuple ne jouaient qu'un rôle très restreint dans l'administration du pays, puisque même les lois adoptées par eux étaient laissées à la discrétion du gouverneur et que les décisions du conseil exécutif n'étaient pas soumises au contrôle de la législature. A la vérité, avant 1848, le gouvernement n'était d'aucune façon responsable envers le peuple de son administration.

UNE COLONIE

Tout d'abord à Québec, puis dans l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse, les chefs politiques avaient vainement tenté pendant des années d'instaurer une forme quelconque de gouvernement responsable, c'est-à-dire, responsable envers les représentants élus par la nation. Leurs demandes n'étaient pas acceptées par le cabinet britannique, lequel était d'avis que le principe britannique du gouvernement responsable ne pouvait être appliqué dans une colonie sans qu'il en résultât une double responsabilité envers le cabinet britannique et la législature coloniale, ce qui était inadmissible. Mais les réformateurs canadiens combattirent fermement cette théorie désuète, soutenant qu'il existait deux domaines administratifs, l'un, impérial, du ressort du cabinet britannique, mais aussi un second, provincial, relevant essentiellement de ses représentants élus, donc de la population de la colonie.

Tel était à peu près le principe dont les législateurs canadiens se faisaient les champions. D'abord énoncé par Bédard au cours des dix premières années du siècle dernier, il fut repris sous différentes formes par Papineau et Mackenzie, mais sans que les ministres anglais ne fassent de concessions bien définies jusqu'à ce qu'éventuellement le mécontentement des habitants de la colonie déclençât la rébellion de 1837 dans le Haut-Canada anglais et dans le Bas-Canada français.

LA HAUTE MAIN

Nommé pour remédier à cette crise politique, lord Durham, sur les conseils de Baldwin, appuya le principe que le gouvernement interne de la colonie devait être confié aux colons eux-mêmes, de qui relèverait ainsi l'exécution des lois. Malheureusement, par suite des instructions dilatoires du cabinet britannique et de la répugnance personnelle des gouverneurs du Canada-Uni et de la Nouvelle-Ecosse, les deux provinces à la tête du mouvement, les administrations coloniales refusèrent de se rendre aux résolutions des législatures, qui réclamaient la haute main sur le conseil exécutif et demandaient que les conseillers exécutifs fussent choisis au sein du parti ayant la majorité à l'assemblée législative.

Mais les réformateurs refusèrent de renoncer à leurs droits et continuèrent la lutte sous l'impulsion de MM. Uniacke et Howe en Nou-

velle-Ecosse, et de MM. LaFontaine et Baldwin au Canada-Uni. Leur pression incessante et l'exposition logique de leur cas amena petit à petit le cabinet britannique à accepter en partie leurs revendications. En mars 1847, le secrétaire aux Colonies, le comte Grey, écrivait: "Il est sans doute nécessaire que la direction de la politique interne de la colonie soit confiée à ceux qui jouissent de la confiance du parlement provincial". Ignorant ce changement d'opinion en Grande-Bretagne, les chefs provinciaux décidèrent de précipiter une décision constitutionnelle de leur position dans l'enceinte des législatures.

NON-CONFIANCE

Le 28 janvier 1848, l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax, adoptait une motion de non-confiance envers le conseil exécutif, déclarant que "le conseil actuel ne possédait pas la confiance si essentielle à l'avancement du bien-être public, et si nécessaire pour assurer à Votre Excellence l'entière collaboration de l'assemblée". En conséquence, le conseil exécutif dut à regret donner sa démission, et le lieutenant-gouverneur, sir John Harvey, pria M. James Boyle Uniacke de former un gouvernement choisi parmi les membres du parti ayant la majorité à l'assemblée. La voie étant libre, un gouvernement responsable authentique fut formé le 2 février 1848 sous la direction de M. Uniacke, président du conseil exécutif, M. Joseph Howe étant le secrétaire provincial.

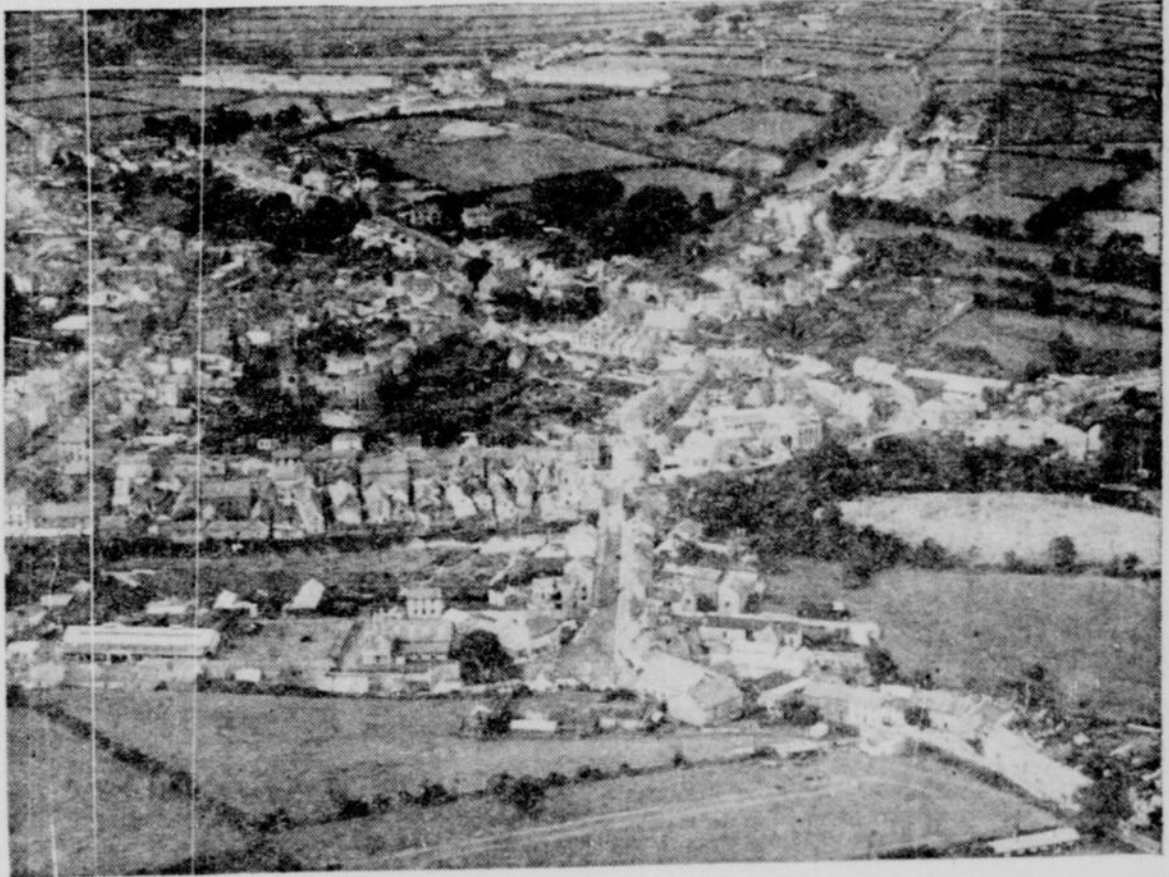
LA FONTAINE

Quelques semaines plus tard, le 3 mars, l'assemblée du Canada-Uni réunie à Montréal exprimait à son tour par un vote écrasant sa non-confiance envers le conseil exécutif, déclarant qu'il était essentiel pour le succès de ses délibérations que "l'administration provinciale de Sa Majesté possédât la confiance de la Chambre et de la nation", et ajoutant que "les conseillers actuels de Son Excellence ne jouissaient pas de cette confiance". Les conseillers exécutifs remirent leur démission sur-le-champ et le gouverneur, lord Elgin, chargea M. LaFontaine de former un gouvernement représentant le parti majoritaire à la législature. Le 11 mars, de concert avec son collègue M. Baldwin, M. LaFontaine procéda à la formation du premier ministère responsable du Canada central.

Ainsi, en l'année 1848, le gouvernement se trouva confié dans les deux provinces à un conseil exécutif choisi au sein du parti ayant la majorité à l'assemblée législative et était responsable envers lui. Cette responsabilité du Conseil exécutif envers la majorité des représentants élus par le peuple marqua l'introduction du gouvernement responsable au Canada, ce qui en réalité signifiait l'administration du pays par le peuple. Grâce à la reconnaissance de ce principe, le Canada franchit une autre étape importante vers l'autonomie, étape qui, graduellement, devait conduire le pays à son indépendance politique actuelle.

Baptême de l'air à 97 ans

NICE. — Malgré les conseils du pilote, lady Hemming (97 ans) et sa fille (71 ans), à bord d'un avion Viking, vont prendre le baptême de l'air sur la ligne Nice-Londres. Cet âge est sans pitié.



Vue aérienne de Haverfordwest, Pembrokeshire

GRASSHOLM ET PEMBROKESHIRE

(par ELIZABETH RICHMOND)

A quelques milles au large de la côte du Pembrokeshire, le comté situé le plus à l'ouest du pays de Galles, se trouve une petite île nommée Grassholm, dont les principaux habitants sont de grands oiseaux de mer blancs: les fous de Bassan. On en évalue le nombre de six à sept mille couples dans l'île, que vient d'acquiescer la Société royale de Grande-Bretagne pour la protection des oiseaux.

Tout le haut de la falaise d'un coin de l'île est couvert de ces oiseaux. A cet endroit, il y a trois nids par verge carrée: la colonie d'une blancheur éblouissante offre un spectacle étonnant. Il y a d'autres oiseaux dans l'île, bien qu'en minorité, entre autres des macareux, des guillemots, de petits pingouins, des mouettes, des cormorans et des pétrels.

Près de Grassholm se voient deux autres îlots, dont les noms, Skomer et Skokholm, — évoquent les Vikings. Les friands d'aventure peuvent voguer jusqu'à ces deux îles (et aussi vers Grassholm, bien qu'il ne soit pas facile d'y atterrir).

Au loin, on aperçoit la ligne de la côte du Pembrokeshire, aux 150 milles de paysages magnifiques. L'un des lieux de villégiature le plus populaires de cette côte est Tenby, célèbre par les couleurs merveilleuses qu'y prend la mer, parfois d'un bleu profond et parfois vert pâle.

Un autre des attraits de Tenby réside dans une baie de fuchsias longue de centaines de pieds et bordant un chemin vicinal. Elle est si vieille que, de mémoire d'homme, elle y a toujours été. Du reste, les beaux fuchsias ou les belles hydrangées poussent en grand nombre, à l'air libre, sur le littoral du Pembrokeshire.

On appelle parfois ce comté "la Petite Angleterre par delà le pays de Galles", parce qu'une bonne partie de sa population est de descendance anglaise plutôt que galloise, ce que, du reste, les noms révèlent.

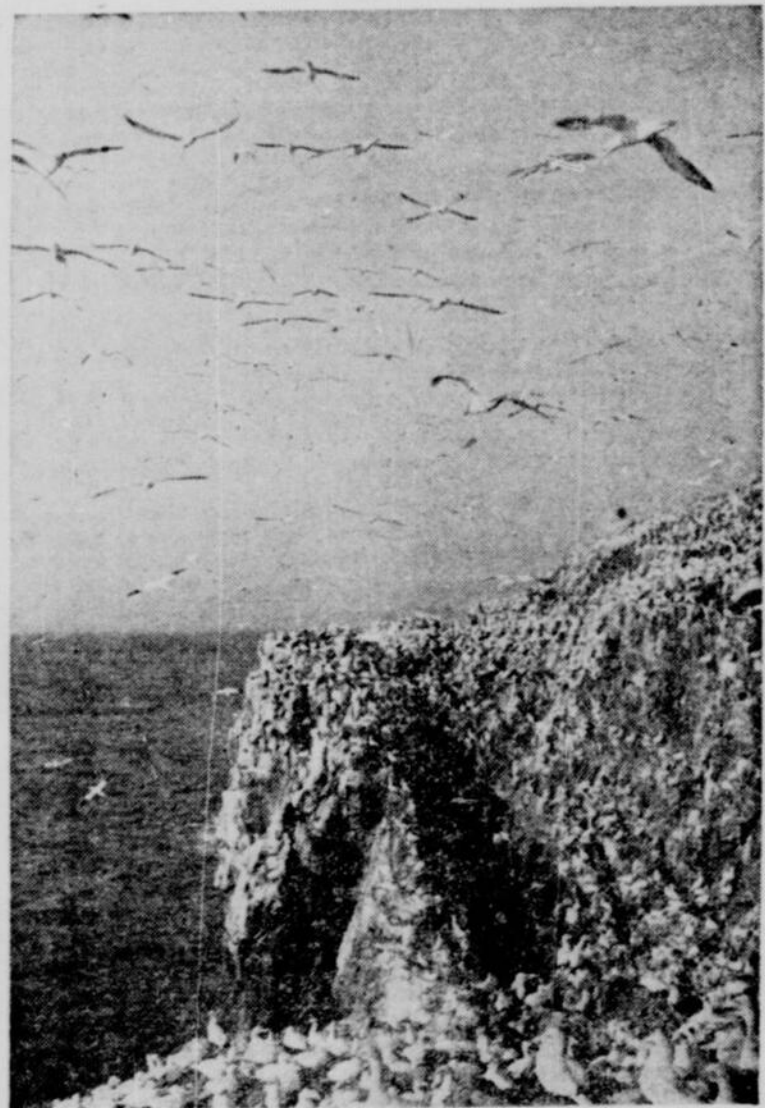
L'une des plus importantes agglomérations du Pembrokeshire est la ville de Pembroke où, il y a des siècles, on éleva une forteresse au haut d'un rocher. Elle a été rebâtie en ces dernières années. On rappelle au touriste que ce fut le lieu de naissance d'Henry Tudor qui plus tard, par droit de

Deux maisons sont incendiées à Côteau-Rouge

Un incendie d'origine inconnue a détruit deux maisons hier soir, vers 6 heures, à Côteau Rouge. Les pompiers des villes de Longueuil et St-Lambert ont aidé ceux de Côteau Rouge à combattre cet incendie sous la direction du chef de pompiers Ste-Marie. On rapporte que personne n'a été blessé.

En buvant du whisky

MICHIGAN. — Mme Margaret Andrews, 33 ans, poursuit son dentiste, qu'elle accuse de lui avoir arraché six dents contre son consentement et sans anesthésie. Elle ajoute qu'après chaque extraction, le dentiste s'administrerait un grand verre de whisky.



Quelques-uns des 6,000 à 7,000 couples de fous de Bassan qui se trouvent dans l'île de Grassholm, au large de la côte du Pembrokeshire.

FINANCE et COMMERCE

Canadian Vickers Ltd.
entend acquitter des
dividendes arrérages

Canadian Vickers Limited vient d'aviser le Curb de Montréal que, sujet à l'approbation du contrôle du Change Étranger, la compagnie paiera les arrérages de dividendes, pour la période s'étendant du 1er novembre 1929 au 1er novembre 1939 (10 ans), aux 17,500 actions privilégiées, ces valeurs comportent des arrérages de dividendes, à partir du 1er novembre 1929 jusqu'au 1er février 1947. Il sera aussi payé des dividendes en souffrance pour la période s'étendant du 14 juillet 1939, au 1er novembre 1939, aux 2,000 actions, aussi actuellement en cours et comportant des arrérages de dividendes pour la période allant du 14 juillet 1939 au 1er février 1947. Il y a, en outre, 500 actions en circulation et dont les dividendes sont en souffrance pour la période s'étendant du 24 octobre 1944 au 1er février 1947—il ne sera pas, toutefois, payé quoi que ce soit en ce moment à ces arriérés. Les distributions ci-dessus se feront le 1er novembre 1948, aux actionnaires inscrits au 12 octobre 1948. La compagnie a, aussi, voté le dividende régulier trimestriel de \$1.75 par action aux trois catégories de valeurs en cours, payables aux mêmes dates et actionnaires mentionnés. La reprise des paiements réguliers de dividendes au capital privilégié de l'entreprise a eu lieu le 1er mai 1947, et, depuis, les distributions se sont poursuivies régulièrement.

Le marché des oeufs
conserve sa vigueur

Les prix des oeufs des catégories A-gros et A-moyens sont très fermes, alors que la demande est plutôt faible pour les A-gros en particulier, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

Nos coups par camions
Oeufs Boite From.
cassés boîtes boîtes
Moyenne 245 254 357
Ann. dern. 6441 2,385

PRIN DE REURRE

Commodity Exchange
Marché au comptant
Quelques 92 points, 68 1/2 of.

Marché libre

Nos 1 pasteurisé 68 1/2
En flûte 69
Pains de 1 livre 70 1/2

PRIN DES OEUFS

	\$Gross	\$Comm.
A-gros	57-58	55
A-moyens	55-56	53
A-petits	53	51
B	42	40
C	32	30

*Prix de détail
A-gros 66-69
A-moyens 64-67
A-petits 62-65
B 52
C 41

Marché à terme
septembre 54 00

1.—Prix payés par les marchands de gros aux exportateurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Service de renseignements sur les marchés. Marché local; cassés en boîtes gratuites.

2.—Prix de cote au Canadian Commodity Exchange; minimum de 30 caisses.

3.—Prix approximatif aux consommateurs.

Bourse de Toronto

TORONTO, 17. (P.C.) — Sur un marché relativement calme, les titres de mines d'or affichent un ton plus faible, aujourd'hui, à la Bourse de Toronto. Les industriels insistent des gains et des pertes et les pétroles de l'ouest sont très calmes.

Bell Telephone, Canadian Breweries et Massey-Harris se raffermissent pour l'industrie.

Chesterville, Dulama, O'Brien et McIntyre cèdent du terrain pour les mines d'or, et Golden Manitou, Silanco et Sherritt Gordon sont plus faibles pour les métaux usuels.

Bourse
de NEW-YORK

Le marché de New York fait preuve de beaucoup plus de fermeté aujourd'hui.

NEW YORK, 17. (P.A.) — Le marché est très stable aujourd'hui à la Bourse de New York, avec les aciéries et les titres d'automobiles en belle activité. Cette fermeté fait contraste avec l'irrégularité des jours passés.

Les échanges se font assez rapidement, mais les agents de change ne sont pas débordés de commandes.

Les fluctuations se résument à la fraction de point dans la majorité des cas, tendance semblable à celle des premiers jours de la semaine.

Magog vend des
3-3 1/4% à 98.264

La ville de Magog, comté de Stanstead, a vendu mardi soir une émission de \$280,000 d'obligations à des conditions avantageuses. L'emprunt en séries vingt ans comprenant \$180,000 à 3% 1949-63 et \$100,000 à 3 1/4% 1964-68 a été adjugé au prix de 98.264 à McTaggart, Hannaford Birks & Gordon Ltd. L'argent coulera à la municipalité un loyer moyen net de 3.299%.

Magog était venue sur le marché des obligations pour la dernière fois en novembre 1947 lors de la vente de \$65,000 d'obligations à 2 1/4-2 1/2%, séries vingt ans, au prix de 99.036, le coût net de l'emprunt ayant alors été de 2.9304%.

Sept soumissions avaient été envoyées par une banque et neuf maisons de placement pour la présente émission. En voici la liste officielle:

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Ltd: \$180,000 à 3% 1949-63 et \$100,000 à 3 1/4% 1964-68 — prix: 98.264 — coût net de 3.299%.

Bell, Gouinlock & Co. Ltd: \$102,000 à 2 1/4% 1949-58 et \$178,000 à 3 1/4% 1949-68 — prix: 98.983 — coût net de 3.345%.

McLeod, Young, Weir & Co. Ltd: \$102,000 à 2 1/4% 1949-58 et \$178,000 à 3 1/4% 1959-68 — prix: 97.54.

A. E. Ames & Co. Ltd: \$102,000 à 3% 1949-58 et \$178,000 à 3 1/4% 1959-68 — prix: 97.952.

The Wood Gundy Corporation Ltd et Banque Canadienne de Commerce: \$102,000 à 2 1/4% 1949-58, \$78,000 à 3 1/4% 1959-63 et \$100,000 à 3 1/4% 1964-68 — prix: 98.507.

Mead & Co. Ltd: \$102,000 à 3% 1949-58 et \$178,000 à 3 1/4% 1959-68 — prix: 97.464.

René T. Leclerc Inc, Société de Placement Inc. et McNeil, Manthorpe: \$180,000 à 3% 1949-63 et \$100,000 à 3 1/4% 1964-68 — prix: 98.09.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er mai 1948 et elles écholent du 1er mai 1949 au 1er mai 1968 inclusive. L'intérêt semi-annuel étant payable le 1er mai et 1er novembre de chaque année. L'emprunt (règlement No. 269) a été contracté pour divers travaux publics et pour l'achat d'équipement. Il avait été approuvé par le vote majoritaire des électeurs propriétaires lors d'un référendum tenu le 11 août 1947. L'évaluation imposable à Magog s'élève à \$7,159,619 pour 1948. La dette consolidée nette de la corporation se chiffrait au 31 décembre 1947 par \$355,550. La population de Magog est de 10,998 âmes.

Marché des changes

NEW YORK, 17. (P.C.) — Le dollar canadien à escompte de 81-16 pour cent et la livre sterling au cours de \$4.031 étaient inchangés de la veille, à l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui.

Robert Emmett Cox
prend sa retraite

Le Financial Times et l'Information passent aux mains de D.-W. Johnstone.

M. Donald-W. Johnstone, président du "Financial Times" et de "L'Information Financière et In-



M. Donald-W. JOHNSTONE

industrielle" annonce que l'achat de ces deux journaux de leur ancien propriétaire, qui a pris sa retraite, a été conclu. M. Johnstone était autrefois à l'emploi de Standard Statistics, éditeurs financiers de New-York, mais depuis plusieurs années déjà, il était gérant du service de la statistique de la maison Nesbitt, Thomson & Company Limited. En effectuant son retour à l'édition financière, il y apporte une vaste expérience dans le domaine de la finance au Canada, de même que dans les problèmes du placement, dont les deux journaux bénéficieront.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenaki	02 1/2	03 1/2
Admiral Kirk	04 1/2	06
Annandale	01	02
Baker Lake	01	03
Bathurst Lake	—	25
Bright R. L.	03	04
B. R. L.	—	10
Brown McDade	08	10
Caribou	01 1/2	02 1/2
Circle Yellow	04	07
Clarendon	—	10
Clara, Chibou	23	27
Clara, Copper	08	10
Columbia	01 1/2	03
Courtmont	—	10
Cuyund (new)	45	55
De Sarsis	03	05
Dorland	—	05
Dorland	01	02
Dundee	04	05
Dunford	05	06
Dunrobin	01 1/2	02
Gaymont	07	09
Glendon	02	03
Gordon	12	15
Gordon, Label	04	06
Granville	26	30
Greenlee	04	06
Harpes	01 1/2	02
High Pam	11	13
Inson	14	17
Jet Oil	14	16
Kamlae	12	14
Kerb y	05	07
Lake Exchange	03 1/2	05
Lake Geneva	01	02
Lafayette	04 1/2	05
Lafayette	—	15
Lafayette R. L.	04	06
Lafayette	02	03
Lloyd Rock	15	17
Majer	02 1/2	04
Martin Bird	03	05
Marlenor	07	08
McQuillan	03	05
Matt, Maberle	10	12
New Annapolis	07	09
New Martine	02	04
Newport	02	04
Northern	55	65
Norquay	03 1/2	04 1/2
Obispo Lake	08	10
Obispo	02	04
Obispo (1945)	04	08
Ont. Nickel Gold	02	03
Ont. Nickel Gold	11	13
Ont. Nickel Gold	—	04
Pan. Canadian	—	04
Parkinson	—	04
Pennell	10	12
Payne	05	07
Payne, Conn	—	10
Pershing Min.	01	02
Pineville	01 1/2	02 1/2
Porter	03 1/2	04 1/2
Quebec	10	14
Rainville	04 1/2	06
Rand Mal.	05	07
Randona	02	04
Renfort	03 1/2	05
Scott Chib.	03 1/2	05
Sault Ste.	19	21
Sauvebois	03	05
Sheriff	02	04
Trois R.	14	16
Trout	05	07
Wendell	08	10
Young Dave	19	21

Le nombre des faillites
augmente encore en 1947

Le nombre de faillites commerciales et le passif des établissements augmentent encore en 1947 alors que le nombre est de 545 en comparaison de 278 en 1946 et que le passif s'élève à \$10,077,557 contre \$5,966,153. Depuis que les dossiers officiels sont conservés, le plus bas niveau est atteint en 1944 lorsque les opérations de guerre réduisent les faillites à un minimum.

Dans les Provinces maritimes, il y a 15 faillites au cours de l'année, contre 5 l'année précédente. Au Québec, les faillites augmentent de 236 en 1946 à 422, tandis qu'en Ontario, le nombre augmente de 20 à 72. Les provinces Prairies enregistrent une augmentation considérable: de 5 en 1946 à 12 en 1947, tandis que les faillites en Colombie Canadienne augmentent de 12 à 24.

Dans le commerce, les faillites augmentent de 77 à 153. Les établissements manufacturiers qui font faillite augmentent de 57 à 152, tandis que le nombre augmente de 9 à 13 dans les industries primaires. Les établissements de construction augmentent de 32 à 57 et le transport, de 14 à 20. Les compagnies de finance enregistrent cinq faillites durant l'année et les services de divers genres en comptent 92.

Meilleurs résultats à
Canada Packers Ltd.

Le montant des ventes de Canada Packers Ltd., a atteint un nouveau record pendant l'exercice terminé le 31 mars 1948, tandis que le profit net a également touché une nouvelle cime.

Les ventes ont atteint, en effet le chiffre sans précédent de \$238,454,037, comparativement à \$204,058,650 il y a un an. Le profit net est passé de \$2,059,644 ou l'équivalent de \$1.72 l'action "A" et "B" en 1947 à \$2,132,300 ou \$1.82 l'action. Le profit net réalisé sur chaque dollar de vente s'établit à .91 de cent, contre 1.01 cent en 1947 et .87 de cent en 1946. La provision pour la dépréciation a été augmentée de \$875,542 à 1,004,115, tandis que celle pour l'impôt a été portée de \$2,001,086 à \$2,570,730.

Les emprunts bancaires ont augmenté de \$6,434,068 à \$10,557,604. Le fonds de roulement a augmenté de près de 2 1-2 millions, soit de \$11,137,620 à \$13,560,876. Le passif exigible comprend une provision de \$2,000,000 destinée au remboursement des débiteurs échéant le 15 octobre 1948. Durant l'année, la compagnie a vendu privément une émission de \$5,000,000 de débiteurs 2 p.c., 2 1-4 p.c., 2 1-2 p.c., échéant le 15 octobre 1948 à 1950.

Le président, M. J.-S. McLean, souligne que la principale caractéristique de cet exercice a été la hausse accentuée des prix de tous les produits alimentaires, en particulier du bétail et des sous-produits du bétail. Au sujet de la récolte abondante que l'on moissonne présentement dans l'hémisphère du nord, M. McLean a affirmé que cette abondance aura peut-être pour effet d'arrêter la hausse excessive des prix des vivres et même de les faire baisser.

National Steel Car
présente son bilan

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 1948, National Steel Car Corp. Ltd., a fait un profit de \$1,503,193 ou l'équivalent de \$2.14 par action, comparativement à \$1,055,

809 ou \$1.50 l'action l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation et le revenu provenant des placements, avant déduction de la dépréciation, de l'épuisement, de l'impôt sur le revenu et sur les excédents de bénéfices, etc., s'établit à \$2,593,003, contre \$2,011,992 il y a un an. On a déduit \$176,810 pour la dépréciation des bâtiments, de la machinerie et de l'outillage et l'épuisement des terres à bois, contre \$175,184 en 1947. La provision pour l'impôt sur le revenu et sur les excédents de bénéfices a été portée de 5781,009 à \$913,000.

Au bilan, l'actif disponible se place à \$11,902,121, tandis que le passif exigible s'élève à \$2,880,208, laissant un fonds de roulement de \$9,021,913, au lieu de \$7,670,353 à la fin de l'exercice précédent. Les inventaires accusent une forte augmentation passant de \$2,562,661 à \$4,836,714.

M. H. N. Baird, président du conseil d'administration, explique que le montant élevé des comptes à payer, soit \$2,416,191, est dû au fait que la compagnie a été obligée de prendre livraison des matières premières à mesure qu'elles étaient disponibles et, dans une large mesure, avant même d'en avoir besoin, afin d'avoir toujours en mains le matériel requis pour exécuter ses commandes.

Par suite de l'ajustement des impôts applicables aux années antérieures, le surplus accumulé a augmenté de \$914,676. M. Baird dit que le chiffre actuel des commandes en carnet atteint un niveau encourageant et il prévoit que les facilités de production de la compagnie seront utilisées à leur plein rendement d'ici à la fin de l'année et en 1949.

LA BANQUE D'EPARGNE
DE LA CITE ET DU
DISTRICT DE MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de trente-cinq cents par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après vendredi, le premier octobre 1948, aux actionnaires inscrits mercredi, le premier septembre prochain à trois heures, p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Le Directeur général,
T. TAGGART SMYTH.
Montréal, le 21 août 1948.

Depuis quand avez-vous analysé votre succession à la lumière des circonstances et des besoins actuels?

Permettez-nous de collaborer avec vous dans le remaniement à date de vos dispositions testamentaires.

MONTREAL TRUST
Company

511 Place d'Armes, Montréal • HArbour 0221

SUCCURSALES DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

Une seule famille à trouvé un logement

(Suite de la page 3)

citoyens de Longueuil. Mme Harold Jeffries, de la rue Gardenville, a commencé, hier, à distribuer de la soupe chaude et des médicaments aux sans-foyers qui, rapporte-t-on, grelottent sous leurs tentes ce matin.

LETTRÉ DU MAJOR-GENERAL E.-J. RENAUD

M. Raymond Gendron, un des "squatters" expulsés, recevait le 27 janvier 1948 une lettre du major-général E.-J. Renaud. En voici une copie du texte:

"Department of National Defence (Army)"
Montréal le 27 janvier, 1948.
Monsieur Raymond Gendron,
Casernes Jacques-Cartier,
Montréal-Sud, P.Q.

Monsieur,
"La présente est pour vous aviser que les locaux appartenant au Ministère de la Défense Nationale et que vous occupez illégalement, et sans droit, devront être évacués par vous et votre famille dans les quinze jours de la réception de cette lettre, soit le 10 février 1948."

"Votre occupation illégale des dits lieux a empêché le Ministère de les transformer en logis d'urgence destinés à abriter des membres de l'armée et leur famille."

"Si vous refusez de donner suite au présent avis et n'avez pas quitté les dits lieux dans le délai mentionné plus haut, nous devons à regret recourir aux procédures judiciaires que la loi prévoit en pareil cas."

"Signé:
L'officier commandant général de la région du Québec,
(E.-J. Renaud) Major-Général"
Mercredi, un bref de possession demandé par le Procureur général du Canada était signifié à M. Raymond Gendron.

TELEGRAMME A L'HON. DUPLESSIS

La ville de Longueuil, alarmée par ces évictions de gens sans abri, a demandé l'aide du procureur général au cas où des troubles éclateraient. Voici la teneur du télégramme envoyé au premier ministre de Québec, quoique le gouvernement provincial ne soit nullement responsable des événements arrivés hier.

"Hon. Maurice Duplessis,
Procureur général,
Hôtel du Parlement,
Québec."

"Police fédérale et employés de l'Ordonnance ont expulsé des familles des casernes militaires à Montréal-Sud. — Ont déposé les effets mobiliers de ces familles sur un terrain situé dans les limites de la Cité de Longueuil. — La Cité de Longueuil réclame la protection du Procureur général de la province de Québec contre les désordres probables."

"Signé:
La Cité de Longueuil
Secrétaire-trésorier
Jean-Marie Lacasse."

DENEGATION DE LA POLICE FEDERALE

L'inspecteur W. Bradley, de la police fédérale, nous a déclaré par téléphone que les quatre agents de police envoyés à Longueuil, mercredi, avaient reçu ordre de se ren-

dre à cet endroit seulement pour y maintenir la paix en cas de nécessité mais non pour aider les démunés improvisés.

TENTATIVE D'ENLEVEMENT

La déveine semble s'acharner sur les expulsés des baraquements de Longueuil. En plus d'être menacés de voir se déclarer parmi eux des épidémies causées par le manque de services sanitaires, la froide température de 45 degrés d'hier soir, est venu s'ajouter l'émotion jetée dans le camp de fortune par une tentative d'enlèvement sur une jeune fille des "squatters", Mlle Jacqueline Roy, âgée de 15 ans.

Selon la version de témoins oculaires, la jeune fille, accompagnée de sa mère, Mme Hélène, et de sa petite sœur, Ghislaine, fut abordée par un inconnu, vêtu de gris. Il saisit Jacqueline par le bras en lui disant: "Viens-t'en!" Viens-t'en!" La jeune fille résista. Cependant devant l'insistance de cet audacieux prise de frayeur, elle appela au secours.

La petite Ghislaine en entendant les cris de sa sœur se mit à son tour à pleurer. Tout le camp fut averti. Les hommes et les jeunes gens, armés de gourdin, se lancèrent à la poursuite de l'inconnu qui réussit à s'échapper en se cachant dans un buisson à la faveur de l'obscurité.

On manda l'assistance de la police de Longueuil. Sept constables furent dépêchés sur les lieux. Ils ne purent opérer aucune arrestation car le fuyard s'était réfugié du côté des baraquements militaires. Seule, la police fédérale pouvait y opérer des recherches et une arrestation s'il y avait lieu de le faire.

PROTESTATIONS DU CHIEF DE LA C.C.F.

Hier, à Ottawa, le leader C.C.F., M. J. Coldwell, a critiqué les mesures prises contre les expulsés de Longueuil. Il a déclaré que tous les Canadiens, quelle que soit leur croyance, verront avec honte un tel spectacle se dérouler dans leur pays. Il ajouta que cette action était celle qui pouvait être la moins défendue quand on se souvient que le très hon. St-Laurent, à Montréal, l'hiver dernier, a déclaré dans un discours qu'il ne ferait pas partie d'un gouvernement prêt à promouvoir un plan fédéral de subventions pour des logis à bon marché.

"Après avoir refusé de prendre les responsabilités de procurer des habitations à loyer modique, le gouvernement évince maintenant des familles avec enfants pour les loger dans des champs à la veille de la saison froide", a affirmé M. Coldwell. Il s'est dit certain que tous les Canadiens avaient été révoltés par l'éviction de ces familles.

M. COLDWELL PROTESTE

OTTAWA, 17. — (D.N.C.) — Le chef de la C.C.F., James Coldwell, a vivement protesté, hier, contre l'éviction de familles vivant dans des casernes militaires à Montréal.

Suivant les instructions du ministère de la Justice, explique M. Coldwell, les membres de la gendarmerie royale et les officiers de l'armée ont chassé sept familles comprenant trente-cinq enfants qui se logeaient dans des casernes dans le sud de la métropole. Il ajoute qu'il y avait même parmi ceux qui ont été évincés de leurs logis des anciens combattants de la première et deuxième Grande Guerre.

M. Coldwell dit que le gouver-

nement ne se contente pas de négliger de répondre à la demande d'associations importantes telles que la Légion Canadienne et l'Association Canadienne des maires et municipalités, à l'effet de construire des maisons qui pourraient être louées à prix modique, mais il va maintenant jusqu'à "évincer de ces casernes des familles nombreuses qui voient venir l'hiver alors qu'elles se trouvent sans logis."

Tous les Canadiens, dit-il, peu importe leur politique, condamneront ce geste, et demanderont de nouveau que le gouvernement canadien construise dès maintenant des maisons qu'on pourrait louer à bas prix.

Il fait 33 degrés sous zéro dans l'Ungava

(Suite de la page 3)

travaux de forage. Les travaux préliminaires à la construction du chemin de fer se font exclusivement pour le moment à Sept-Îles. L'exploitation préliminaire de la zone minéralisée sera très avancée à la fin de notre automne, qui est l'hiver dans l'Ungava.

Les voyageurs habitent à Burnt Creek le "Guest-House" de la Cie Hollinger, construction en bois, qui est divisée en 12 petites chambres, un salon et une salle de bain. La maison des invités est éclairée à l'électricité, fournie par un moteur Diesel, comme du reste tout le camp minier de Burnt Creek. On dit qu'un avion a apporté mercredi, des vivres et des primeurs de Québec et Montréal, de sorte que les invités peuvent choisir entre les plats savoureux que le cuisinier prépare pour les hommes et des mets succulents qu'il peut lui offrir grâce à la prévenance de ses patrons.

33 SOUS ZERO

Une rumeur a circulé cet après-midi, à Québec, à l'effet que l'avion DC-3 ne pouvait ramener les voyageurs aujourd'hui à cause d'une grosse tempête de neige qui sévissait dans l'Ungava. Un démenti est venu rassurer les collègues du premier ministre qui suivent avec intérêt les péripéties de son voyage.

Le thermomètre marquait 33 degrés sous zéro aujourd'hui à Burnt Creek, ce qui est une température très supportable. Quant à la température aérienne ("flying weather") on nous a rapporté qu'elle était idéale. C'est ce qui a décidé les voyageurs à rester un jour de plus et à permettre l'envolée d'inspection de cet après-midi.

Sir Stafford Cripps au Canada, dimanche

(Suite de la page 3)

passer une partie de la semaine à Ottawa, afin d'étudier, avec le gouvernement canadien, les relations financières et économiques entre l'Angleterre et le Canada. Il se rendra ensuite à Washington où il assistera à l'Assemblée annuelle de l'International Monetary Fund et de l'International Bank for Reconstruction and Development.

A Ottawa, sir Stafford et Lady Cripps seront les hôtes du Haut-Commissaire du Royaume-Uni et de Lady Clutterbuck à Earncliffe. Les autres délégués se retireront au Château Laurier.

Congrès des vétérinaires

(Suite de la page 3)

et remise de parchemins à douze nouveaux diplômés de l'Université de Montréal. Un lunch fut servi aux congressistes de 12 h. 30, pendant lequel ceux-ci entendirent le Dr E.-G.-D. Murray, titulaire de la chaire de bactériologie de l'Université McGill. Quatre autres causeries étaient inscrites sur l'agenda pour l'après-midi.

CONFERENCIERS

Demain, samedi, les conférenciers invités seront: M. J.-B. Lanctôt, B.Sc., des services techniques des Chemins de fer nationaux, qui traitera de quelques aspects industriels de la réfrigération; le Dr Peter Olafson, du "New York State Veterinary College", qui parlera de la malaxie-x des bovins; le professeur Henri Simonet, représentant de la France au congrès, qui renseignera les congressistes sur l'insémination artificielle des animaux domestiques; Me Jacques Bousquet, professeur à l'École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, qui discutera de jurisprudence vétérinaire; le Dr P.-R. Viljoen, haut-commissaire de l'Afrique du Sud au Canada, qui parlera de la médecine vétérinaire dans son pays, A 9 h. 30 a.m., il y aura présentation de films documentaires; il n'y aura pas de conférencier au lunch du midi.

L'Assemblée générale des membres du Collège se tiendra dans l'après-midi, à 3 hrs, au cours de laquelle aura lieu l'élection du nouveau bureau des gouverneurs. Le congrès se clôturera au Windsor Hall, à 8 h. p.c., par un grand banquet auquel assisteront, outre les personnalités déjà mentionnées, MM. J.-A. Malcolm et Stoll Meyers, respectivement représentants commerciaux de la Nouvelle-Zélande et des Indes Occidentales britanniques.

Revue du marché du bétail vivant

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal cette semaine: 2491 bêtes à cornes, 1839 moutons et agneaux, 3220 porcs et 1732 veaux. En plus, 166 bêtes à cornes et 59 veaux furent consignés aux maisons de salaison et 23 bêtes à cornes, 1 veau furent manés dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Au début de la semaine, les transactions furent actives sur toutes les catégories et au milieu de la semaine, tout était vendu. 12 chargements de bêtes à cornes furent achetés dans les cours afin d'être expédiés aux États-Unis, faisant un total de 290 bêtes à cornes.

Les prix sur les bêtes à cornes haussèrent de 1.00 à 2.00 du cent lbs, près de 2.00 de plus sur les veaux et agneaux et 1.00 de plus sur les porcs en comparaison avec la semaine précédente. Les bons bouvillons ont rapporté 24.50 à 26.00, un chargement à 27.00; les moyens, 18.00 à 22.00 et les communs légers aussi bas que 13.00. Les bonnes tauras variaient entre 13.00 et 21.00, quelques-unes à 23.00; les communes à moyennes 10.00 à 18.00. Les bonnes vaches se vendirent de 18.00 à 19.00, une vente à 20.00; les moyennes, 15.50 à 17.50 et les communes de boucherie 12.50 et plus. Les animaux

pour la mise en conserve donnaient de 9.00 à 12.00. Les bons taureaux ont rapporté 18.00 à 20.00, la majorité, 19.00 et 20.00; en plus d'un à 21.00 et 22.00 et les plus communs 12.00 à 17.00.

Les bons veaux de lait se vendaient à 26.00 et 27.00, les communs à moyens, 20.00 à 25.00. Les veaux abreuvers, 16.00 à 19.00 et les veaux d'herbe 11.00 à 15.00, la majorité des ventes entre 13.00 et 14.00.

Les bonnes agnelles et les agneaux châtres étaient à 22.00, les bœliers 20.00 et les communs légers 14.00 et plus. Une couple de chargements se sont vendus sur une base non-classifiée à 18.00 et 19.00. Les moutons, 3.00 à 8.00.

Au début de la semaine, les porcs se vendaient de 33.25 à 33.50 pour la catégorie A et à la fin, les ventes enregistraient 33.50. Les truies, 26.00 à 28.00 abattues, selon le poids et la qualité.

Le Royal 22e ce soir à Montréal

QUEBEC, 17. — (D.N.C.) — La seule unité d'infanterie de la force active dans la province de Québec, le Royal 22e régiment, accompagné de sa fanfare, doit inaugurer la semaine de l'armée à Montréal, dimanche, en présentant l'imposante cérémonie des "honours au drapeau", cérémonie qui sera reprise dans la Vieille Capitale samedi le 25 septembre pour clôturer la semaine militaire à Québec. Le 22e doit partir ce soir pour la Métropole. Il participera samedi, au camp de St-Jean aux fêtes organisées par l'amicale du 22e de Montréal pour commémorer l'anniversaire de la bataille de Courcellette.

Relevé mensuel de So. Canada Power

En août, les recettes brutes de Southern Canada Power Company ont accusé une augmentation de \$29,324 sur l'an dernier et se sont chiffrées par \$407,489; après déduction de \$202,329 pour les frais d'exploitation, de \$63,009 pour les impôts, et de \$135,635 pour les intérêts, la dépréciation et les dividendes. Il est resté un surplus de \$2,516 à comparer à \$13,386 l'an dernier.

Pour les onze premiers mois de l'exercice, les recettes brutes se sont élevées à \$4,184,851, une augmentation de \$217,439; après déduction de tous les frais, il y a eu un déficit de \$30,152 au lieu d'un surplus de \$169,551.

McCabe Grain Co.

Au dernier exercice terminé le 30 juin 1948, McCabe Grain Co. Ltd. a fait un profit net de \$293,300, l'équivalent de \$3.56 par action "B", déduction faite du dividende aux actions "A", à comparer à \$137,808 ou \$1.48 l'action l'année précédente.

Le fonds de roulement est passé de \$1,277,270 à \$1,413,779, après déduction du versement au fonds d'amortissement destiné au remboursement de \$35,000 d'obligations en séries échéant le 1er avril prochain.

"ARSENÈ LUPIN" gentleman-cambrioleur

d'après le CÉLÈBRE ROMAN de MAURICE LEBLANC
ILLUSTRATIONS DE GEORGES BOURDIN



Le déménagement commence aussitôt. Lupin passe d'un meuble à l'autre, l'examine et suivant sa valeur, lui fait grâce ou ordonne: "Enlevez".



En quarante minutes la salle est ainsi vidée sans bruit. Comme le dernier homme, s'enfonce dans le souterrain. Lupin le rappelle.



Inutile de revenir. Que le camion transporte tout jusqu'à la grange. Laissez-moi la motocyclette. Puis il repousse le pan mobile de la bibliothèque.



Après avoir fait disparaître toute trace de désordre, Lupin soulève une portière et pénètre dans la galerie qui sert de communication avec le château.



Au milieu de cette galerie, se trouve une vitrine qui contient des merveilles, une collection de montres, tabatières, bagues, etc., d'un art précieux en or.



Lupin force discrètement la serrure et entreprend de remplir un large sac de toile qu'il porte en bandoulière et spécialement aménagé à cet usage.

Dans nos écoles

LA RENTRÉE
À TECHNIQUE

L'Ecole Technique de Montréal vient de rouvrir ses portes sous le haut patronage de l'honorable Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, avec un nombre plus considérable d'élèves que jamais, en 4^e année.

INSCRIPTIONS

En deux examens éliminatoires, tenus respectivement à la fin de juin et au début de septembre, l'école a accepté 120 élèves nouveaux en première année française, 33 en 1^{ère} anglaise et 34 directement en 2^e année française; ces derniers venant surtout des écoles supérieures et des collèges. Elle comptera plus de 500 élèves aux cours du jour.

M. Hector-F. Beaupré, qui dirige l'école depuis dix ans, a dû demander un congé de maladie au grand regret de son personnel. Durant son absence, M. Louis Larin, qui commencera bientôt sa trentième année à l'école et qui est directeur des études depuis 1934, occupera le bureau de M. Beaupré. M. Larin a le plaisir d'annoncer que les inscriptions pour les cours du soir à l'Ecole Technique commenceront le 27 septembre.

A L'ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES
THECONOMIE

L'Ecole de Bibliothécaires de l'Université de Montréal donnera encore cette année des cours du jour et des cours du samedi. Les cours du jour se donnent de 8 heures 30 à midi et trente, cinq jours par semaine, à la Bibliothèque municipale, 1210 est, rue Sherbrooke, à Montréal. La date d'ouverture est fixée au mercredi 6 octobre, à 10 h. a.m.

Le samedi 25 septembre, à 2 h. p.m., aura lieu la reprise des cours du samedi. Ces cours se donnent tous les samedis de 2 h. à 5 h. p.m., à la Bibliothèque municipale.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétaire de l'Ecole, Immeuble Fides, suite 103, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal.

NOS FUTURS PHARMACIENS

L'examen préliminaire à l'étude

Seize réservoirs consumés par les flammes



Cette photo fait voir les nuages monstres de fumée âcre se dégageant des seize réservoirs à gazoline ravagés récemment par les flammes sur les terrains de la Basin Oil Company, à Inglewood, Californie. Plus de vingt personnes furent blessées dans ce violent incendie que l'on attribue à une fissure dans l'un des réservoirs. La photo ci-haut donne une vue aérienne du désastre.

de la pharmacie a eu lieu tout récemment à Montréal et à Québec et a donné les résultats suivants:

Admis à l'étude de la Pharmacie: — Yves Aubé, Paul Authier, Gilles Beaudoin, Paul Bédard, Maurice Bélard, Jean-Denis Bernier, Hector Blais, Roland Blanchet, Raymonde Boileau, Julien Boisvert, Maurice Bouchard, Benoît Douvier, Jean Brail, Leonard H. Caplan, Claude Côté, Gilles Côté, Raymond Daniel, Laurier De-meilles, Marcel DeTullio, Armand Dionne, Paul Doyer, Madeleine Dubé, Jean Ducharme, Bernard

Dufresne, Eudore Frenette, Morris Goodman, Guy Grenier, Jean-Pierre Jolicoeur, Robert Juneau, Rolland L'Abbé, Georges Laberge, Gilles A. Labrecque, François Lévêque, André Lippens, Marthe Lippens, Eric Littair, Fernand Loisel, Claude Martineau, Jules Martineau, Reynald Maher, Marcel Mi-reault, René Potevin, Médéric Prud'homme, Pierre Richard, Régis Robinson, Ronald Rondeau, André Sénécal, Jean Thivierge, André Tremblay, André Turennes, Gérard Villeneuve, Michael Meyer Weinbaum, Robert Guay.

Ravi de son stupide jeu de mots, il lampa un nouveau verre de vin puis déclara:

— Rudement fameux ce pinard-là.

Le ténor en profita pour lui verser de nouveau à boire tout en disant:

— Eh bien... je crois décidément que c'est à Tours que je t'ai rencontré...

— C'est probablement le jour où tu as joué ton fameux tour... aux époux Mouret... les papetiers de la rue Nationale...

Puis il guetta l'effet de sa phrase sur son interlocuteur...

— Ah, fit celui-ci avec un peu d'étonnement... tu connais l'histoire?

— Non... mais tu viens d'en parler en disant que tu m'avais vu chez les Mouret.

Ce mensonge, articulé avec un aplomb superbe, fut couronné d'un plein succès...

— Je ne m'en souvenais déjà plus... avoua Laugier en riant... Faut te dire que je suis un peu bu...

— Tu as même dit, reprit Forge-mol persévérant dans une tactique qui semblait si bien réussir, que tu leur avais barboté leur petite fille... aux époux Mouret...

— Oh, minute, j'ai pas pu dire ça... vu que c'était pas leur fille.

— Non... alors je n'y comprends plus rien... dit Forge-mol.

— Toi aussi, t'as bu, parbleu... Mais je vais te remettre sur la voie... en te racontant depuis à jusqu'à z...

— Mais... entre nous, hein ma vieille branche...

Alors, tandis que ses trois com-



M. Georges BALCER, de Trois-Rivières et Montréal, dont on annonce la nomination à la direction des sections provinciales de la Croix-Rouge. Il sera également directeur de la campagne financière annuelle. M. Balcer a servi outre-mer avec les Fusiliers Mont-Royal et avec les forces d'occupation canadienne en Allemagne. Il quitta l'armée avec le grade de major.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 422,657, The Peck Stow & Wilcox Company de Southington, Connecticut, E.U., accordé le 12 septembre, 1944, pour "CABINET DE MONTRE ET D'ENTREPOSAGE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 420,910, Lockheed Aircraft Corporation, de Burbank, Californie, E.U., accordé le 11 septembre 1945, pour "VITRAGE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL 2, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 430,680, Carroll N. Cross, de Middleboro, Massachusetts, E.U., accordé le 18 septembre 1945, pour "SUPPORT DE LA MONTURE DE MONTRE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements adressez-vous à MARION & MARION, 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL 2, P.Q.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 50 la ligne; le dimanche 18 c la ligne, et samedi et dimanche 25 la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chertés au taux uniforme, sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points.

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m.

Appelez LANCASTER 3121

Service des Petites annonces

A VENDRE

LAINE A VENDRE

LAINE Botany and worsted pour bas. Toutes couleurs, à prix raisonnables. Current Trading Co., 214 rue Vallée, T.M. M. Harold, H.A. 4311.

MEDECINS

A. ERSEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies de cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816 Sherbrooke est, près Saint-Hubert, FR 5252.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit, Académie Rhéaume, 1931, St-Denis, L.A. 5318.

GARÇONS
ET
FILLES

de 18 à 30 ans

Bons salaires
Ouvrage permanent

S'adresser en personne
à
Mlle L. Thibodeau

Canadian Lastex
LIMITED

1655 est, Notre-Dame
3^{ème} étage

P.S. Ne téléphonez pas

FEUILLETON DE LA PATRIE

ROSE FAUVETTE

par MAXIME LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société
des Gens de Lettres.

93

(suite)

l'ancien aide-jardinier, plus je vous regarde... et plus il me semble que je vous ai déjà vu... mais, par exemple, il doit y avoir longtemps de cela...

Cette déclaration parut faire un plaisir extrême au buveur.

Et il entreprit d'aider Forge-mol à fouiller dans ses souvenirs en demandant:

— C'est-il chez Durandau... le grand fabricant d'auto où j'ai fait mon apprentissage... et mes débuts comme mécano?

— Ma foi, non... je connais bien les voitures de la maison Durandau... mais je n'ai jamais mis les pieds dans ses ateliers...

— Alors... c'est-il au château des Roches où j'ai été longtemps aide-jardinier... chez mon "ami" m'sieu Bernaudier... le grand industriel d'Orléans...

Ce nom, depuis quelques jours, n'était pas inconnu des deux inséparables qui, en l'entendant, échangeaient un furtif regard.

— Non, je ne connais pas le château des Roches, répondit éperdu Forge-mol, voulant laisser l'i-

vrogne égrener son chapelet de souvenirs, sans l'interrompre par une question quelconque...

Laugier continuait, l'air vague:

— C'est-il à Orléans, où je vais quelquefois?

— Ce n'est pas comme moi... et avant aujourd'hui, je n'y avais jamais mis les pieds.

— Alors, je donne ma langue au chat, déclara François... Cherche toi-même mon vieux...

Forge-mol feignit de scruter à son tour sa mémoire un instant avant de demander:

— Vous n'êtes jamais allé à Tours?

— Vous n'êtes... vous n'êtes... tu pourrais bien me tutoyer, observa jovialement l'oncle de Louisette... je te dis tu, moi...

— Si tu veux, consentit Forge-mol.

— Je répète: "Tu n'es jamais allé à Tours?"

Laugier se mit à rire, puis déclara:

— Si je suis allé à Tours, Tu parles... j'y ai fait plus d'un tour à Tours... j'y ai même joué un bon tour...

faire des imprudences... Ah, il était malin, le docteur Chapenave... mais je l'ai été plus que lui... tu vas voir la suite.

La suite. Ils ne demandaient qu'à la connaître, les deux inséparables... et aussi Michel Nizeray qui, sans que le nom de Rose Fauvette eût encore été prononcé, savait bien qu'il s'agissait d'elle puisqu'il n'ignorait pas qu'elle était une enfant trouvée par les Mouret.

— Donc, poursuivit Laugier, le docteur avait mis son truc à exécution... et tout avait très bien marché... ainsi que j'avais pu le voir moi-même... car je m'étais accroché à sa voiture pendant qu'il allait à Tours et en revenait.

— Il en était tout fier, ce pauvre docteur... et j'aurais voulu que tu l'entendes raconter à Mme Bernaudier, comment ça c'était passé.

— Moi, qui écoutais comme d'habitude leur conversation, je buvais du lait...

— Songe donc... j'étais tout seul avec le docteur à savoir où était le mioche... la mère elle-même n'en savait rien... En m'y prenant bien, je pouvais tirer de l'or de ce secret là...

— Et je ne m'y suis pas trop mal pris... acheva François.

— Comment donc as-tu fait? demanda Forge-mol.

— Oh, c'est bien simple... J'ai commencé par supprimer le docteur Chapenave... un simple écou que j'ai démonté à la direction de son auto... et une heure après... y avait plus de docteur pour dire à la mère où était sa gosse...

— Et après...

(A SUIVRE)

Gai lon la... Soyons joyeux La Vie Restons Humoristique français

EN RETARD

La bataille de Bikini est finie... Entendons-nous bien... Il ne s'agit pas de la bataille à coups de bombes atomiques, mais de celle qui s'est déclenchée aux Etats-Unis à propos du costume deux pièces dit "Bikini".

Une des plus jolies baigneuses et championnes de natations d'Amérique, Esther Williams, dont les ébats nautiques ont été popularisés par l'écran, a lancé un grand appel à toutes les jeunes filles des Etats-Unis pour leur dire que ce "costume est peu pratique et indécent".

Ensuite, l'Association des fabricants de tricot a répondu par un communiqué déclarant que la "vedette retardée", "étant donné que la confection de ces deux-pièces a cessé depuis un an".

En effet, on ne fait depuis que des costumes de bain... d'une pièce.

Sans doute, en attendant le costume... sans pièce...

APRES REFLEXION

Gédéon Trolette est le champion du monde du saut en profondeur. Comme on lui conseille de monnayer ses talents, il se présente au Directeur d'un Cirque.

— Qu'est-ce que vous savez faire, lui demande ce dernier.

— Donnez-moi une perche de trente pieds de longueur, et puis vous allez voir.

On lui apporte la perche demandée. On ouvre le toit du Cirque pour qu'elle puisse se tenir droite. Gédéon Trolette grimpe au sommet de la perche et saute dans le vide.

Il atterrit sur la tête, et fait un saut périlleux avant de se mettre debout.



LE MARI: — Je me dis quelquefois, qu'on ne devrait jamais aller plus loin que les fiançailles!

Le Directeur, enthousiaste, s'écrie:

— Magnifique!... Merveilleux!...

— Non, non, fait modestement Gédéon Trolette. C'est raté. Je veux faire mieux que ça. Et il remonte au sommet de la perche.

Une fois là haut, il se précipite dans le vide. Il retombe de nouveau sur la tête, et fait cette fois, un triple saut périlleux.

Le Directeur est au comble de l'admiration.

— Je vous donne mille dollars par soir, propose-t-il.

— Non! dit Gédéon Trolette, d'un air sombre.

— Mille cinq cents!...

— Non.

— Deux mille!

— Non, répond Gédéon Trolette. J'ai réfléchi! Cet exercice est vraiment trop dangereux!

Jean RIGOLE

"Le bébé qui rase"



La firme "Gillette" a eu l'ingénieuse idée de présenter son nouveau produit, le "Nécessaire Gillette", (Gillette Blade Dispenser), contenant 20 lames dans un dispositif qui les insère décachetées (évidemment) et prêtes à raser, sous l'ingénieuse forme d'un bébé naissant, soigné par une infirmière de fantaisie. Mlle Joyce GILMOUR. Un nouveau "Gillette" est né.

Nos réseaux sont les artisans de notre prospérité

SHAWINIGAN, 17. — M. J.-E. Gauthier, surintendant général du district de Québec du Canadien National, a été le conférencier, hier, au déjeuner hebdomadaire du club Rotary.

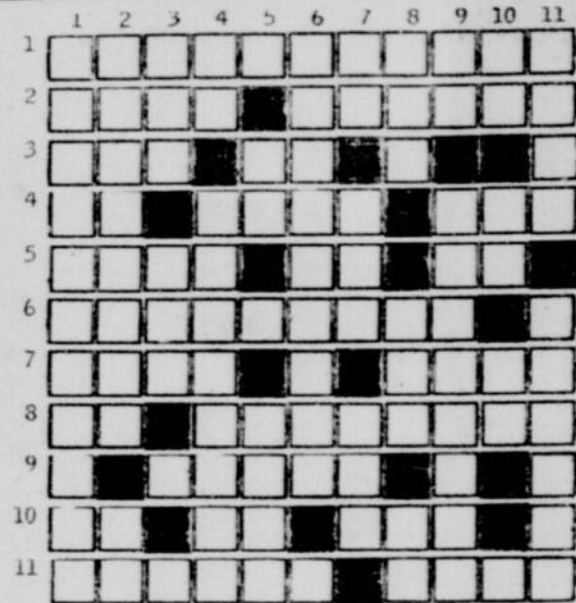
"Le transport ferroviaire", a dit M. Gauthier, "est vital à un pays de la grandeur du Canada. Ses ressources naturelles seraient d'aucune utilité si ce n'était des chemins de fer qui les transportent sur les marchés. Les producteurs établis dans les endroits éloignés nécessitent des moyens de transport peu coûteux pour réduire le coût de leur production."

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT

"Ce sont les chemins de fer qui ont permis l'ouverture d'endroits jusqu'ici jugés trop éloignés. Partout où les chemins de fer passent les régions environnantes ont pris de la valeur. Les chemins de fer ont rendu possible le développement de l'Ouest du Canada et favorisé le développement industriel. Plus les chemins de fer se développent plus la population s'accroît."

"Si ce n'était des chemins de fer", a dit M. Gauthier, "le revenu national serait très minime. Si on compare les services rendus à la nation par ses chemins de fer la proportion qui leur est allouée est bien minime car il n'est que de 75 pour cent. Nulle part ailleurs peut-on obtenir autant à si bas prix", a déclaré M. Gauthier en terminant.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

- 1—Préoccupation inquiète.
- 2—Grand lac — Rire à demi.
- 3—Propre — Fille d'inachos.
- 4—Marque le conditionnel — Plante ombellifère odorante — Petite prairie.

5—Terres entourées d'eau — Note — Petit ruisseau.

6—Débris de moellons.

7—Fleuve de Sibirie — Argile rouge.

8—En, les — Rendre rare.

9—Ordres prescrits des cérémonies de l'Eglise.

10—Fille d'inachos — Abréviation de docteur — Figure héraldique en forme de T.

11—Griffes — Seconde vertèbre du cou.

VERTICALEMENT

1—Sensibilité fautive et outrée.

2—Organes de l'ouïe — Pronom indéfini.

3—Meuble sur lequel on se couche — Anagramme de Noël.

4—Article simple — Genre de vers intestinaux.

5—Préfixe — Foyer de cheminée.

6—Exploration en mer.

7—Onze — Argile rouge — Point cardinal.

8—De bonne heure — Côté du navire frappé par le vent — Voyelles jumelles.

9—Ancienne note — De grand prix.

10—Etat de métal — Petit ruisseau — Ile de l'Atlantique.

11—Va ça et là à l'aventure — Seconde vertèbre du cou.

Solution du problème d'hier

RIBAUDEQUIN
ILESROUTU
MERUICE
ATLASROR
ITINERAIRES
LENITIFAVE
LES SLOGAN
ETELEREES
RASTELTUTU
INTUERESUE
ETRESREEL

LE CHALET DE LA MONTAGNE, SALE?

Dans une lettre adressée à M. Louis-A. Lapointe, directeur des services municipaux, le Dr Ruben Lévesque, conseiller municipal, pose trois questions au Dr Adéland Groulx, directeur du service municipal de santé.

Les questions du conseiller Lévesque sont les suivantes: 1—Le nombre d'inspections faites par le service de santé, l'année dernière de même que le résultat de ces enquêtes. 2—Le concessionnaire est-il autorisé à fabriquer lui-même ses propres liqueurs et les manufacturiers de liqueurs douces acceptent-ils un tel compromis. 3—Existe-t-il dans le contrat une clause spécifiant que le concessionnaire a le droit d'occuper toute la bâtisse ou seulement certaines pièces?

MAUVAISE PUBLICITE

"Depuis assez longtemps il se fait une publicité assez peu flatteuse au sujet de l'état de propreté et du mauvais ordre qui existaient

au chalet de la montagne et dont de nombreux touristes se seraient plaints", dit le conseiller Lévesque au début de sa lettre.

Il ajoute: "après vérification, je dois admettre qu'en effet, la grande salle de réception du chalet n'a plus le cachet qu'on voulait lui conserver lors de sa construction".

Noces funèbres

BOMBAY. — A Purnica, aux Indes, la foudre tomba vendredi sur une noce. Les mariés furent tués. La cérémonie nuptiale fut aussitôt transformée en funérailles. C'était plus simple: toute la famille était là.

La médaille du Mérite



M. G.-A. SHEARMAN (à gauche) et M. F.-R. CHANNON ont été décorés, cette semaine de la médaille du Mérite, par M. W.-V.-G. Neish, président de la division de Québec de la Légion canadienne. Les deux décorés sont membres de la Branche de Vimy, de la Légion canadienne composée d'employés du Canadien National. M. Shearman est le président actuel de cette branche et M. Channon, le président sortant de charge. Tous deux sont membres de cette branche depuis la fin de la première grande guerre.

(Photo Canadien National)

MARGOT TRAVAILLE TROP



M. Toupin a dit que s'il découvrait Margot sur la terre ferme, il ne publierait plus rien sur l'île.

Margot se le demande



Voilà M. Toupin. Il me cherche. Comment n'a-t-il pu penser que j'avais quitté l'île pour venir ici?

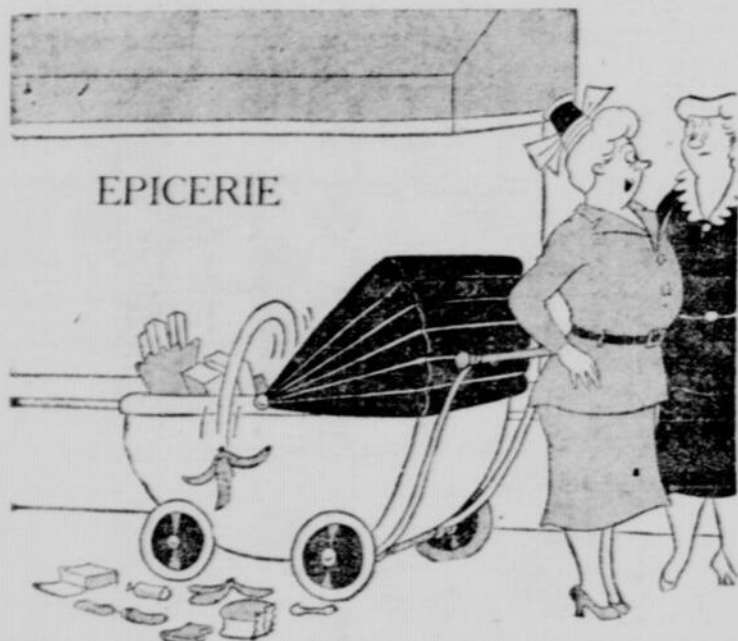
Que fera M. Toupin?



Simplement pour lui donner une leçon, je devrais tout abandonner.

Russ GOS STONER

RIONS UN PEU



EPICERIE

—Excuse-moi, Marie. Il faut que je rentre à la maison ce sera bientôt l'heure du repas du petit.

TRAVERS AMUSANTS

Alphonse possède un chien qui n'est pas obéissant du tout. Il ne répond jamais à son appel.



Cependant, il sait toujours arriver au moment où l'on n'en veut pas.



STEVE CANYON

Le pot aux roses

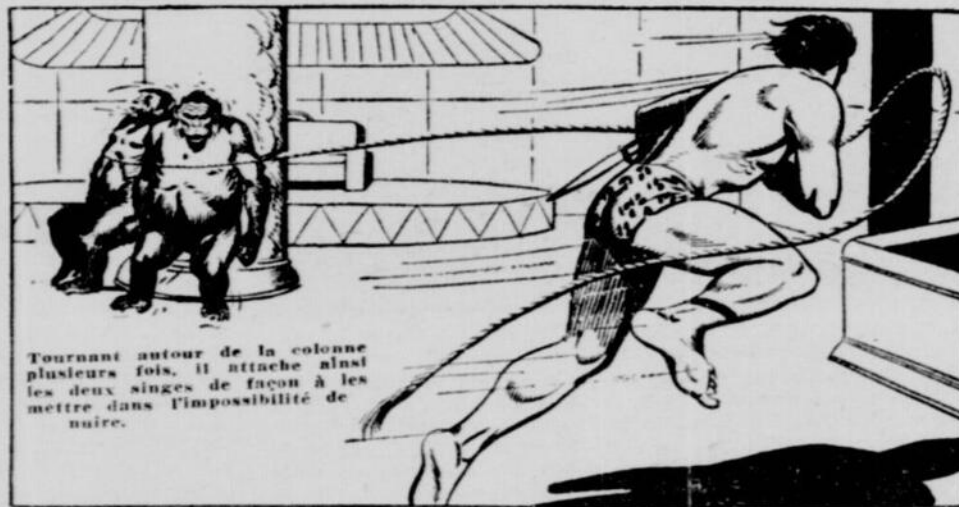
Découverte



TARZAN

Que fera le Fantôme?

Un problème



PHILOMÈNE

Une mesure trop radicale

Tremblements



ARMAND ET LES PIRATES

Le déjeuner au lit

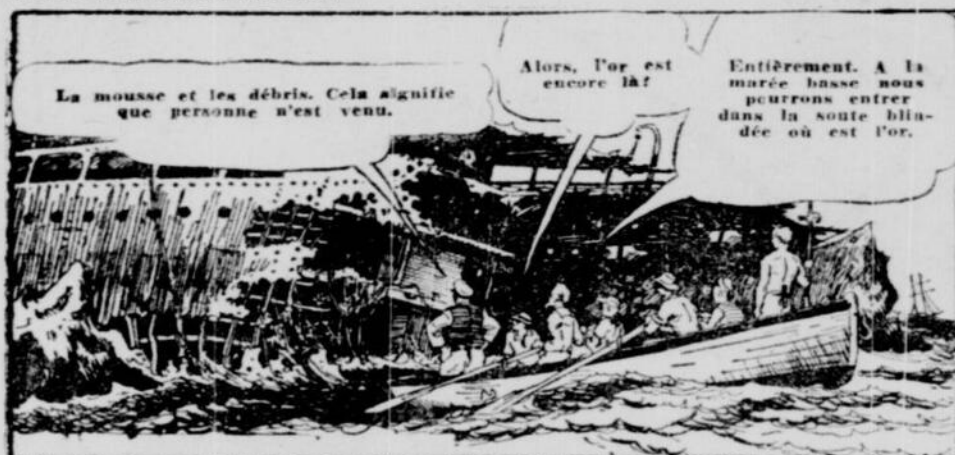
Hâtez-vous



JEANNINE ET PATAUD

Comme un conte de fée

Le trésor



LE FANTÔME

Diane est jetée dans une cellule

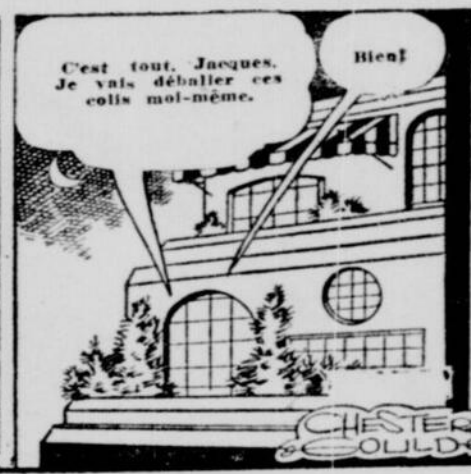
La manière forte



ROBERT L'INTÉPIDE

Qui sont ces hommes?

C'est tout



JOS BRAS-DE-FER

Sommeil qui se prolonge

Pitié



OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 - SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

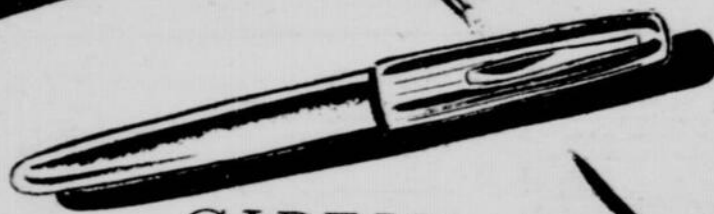
Pour les jours froids
de l'automne et
de l'hiver

Vêtements plus chauds

pour la jeunesse étudiante
et sportive

**LE PARKA**

avec capuchon pour garçons
de 6 à 10 ans. Cravenette de
coton à l'épreuve du vent, de
l'humidité. Beige ou brun.
Conquête 3/4, doublure confort-
table, fermeture éclair — 4
poches. 10.39
Pour 12 à 18 ans ... 11.69

**CADEAU**

UN STYLO A BILLE
(Ball Point Pen)
sera donné avec tout achat
de 12.00 et plus au rayon
de la confection pour gar-
çons.
— aux rez-de-chaussée
samedi chez DUPUIS

Jaquettes "Station Wagon"

est toujours populaire pour ses
avantages comme paletot de sport
ou de collégien. Cravenette de qua-
lité supérieure à l'épreuve du vent,
de l'humidité. Doublure peau de
mouton, fermeture éclair.
Pour 14 et 16 ans .. 23.50 et 33.95

**PANTALONS**

Pour l'automne et l'hiver. (12 à 18
ans). Tweed Humphrey tout laine en
brun, gris fer. Le bas à revers, la taille
à passe-ceinture. Se portera avec la ja-
quette sport, le veston. 5.95

**Ensembles pour bambins**

(2 à 3x ans) Drap laineux en brun
moyen. Jaquette à devant croisé, collet
velours, boutonnant au cou. Une
chaude doublure accordera le parfait
confort l'hiver. Avec un pantalon-guê-
tres et un casque aviateur.
Les 3 pièces 8.95
Qualités supérieures 11.25 à 14.75.

**COMPLETS**

Modèle fantaisie pour
bambins de 2 à 4 ans. La
culotte en tissu de laine
marron ou marine avec de-
mi-plastron bretelles. La
blouse est en broadcloth
blanc, à manches courtes
collet fantaisie. Les 2
pièces 3.25

SERVEZ-VOUS DE VOTRE
CHARGA PLATE
POUR FAIRE VOS ACHATS.

DUPUIS —
rez-de-chaussée
(De Montigny)

**ENSEMBLES**

Pour l'école, pour le jeu des bambins de
4 x 6x ans, cet ensemble en drap brun
foncé tout laine. Paletot Raglan, collet mi-
litaire, poches de biais, chaude doublure.
Avec un pantalon guêtres et un casque
aviateur. Les 3 pièces 12.50
Qualité supérieure 16.50.

Dupuis Frères
LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président

A. J. DUGAL, v. p. et gér. gen.